

REVUE

DE

UNION DES FEMMES DE FRANCE

ORGANE D'ASSISTANCE MILITAIRE
FAMILIALE ET SOCIALE

CROIX-ROUGE FRANÇAISE



SOMMAIRE

I^{re} PARTIE

Pages.

Éclaire d'honneur de Mme Paul Deschanel.....	105
Officiels.....	105
Éclairement.....	112
Éclaire des dons.....	114
Éclaire contre la tuberculose.....	114
Éclaire dépenses.....	116
Éclaire.....	129
Éclaire.....	131

II^e PARTIE

Éclaire de la Croix de la Légion d'Honneur aux Éclairentes des trois Sociétés de la Croix-Rouge.	133
---	-----

Pages.

Historique des Comités de l'U. F. F. pendant la guerre : Gouvernement militaire de Paris.....	138
Rapport sur le Congrès international de Secours aux enfants. — B. C.....	145

III^e PARTIE

Psychoses et névroses de guerre. — Dr H.-M. Fay.	149
Choses vues : L'exode d'une ambulance. — H. Dalligny.....	153
Dans les Ardennes (Carnet d'une infirmière). — H. Saint-René Taillandier.....	161
Conseils pratiques et recettes utiles : Stérilisation et vitamines. — Dr Grandjean-Bayard.....	162

RÉDACTION ET ADMINISTRATION
16, RUE DE THANN. — PARIS

CROIX-ROUGE FRANÇAISE

UNION DES FEMMES DE FRANCE

Société d'Assistance Militaire, Familiale et Sociale

FONDÉE EN 1881

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE PAR DÉCRET DU 6 AOUT 1882

PLACÉE SOUS LE HAUT PATRONAGE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

FONDATRICE

M^{me} KOEHLIN-SCHWARTZ.

PRÉSIDENTES D'HONNEUR

M^{me} PAUL DESCHANEL, M^{me} ARMAND FALLIÈRES, M^{me} ÉMILE LOUBET,
M^{me} FÉLIX FAURE, M^{me} RAYMOND POINCARÉ.

CONSEIL CENTRAL D'ADMINISTRATION

Présidente générale : M^{me} PÉROUSE.

Vice-Présidente faisant fonctions de Présidente : M^{me} HENRI GALLI.

Vice-Présidentes : M^{mes} BARBIER-HUGO, LARDIN DE MUSSET, DE RIEUX.

Secrétaire général : M. le Baron D'ANTHOUD, ministre plénipotentiaire.

Trésorier : M. Marcel TRÉLAT, maître des requêtes honoraire au Conseil d'État.

Trésorier adjoint : M. ARCHDEACON, ingénieur des Arts et Manufactures.

Secrétaire du Conseil : M^{lle} VRIGNAULT.

Membres du Conseil : M^{me} la maréchale JOFFRE, M^{lle} AIZELIN, M^{mes} ALLAIN-TARGÉ, BARBIER-HUGO, BARTHEZ, BEAUREGARD, BRACHET, M^{lle} BONNEFOUS, M^{mes} BOUCARD, René BRICE, BRUNET, CANET, M^{lle} CHAPTAL, M^{me} CHARDAYRE, M^{lle} CHATEAU, M^{mes} CHAUMIÉ, DE CLAUSSONNE, DE CLERMONT, Gaston DESCHAMPS, EINHORN, ENGEL, FENWICK, Henri GALLI, GALLIANO, GAUCHAS, GAUTREZ, JOUET, LA FUENTE, LALLEMAND, LARDIN DE MUSSET, LAUNOIS, M^{lles} LE BIDAN DE SAINT-MARS, LEFÈVRE, M^{mes} LEJARS, MARULAZ, MASCART, DE NEUFVILLE, PERISSÉ, PÉROUSE, POISSON, DE RIEUX, SAINT-RENÉ TAILLANDIER, SANGNIER, SCHWARTZ, SIEGFRIED, Joseph THIERRY, TRÉLAT, TURPIN, VARAMBON, VOISIN, YVON.

COMITÉ CONSULTATIF

Vice-Présidents : MM. le professeur LETULLE; DEFERT, président du *Touring-Club*; DE TREGOMAIN, ancien inspecteur des finances.

Secrétaire : M. AUDIGIER, ancien député.

Membres : MM. Henri BÉRALDI, homme de lettres; BERTRAND, ingénieur en chef des Ponts-et-Chaussées; BOUCARD, maître des requêtes honoraire au Conseil d'État; Léon BOULLOCHE, ancien gouverneur des colonies; BOUVARD, directeur honoraire de la Préfecture de la Seine; BUROT, médecin général de la marine; Georges BERTHOULAT, sénateur, directeur de la *Liberté*; docteur BOULOMIÉ, secrétaire général honoraire, président fondateur de la Section anti-tuberculeuse; Emile CALMETTES, médecin inspecteur général de l'armée; Emile CHARRIER, conseiller référendaire à la Cour des Comptes; général DURUPT; ENNES, contrôleur général de l'administration de l'armée; Henri GALLI, député de Paris; le professeur GARIEL; GÉRARD, sous-gouverneur du Crédit Foncier; Raymond KOEHLIN, président de la *Société des Amis du Louvre*; docteur Marcel LABBÉ, médecin des hôpitaux; médecin principal LAEDERICH; LARNAUDE, doyen de la Faculté de Droit; amiral MARQUIS; MOREAU, ancien inspecteur général des finances; docteur MORIN; contre-amiral NABONA; général NAQUET-LAROQUE; PHILIPPOT, notaire; DE LA PRADELLE, professeur à la Faculté de Droit; général SEBERT; L. THOMAS, président de Chambre à la Cour d'Appel; Amédée VERNES, ingénieur-conseil de l'U. F. F.; inspecteur VIRY, médecin inspecteur général.

REVUE

de l'Union des Femmes de France

ORGANE D'ASSISTANCE MILITAIRE, FAMILIALE ET SOCIALE

PREMIÈRE PARTIE

Présidence d'honneur de M^{me} Paul DESCHANEL.

Le 14 mars dernier, M^{mes} Pérouse, Galli, Barbier-Hugo et de Rieux ont été reçues à l'Élysée par M^{me} Paul Deschanel. Elles venaient, au nom du Conseil d'administration, lui offrir la présidence d'honneur de l'Union des Femmes de France.

M^{me} Deschanel a fait, à cette demande, le plus gracieux accueil et a bien voulu promettre de s'intéresser aux travaux de notre œuvre et à son développement.

ACTES OFFICIELS

Conseil d'Administration et Conseil de Direction.

30 janvier 1920 (Conseil d'administration). — Approbation du projet de règlement intérieur. Approbation du projet de règlement des groupes d'arrondissement. Approbation du projet de règlement concernant l'admission des enfants à la pouponnière de Levallois-Perret. Approbation du choix des délégués de l'U. F. F. aux différentes commissions du Comité central.

6 février. — Ratification de la nomination de M^{me} Allard, comme présidente du groupe du 9^e arrondissement, en remplacement de M^{me} Cuvillier. Affiliation du Comité d'Attichy (Oise). Ratification de la nomination de M^{me} Pégond comme présidente. Approbation de la désignation de M^{lle} De Femmes de France.

moinet comme trésorière. Reconstitution du Comité de *Saint-Dié*, ratification de la nomination de M^{me} Burlin comme présidente. Convocation au Congrès de l'Union internationale de secours aux enfants « Genève », 25, 26 et 27 février. Désignation, comme délégués à ce Congrès, de M^{me} Char-dayre et de M. Amédée Vernes. Délibération concernant le legs Dufoix, fait à la Croix-Rouge française par parts égales entre les trois sociétés.

13 février. — Compte rendu de la fête du groupe du 1^{er} arrondissement. Envoi à Genève de rapports et de photographies concernant les secours à l'enfance dans les postes de l'U. F. F. en régions libérées.

20 février. — Organisation, au siège social, d'une réunion mensuelle de l'Amicale des infirmières de l'U. F. F. Avis du décès de M. Choynet, délégué régional de la province de Constantine.

27 février (Conseil d'administration). -- Lettre de félicitations et de remerciements de M. Mourier, pour le dévouement du personnel infirmier de l'U. F. F. (1). Nomination de M. le docteur Bouloumié, secrétaire général honoraire, comme membre du Comité consultatif. Approbation des délibérations prises par le Conseil de direction depuis le 30 janvier.

5 mars. — Ratification de la nomination de M^{me} Falguières comme présidente du Comité de Saint-Ouen. Rapport de M. Verne sur le Congrès de l'Union internationale d'assistance aux enfants. Projet de budget pour 1920.

12 mars. — Ratification de la nomination de M^{me} Bimbenet comme présidente du Comité de Boulogne-sur-Mer. Approbation de la désignation de M^{le} Pierrel comme trésorière du Comité de Nancy.

19 mars. — Approbation de la désignation de M. le docteur Biolet comme trésorier du Comité d'Arras.

Comités Régionaux ⁽²⁾.

ARGENTEUIL.

Le Comité d'Argenteuil continue à s'intéresser à toutes les œuvres concernant les soldats; il fournit notamment son concours actif et pécuniaire à la section des pupilles de la nation du canton d'Argenteuil.

(1) Le texte de cette lettre a été publié dans notre numéro du 1^{er} mars (p. 50).

(2) Nous insistons auprès des présidentes de nos comités régionaux pour qu'elles nous tiennent au courant de l'activité de leurs groupements. Il y a un intérêt évident à ce que l'œuvre de chacun soit connue de tous. Sans parler de l'émulation qui en résulte, les initiatives, les idées nouvelles, mises en commun, accroissent la richesse de la collectivité.

Nous éliminons des comptes rendus ce qui a trait à l'œuvre de guerre, cette matière étant réservée à l'historique de nos comités pendant la guerre, que nos lectrices trouveront dans la deuxième partie.

Enfin, il se propose de coopérer, lorsque le dispensaire projeté, sera installé, à toutes les mesures destinées à soigner les tuberculeux.

BOULOGNE-BILLANCOURT.

Depuis la guerre, le Comité de Boulogne-Billancourt a loué un local assez important, 23, rue d'Aguesseau, où il compte installer un dispensaire pour les enfants du premier âge (5 ans).

LA GARENNE-COLOMBES.

Le Comité de la Garenne-Colombes a fait de nombreux dons et envois dans les pays dévastés. Son activité continue, et, d'ici peu, il fera sentir son action bienfaisante dans des œuvres sociales de la localité, sans perdre de vue, toutefois, que l'assistance aux blessés militaires demeure un des buts primordiaux de la Croix-Rouge.

NEUILLY-PALAISEAU.

Le Comité continuera à assurer le fonctionnement de l'ouvroir dont le siège se trouve à la mairie; les dames viennent y travailler les premier et troisième mardis de chaque mois, de 2 à 5 heures. Depuis mai 1919, il a été créé un parrainage des orphelins de guerre de la commune; ce parrainage fonctionne avec une cotisation spéciale des membres et des habitants de la commune. Une tombola et une matinée artistique ont eu lieu au mois de novembre et au mois de décembre au profit du parrainage.

SAINT-DENIS.

L'œuvre d'après-guerre du Comité de Saint-Denis consiste notamment dans l'entretien du Cercle du Soldat, fondé en juin 1917 et qui fonctionne 31, boulevard Carnot.

Des cours pour la formation d'infirmières fonctionnent depuis novembre 1919 et sont professés par les médecins de la localité.

VANVES.

Le Comité de Vanves, très réduit actuellement par de nombreux décès et de nombreux départs, ne peut guère prendre d'initiative personnelle; aussi collabore-t-il aux œuvres de la municipalité qui s'adressent à lui en toutes occasions: ventes, quêtes dans la rue pour le monument des morts, solennités du souvenir et de la victoire...

Il s'occupe de la *consultation municipale des nourrissons*, et, par conséquent, de puériculture pratique. L'ouvroir, qui réunit une dizaine d'ou-

vrères, le mardi, de 14 heures à 17 heures, chez M^{me} Sellet, 16, rue de Paris, travaille pour les tout petits qu'il s'agit d'attirer nombreux à la pésee et aux consultations médicales.

Il s'occupe aussi de quelques tuberculeux, anciens militaires nécessiteux et de plusieurs autres malades restant au service; de tous ceux auxquels des démarches et correspondances peuvent être utiles.

Il a été envoyé des secours immédiats à une commune dévastée des Ardennes, adoptée par la commune de Vanves. *Le service des pupilles de la nation* comprend plusieurs de ses membres qui y travaillent assidûment. L'achat d'un immeuble voisin de la mairie, par la municipalité, permettra d'ici peu de retrouver une salle de réunions déjà promise. Le Comité, estimant que, vu la pénurie générale de la fin de la guerre, on n'avait pas le droit d'immobiliser des ressources précieuses, avait décidé, après le rendu fait des prêts de draps, couvertures, literie, de distribuer à d'autres hôpitaux de l'U. F. F. ses propriétés personnelles en chemises de malades, etc... Le linge de corps fut envoyé aux prisonniers et combattants de la commune de Vanves et aux anciens malades nécessiteux de l'hôpital.

Afrique du Nord.

Le compte rendu ci-dessous nous a été remis par le général Mercier-Milon quelques jours avant que la mort enlevât à l'Union ce collaborateur infatigable, ce travailleur consciencieux autant que modeste, de qui nous publions les dernières lignes avec une pieuse reconnaissance :

I. — Comparaison entre la France et l'Afrique du Nord, au point de vue du nombre des comités.

II. — Organisation des délégations régionales de l'Afrique du Nord.

I.

Le précédent numéro de la *Revue* (n° 2, du 1^{er} mars 1920) contenait la liste de nos comités et sous-comités de l'Afrique du Nord, avant et depuis la déclaration de guerre. Comme on a pu le voir, d'un simple coup d'œil, le nombre de ces formations a subi une augmentation considérable; plus de 50 p. 100, pour les comités comme pour les sous-comités.

On a pu remarquer également que cette augmentation a porté exclusivement sur la 19^e région. En Tunisie, le Comité de Carthage, le dernier créé dans l'Afrique du Nord, n'a fait que se substituer au Comité de Bizerte, qui, s'étant dissous, n'a pu encore être reconstitué. Au Maroc, les trois comités actuels sont les mêmes qu'avant la guerre; tous trois sont, d'ailleurs, de création récente : ce qui s'explique de soi-même (1).

Un autre point mérite de retenir l'attention, à savoir la très forte propor-

(1) Ces trois comités marocains étaient en voie de reconstitution au moment de la publication de la liste générale ci-dessus visée; ils sont maintenant réorganisés et leurs présidentes sont : M^{me} Laurent, pour le Comité de Casablanca; Colombat, pour le Comité de Meknès; Collez, pour le Comité de Rabat.

tion de nos comités « africains », par rapport à ceux de nos régions métropolitaines. Ainsi, dès avant la guerre, la 19^e région, à elle seule, comptait déjà plus de comités que n'importe laquelle des vingt autres (à l'exclusion, bien entendu, du gouvernement militaire de Paris qui, formé comme chacun le sait, du département de la Seine et de celui de Seine-et-Oise, constitue une région à part, dans l'organisation de la Croix-Rouge française). En se reportant, en effet, à l'*Annuaire de l'U. F. F.* du 30 juin 1913, qui, ainsi que nous l'avons fait observer, a servi de base à l'établissement des deux situations, — celle d'avant la guerre et celle d'après la guerre, — on constate que, en présence des douze comités existants en 1913 dans la 19^e région, il n'y en avait, à la même époque, que neuf ou dix, dans les dix régions métropolitaines les mieux pourvues, et seulement de huit à trois dans les dix autres régions. Naturellement, la disproportion apparaît encore beaucoup plus forte, si, groupant ensemble l'Algérie, la Tunisie et le Maroc, sous la rubrique Afrique du Nord, comme on le fait généralement depuis la guerre, notamment à l'U. F. F., on oppose les dix-neuf comités de l'Afrique du Nord aux dix comités des régions métropolitaines les plus favorisées. La différence est presque du simple au double.

Il va de soi qu'on forcerait et fausserait la comparaison, si l'on mettait en regard, non plus les totaux des diverses formations, métropolitaines et africaines, mais ceux de leurs adhérents. Ici, les éléments cessent d'être comparables, la densité de la population française ou naturalisée, dans toute l'Afrique du Nord, ne pouvant être comparée à celle de l'une quelconque de nos régions métropolitaines.

Ce qu'on a voulu surtout faire ressortir, dans les observations qui précèdent, c'est que, si l'U. F. F. est parvenue à s'implanter si solidement en Afrique du Nord, elle le doit au dévouement et à l'abnégation de tous ses membres, y compris les personnes qui ont consenti à faire partie des bureaux des comités, et les délégués régionaux qui ont bien voulu lui apporter successivement leur concours. Ces précieux collaborateurs ont d'autant plus de titres à la reconnaissance du Conseil central, que celui-ci n'ignore pas les difficultés toutes spéciales qu'ils peuvent rencontrer dans l'accomplissement de leur mission : rigueur du climat variant avec les saisons et les régions; lenteur et rareté des moyens de communication, soit avec Paris, soit avec l'intérieur de leur circonscription; dissémination des comités et sous-comités, répartis parfois sur une vaste étendue et mal reliés entre eux; changements fréquents dans le personnel, résultant de ce que les bureaux des conseils d'administration comprennent un assez grand nombre de femmes d'officiers ou de fonctionnaires, lesquels sont généralement peu stables, etc., etc.

Il convient donc, avant de retracer le rôle joué par les comités pendant la période de guerre, de rappeler sommairement les phases par lesquelles a dû passer l'organisation de nos délégations régionales en Afrique du Nord, avant d'arriver à la situation actuelle.

II.

A l'origine, c'est-à-dire lorsque l'U. F. F. commença à prendre pied de l'autre côté de la Méditerranée, l'Algérie était seule en cause. Le protec-

torat de la France en Tunisie venait à peine d'être reconnu, et l'on ne songeait pas encore à la pénétration en terre marocaine. Il n'y a donc eu d'abord, pour toute l'Algérie, qu'un seul délégué régional, comme pour chaque région métropolitaine.

Ce délégué régional pour la 19^e région (M. le docteur Goinard, ancien médecin militaire), fut, en quelque sorte, notre pionnier de la première heure; il a été véritablement la cheville ouvrière de l'organisation de nos premiers comités. M. le docteur Goinard conserva ses fonctions durant de longues années, au cours desquelles il put rendre les plus éminents services à l'U. F. F. Il eut, comme successeur, M. Paysant, qui, au début de la guerre, se trouvait déjà en fonctions depuis plusieurs années, pendant lesquelles il avait continué de faire prospérer l'ensemble de nos formations (1).

Mais, peu à peu, au fur et à mesure de l'augmentation du nombre des comités, et par suite du développement pris par quelques-uns d'entre eux, il apparut qu'un délégué régional unique, pour toute l'Algérie, était insuffisant. La tâche était devenue trop lourde : on reconnut la nécessité de l'alléger. On commença d'abord par adjoindre à M. Paysant un délégué, dit « départemental », pour la division d'Alger (M. Aug). Puis, deux autres délégués départementaux furent désignés : M. Choynet, pour la division de Constantine, et M. le docteur Gasser, pour la division d'Oran.

Cette situation n'était pas régulière, les décrets et statuts en vigueur ne prévoyant que des délégués « régionaux », à raison d'un par région, et accrédités comme tels par le Ministre de la guerre auprès des généraux commandant les régions et de leurs directeurs du service de santé militaire. Elle fut régularisée sur l'initiative même de l'U. F. F., presque à la veille de la guerre. Le décret du 2 mai 1913, portant règlement sur le fonctionnement général des sociétés d'assistance aux blessés et malades des armées de terre et de mer, qui a remplacé celui du 19 octobre 1892, a spécifié, en son article 6, que, « en Algérie, dans chaque division, et en Tunisie, pour l'ensemble du protectorat, chaque société de la Croix-Rouge est représentée par un délégué régional, qui peut être assisté d'un adjoint ». Ces délégués, comme ceux des gouvernements militaires (Paris et Lyon) et des régions de corps d'armée, devaient être agréés par le Ministre de la guerre et accrédités par lui auprès du général commandant le gouvernement militaire, le corps d'armée, ou la division, et auprès du chef du service de santé correspondant.

Comme conséquence de ces nouvelles dispositions, les délégués départementaux de l'Algérie devaient se transformer en délégués régionaux autonomes, et la délégation régionale pour la 19^e région devait disparaître. Mais, pour respecter les situations acquises, on laissa provisoirement subsister le *statu quo* à Alger, M. Aug restant l'adjoint de M. Paysant, qui

(1) En Tunisie, le premier délégué régional fut M. le colonel de Labonne, qui, dans ce pays de protectorat, rendit les mêmes services à l'U. F. F. que M. le docteur Goinard, en Algérie. Au Maroc, l'U. F. F. eut la bonne fortune d'obtenir de M. le premier président Dumas qu'il voulût bien organiser la délégation régionale, continuant ainsi de remplir à Rabat les fonctions qu'il avait exercées à Tunis, après M. le colonel de Labonne, et pendant qu'il y était président du tribunal.

conserva le titre, mais non les fonctions, de délégué régional pour la 19^e région, MM. les délégués régionaux Choynet et Gasser étant devenus indépendants. Sur ces entrefaites, survint la déclaration de guerre. M. Paysant, qui se trouvait alors en France et qui dut y rester plusieurs mois, n'étant pas en mesure d'exercer ses fonctions au moment même où elles devenaient particulièrement actives, on jugea indispensable, au siège central, de titulariser son adjoint, M. Aug, comme délégué régional, et, par suite d'une erreur matérielle, on proposa au Ministre de l'accréditer dans les formes et conditions anciennes : de sorte que M. Aug fut titularisé comme délégué régional pour le 19^e corps, au lieu de l'être seulement pour la division d'Alger, ce qui laissait deux titulaires pour une fonction qui ne devait plus exister. En fait, et par suite d'un accord amical, intervenu à l'amiable entre MM. Paysant et Aug, c'est ce dernier qui, pendant toute la durée de la guerre, exerça effectivement et presque exclusivement les fonctions de délégué régional, non seulement pour la division d'Alger, mais aussi pour celle d'Oran, laquelle ne devait pas tarder à perdre son délégué régional, M. Gasser, par suite de démission. Quant au délégué régional de la division de Constantine, il demeura indépendant, au même titre que celui de la division de Tunisie (et que celui du Maroc, quand ce dernier fut créé). Cette situation subsista jusqu'en 1919, époque à laquelle M. Aug, ayant démissionné à son tour, fut remplacé par le titulaire actuel, M. Rey, nommé et accrédité pour la division d'Alger.

Le décret du 2 mai 1913 a donc reçu, maintenant, sa complète application, en ce qui concerne nos délégations régionales de l'Afrique du Nord. Chacune des trois divisions d'Algérie, la Tunisie et le Maroc ont leur délégué régional autonome; et il n'y a plus, en Algérie, de délégué régional pour la 19^e région.

Les précisions ci-dessus ont paru nécessaires pour dissiper quelques malentendus qui se sont produits à l'occasion du passage de l'ancienne organisation à la nouvelle, et qui peuvent avoir leur origine, en partie, dans ce fait que le décret a continué d'appliquer à chacun de nos cinq délégués de l'Afrique du Nord le qualificatif de *régional*, lequel, en réalité, est devenu impropre et ne s'applique plus à aucun d'eux.

Ajoutons, pour terminer ce qui a trait à l'organisation de nos délégations régionales en Afrique du Nord, que, jusqu'à présent, la division d'Oran est la seule qui possède un délégué adjoint. Elle est, d'ailleurs, celle qui comporte le plus grand nombre de comités et de sous-comités, comme le montre la liste publiée dans notre numéro de mars.

Dans les numéros qui vont suivre, on commencera à exposer l'œuvre accomplie par les divers comités de l'Afrique du Nord, pendant la période de guerre. Cet exposé sera forcément un peu sommaire, à cause du peu de place que notre format limité permet d'y consacrer, et l'on s'efforcera, autant que possible, de faire marcher de front les cinq délégations régionales.

ENSEIGNEMENT

L'enseignement se poursuit normalement dans presque tous nos comités.

En général, un grand effort est fait et les communications que nous recevons nous montrent l'activité du plus grand nombre. Faut-il dire tout bas que, cependant, quelques comités, et non des moindres, restent en arrière?

Nous voulons croire que, d'ici le prochain numéro de la *Revue*, les retardataires auront à cœur de nous envoyer de magnifiques rapports sur leur enseignement.

Après entente avec le Conseil central, le Comité de Rennes a accepté de reprendre et de continuer l'œuvre de conservation et de préservation de l'enfance, fondée par la C. R. A.

Les élèves stagiaires suivent des cours de puériculture professés par les docteurs de la Faculté; elles assistent toutes les semaines à la consultation des nourrissons (pesées, tenue des fiches, etc.).

De plus, elles font à l'hôpital un stage dans les services d'enfants.

Des cours leur sont faits sur les œuvres d'assistance sociale; puis elles font trois mois de stage pratique avec visites à domicile.

Cette œuvre, qui rend à Rennes des services signalés, pourrait être prise comme modèle par nos comités. Nous en tenons tous les détails à leur disposition.

Depuis notre dernier *Bulletin*, les certificats et diplômes suivants ont été envoyés après réception des procès-verbaux :

Bordeaux : 3 certificats d'aide auxiliaire, 5 certificats d'études, 7 diplômes d'infirmière hospitalière.

Lille : 5 certificats d'aide auxiliaire.

Moulins : 3 certificats d'études.

Mulhouse : 18 certificats d'études.

Saint-Sébastien (Espagne) : 2 certificats d'études.

Mexico (Mexique) : 5 certificats d'études.

A Paris, les cours réguliers continuent normalement; la session des examens commencera le 13 avril, et nous voulons espérer que les résultats en seront brillants.

Les cours d'infirmières d'hygiène sociale se sont terminés dernièrement; les élèves ont reçu un enseignement théorique et pratique et passé un examen qui nous permettent de les mettre à la disposition du ministère des régions libérées avec la certitude qu'elles rendront de grands services et feront honneur à notre Société.

Trois de nos élèves ont suivi l'enseignement supérieur de radiographie chez M^{me} Curie.

Les demandes de stage sont nombreuses pour notre pouponnière, beau-

coup de jeunes filles désirant avec raison s'initier sérieusement à la pratique des soins aux enfants.

Les examens ont été passés d'une façon particulièrement brillante.

Enfin, à la suite des cours professés à La Jonquière, six élèves ont passé l'examen théorique et pratique de culture physique et d'hygiène scolaire.

Cet enseignement, encore à ses débuts, paraît appelé à un grand développement.

Nous nous excusons auprès de nos comités sur le manque de *Manuels*; la grève des imprimeurs est la grande coupable. Malgré des demandes pressantes et réitérées, aucune date certaine ne nous est encore fixée; mais nous espérons pouvoir très prochainement répondre à toutes les demandes.

La Directrice de l'enseignement,

J. LEFÈVRE.

Dispensaire-école de La Jonquière.

Les nouveaux services du dispensaire-école de la rue de La Jonquière, dont l'ouverture a été annoncée dans notre numéro de mars, fonctionnent aujourd'hui avec un plein succès, savoir :

Service ophtalmologique : docteur Cousin, ancien interne des hôpitaux de Paris.

Service oto-rhino-laryngologique : docteur Rendu, ancien interne des hôpitaux de Paris.

Service dentaire : M^{me} Lemoine-Favier, chirurgien-dentiste de la Faculté de médecine, médaillée de l'École dentaire de France.

Le succès du service de culture physique (professeur, M^{me} Bagnoli) a engagé la Direction à tenter l'essai d'une formation spéciale de « gymnastique scolaire » pour celles des infirmières de l'U. F. F. qui désirent se consacrer spécialement aux enfants.

Un nouveau stage ouvert en janvier a donné toute satisfaction. De nouvelles inscriptions saluent déjà l'ouverture du stage d'avril.

A l'expiration de leur trimestre d'études, les stagiaires au service de « gymnastique scolaire » sont soumises, sous le contrôle d'un jury présidé par deux médecins scolaires : MM. Gènevriér et Wilborts, anciens internes des hôpitaux de Paris, à un examen à la fois théorique et pratique, mettant à l'épreuve en même temps que leurs acquisitions personnelles leurs facultés de transmission de ces acquisitions à des enfants qu'elles auraient à diriger.

Subi avec succès, cet examen donne droit à une mention spéciale sur le diplôme classique des études des infirmières de l'U. F. F.

SERVICE DES DONNS

Le service des layettes pour les régions dévastées situées en dehors des secteurs secourus par les postes de l'U. F. F. fonctionne au siège central, 16, rue de Thann, depuis août 1919, sous la direction de M^{mes} de Rieux et Launois.

Il a été expédié d'août 1919 à mars 1920 : 527 layettes.

Un envoi très important voté par le Conseil de direction a été fait également à Belgrade (Serbie), auquel a été joint un lot de chaussures d'hommes, don de M^{me} Fenwick.

A Neuilly-Plaisance, au moment des inondations, un lot de layettes a été envoyé.

Sur la demande de M^{me} Masson, infirmière-major, directrice de la pouponnière de Saint-Sulpice (Paris), pour le « Secours de guerre », un envoi important de linge, vêtements, chaussures et layettes.

LA LUTTE CONTRE LA TUBERCULOSE

(Section antituberculeuse de l'U. F. F.).

Organisation d'un dispensaire antituberculeux à Saumur.

M. Faguet, délégué régional de l'U. F. F. pour la 11^e région, informe la section antituberculeuse de l'ouverture très prochaine d'un dispensaire antituberculeux à Saumur. Ce dispensaire, installé dans un immeuble appartenant à l'U. F. F. et dirigé par une infirmière de notre Société, sera aidé dans une large mesure par la S. B. M. et par le Comité départemental.

Ouverture du dispensaire antituberculeux de Grafenstaden (Alsace).

M^{me} Stromeier, présidente du Comité de l'U. F. F. de Grafenstaden, nous fait savoir qu'il a été créé dans cette ville un dispensaire antituberculeux de l'U. F. F., dont les infirmières font un service de visites à domicile. Elles se trouvent en présence d'un champ d'activité très vaste, et nous ne doutons pas que cette fondation ne rende les services les plus appréciés.

Réouverture du dispensaire antituberculeux d'Issy-les-Moulineaux.

L'U. F. F., ainsi que nous l'avons annoncé dans notre numéro de mars, a réouvert le dispensaire installé par elle avant la guerre à Issy-les-Moulineaux. Nous sommes heureux de donner les noms des docteurs d'Issy qui ont bien voulu assurer bénévolement leur concours à ce dispensaire : MM. les docteurs Tariel, médecin-chef, chirurgien; Vuillième, médecin; Penet, chirurgien; Doniol, oto-rhino-laryngologie; Petit, radiographie.

Les appareils de radiographie ont été gracieusement mis à la disposition du dispensaire par M^{me} Curie.

A tous, et tout spécialement à M. le docteur Tariel, l'éminent et dévoué médecin-chef, nous adressons l'expression de notre profonde gratitude.

Ouverture d'un dispensaire antituberculeux à Albi.

M. Acloque, délégué régional pour la 16^e région, nous informe que le dispensaire antituberculeux organisé dans cette ville par l'U. F. F. vient d'ouvrir. L'immeuble a été entièrement remis à neuf et, grâce à la générosité de M^{me} Curie, un poste de radiographie a pu être installé.

M^{me} Acloque et plusieurs infirmières de l'U. F. F. qui ont servi pendant la guerre dans les hôpitaux d'Albi ont offert leur concours bénévole, tant pour les soins à donner au dispensaire que pour remplir les fonctions d'infirmières visiteuses.

Fête au profit du dispensaire antituberculeux des 1^{er} et 2^e arrondissements.

M^{me} Delaveau-Dumonteil, présidente du groupe du 1^{er} arrondissement, a donné, dans les salons du Claridge's Hôtel, un thé au profit du dispensaire antituberculeux.

M^{me} Pérouse, présidente de l'U. F. F., M. Poulalion, maire-adjoint du 1^{er} arrondissement, et un grand nombre des membres de l'U. F. F. et des municipalités des 1^{er} et 2^e arrondissements, avaient bien voulu honorer cette réunion de leur présence.

RÉCOMPENSES

Citations.

Le 26 avril 1919, le maréchal de France, commandant en chef des armées françaises, a cité à l'ordre de la division :

Mlle PHILISPART :

Depuis le début des hostilités, s'est toujours acquittée avec assiduité et dévouement de ses fonctions de gestionnaire. Pendant toute l'année 1918, a assuré en permanence le service de nuit lors des plus violents bombardements, surtout en mars, avril et mai 1918. A fait, par son sang-froid et son courage, l'admiration des hospitalisés, tous venant du front, rassemblant et comptant ses malades qu'elle dirigeait en bon ordre dans un abri éloigné. Quand tous ses malades étaient en sécurité, elle descendait alors seulement s'y abriter.

Médaille de la Reconnaissance française (Suite) (1).

Par décret du 22 décembre 1919, le Président de la République a conféré la médaille de la Reconnaissance française aux membres de l'U. F. F. dont les noms suivent :

ARGENT

M^{me} *Anqueil* (Marie-Edith), à Paris : infirmière bénévole de grand mérite et de grande énergie, en fonctions dans trois hôpitaux spécialisés à Falaise et à Evreux, sans aucune interruption, d'août 1914 au 31 mai 1919, sauf une absence de quarante jours pour maladie contractée dans le service. A soigné courageusement les malades pendant deux épidémies, dont une très meurtrière.

M^{me} *Castiau* (Renée-Berthe), à Paris : infirmière-major bénévole, diplômée de

l'U. F. F., d'une grande compétence et d'un admirable dévouement; a constamment montré dans l'exercice de ses fonctions une régularité, une intelligence et un tact au-dessus de tout éloge; a rendu, ainsi qu'en témoignent les rapports de tous ses chefs immédiats, les services les plus appréciés dans les diverses formations sanitaires, où, sans interruption et pendant toute la durée de la guerre (dont trois derniers mois sur le front), elle a été appelée à exercer ses fonctions.

(1) Voir les listes parues dans le numéro de l'ancien *Bulletin* de janvier-février-mars 1919 et dans les numéros de la *Revue* de janvier et de mars 1920.

Nous signalons ici l'erreur qui s'est glissée dans ce dernier numéro, à la page 76. Dans la liste des médailles de la Reconnaissance attribuées par le décret du 28 décembre 1919, il y a lieu, après la citation de M^{me} Terquem (vermeil), d'intercaler la mention : « Argent »; et, après celle de M^{me} Matter (argent), d'intercaler la mention : « Bronze. »

ARGENT (Suite)

M^{me} veuve *Cauchy*, née Marie-Mathilde-Antoinette Mahut, de Saint-Servan : malgré son grand âge, a repris ses fonctions d'infirmière qu'elle avait déjà remplies en 1870, et, comme présidente de l'U. F. F., a organisé dès août 1914 l'hôpital n° 102 (casino de Saint-Malo), et l'hôpital auxiliaire n° 113 (casino de Paramé), installé par ses propres moyens, l'hôpital auxiliaire 111 (collège de Saint-Servan), dont elle a assumé la direction, d'octobre 1914 au 8 mars 1919. Elle a, en toutes circonstances, fait preuve d'un grand esprit d'organisation et d'un dévouement au-dessus de tout éloge.

M^{me} *Fréminet* (Thérèse-Léonie-Mathilde), à Paris : a, comme infirmière-major, mérité par un dévouement inlassable et sa haute compétence, l'unanime éloge de ceux qui, pendant quatre années, l'ont vue à l'œuvre. A contracté au chevet des malades une diphtérie qui a eu pour conséquence une douloureuse névrite.

M^{me} *Jacob*, née Claire-Marie-Joséphine Tress, à Liverdun (Meurthe-et-Moselle) : infirmière-major bénévole, dès les premiers jours de la guerre, à l'hôpital auxiliaire n° 101, à Nancy; a créé et installé, à la fin de l'année 1914, dans son domicile à Liverdun et en grande partie de ses deniers personnels, un poste de secours de vingt lits; qui a rendu les plus grands services aux troupes de passage et aux indigents; a assuré elle-même, aidée de deux infirmières, le service et le fonctionnement de ce poste de secours, ayant ainsi prodigué ses soins à plus de 1.800 blessés, avec une abnégation et un dévouement au-dessus de tout éloge.

M^{me} *de Laire*, née Roseline-Adélaïde-Marie-Thérèse de Gaufridy de Dortan, à Paris : a prodigué ses soins, pendant toute la durée de la guerre, en qualité

d'infirmière bénévole et avec un zèle inlassable, aux malades et aux blessés d'un hôpital temporaire important de la capitale, comprenant 710 lits, et exposé aux bombardements.

M^{me} *Lallemand*, née Gabrielle-Mathilde-Charlotte de La Marche, à Paris : a organisé, au début de la guerre, deux hôpitaux auxiliaires à Saint-Etienne, avec leur personnel complet; pendant trois ans, a prodigué jour et nuit ses soins aux malades et aux blessés de ces hôpitaux en qualité d'infirmière-major volontaire, avec un zèle inlassable. A organisé plusieurs œuvres de bienfaisance à Saint-Etienne, qui ont rendu d'immenses services aux mobilisés. Venue à Paris en 1918 comme secrétaire générale de « l'œuvre des combattants sans famille », est restée à son poste lors du bombardement de la capitale et a rendu à cette œuvre les plus éminents services.

M^{me} *Meyer* (Thérèse), en religion sœur Aldegonde, à Lunéville : religieuse d'origine alsacienne, s'est engagée en août 1914, à l'hôpital auxiliaire 102, de Lunéville; a montré le plus grand courage au milieu des dangers, n'hésitant pas à traverser la ville occupée par l'ennemi pour apporter ses soins aux blessés français. A donné, de jour et de nuit, pendant les bombardements, le plus bel exemple d'abnégation, de douceur et de patience. A soigné les contagieux et spécialement les typhiques avec un réel mépris du danger.

M^{me} *Seligmann-Lui* (Geneviève-Mathilde), à Paris : infirmière volontaire dans un des hôpitaux de Paris, le plus important comme nombre de lits; n'a cessé de prodiguer ses soins, pendant toute la guerre, aux grands blessés infectés, avec un zèle admirable et une grande bonté.

BRONZE

l'hôpital auxiliaire n° 107, d'Auxerre, les fonctions d'infirmier, assumant le pénible service des veilles de nuit et ayant toujours fait preuve, dans l'accomplissement de sa tâche, d'une endurance et d'un zèle au-dessus de tout éloge. Services gratuits et continus pendant trois ans.

M^{me} *Binois*, née Braecke (Julie-Caroline-Françoise), à Meudon : présidente du comité de l'U. F. F., à Meudon; s'est dévouée à l'organisation et au fonctionnement de l'hôpital n° 107, s'associant journalièrement aux travaux de la directrice et la remplaçant dans ses absences et congés.

M^{me} *Archinard*, née Lesvier (Joséphine-Marie), à Villeneuve-la-Garenne (Seine) : présidente depuis vingt-cinq ans du comité L. U. F. F. de Villeneuve-la-Garenne, a rempli pendant la durée des hostilités la fonction d'infirmière bénévole, d'abord à l'hôpital auxiliaire n° 143 à Saint-Denis, puis à l'hôpital auxiliaire n° 116, à la Garenne-Colombe; n'a pas cessé de s'y consacrer avec le plus grand dévouement au soin des blessés, sans ménager sa propre santé, qui a été très gravement éprouvée.

M. *Bezine* (Ferdinand), à Auxerre : a rempli, de février 1915 à janvier 1919, à

BRONZE (Suite)

M^{me} *Boblin* (Julie-Marcelle), à Auxerre : infirmière bénévole à l'hôpital auxiliaire n° 107, à Auxerre; a, de novembre 1914 à janvier 1918, donné ses soins aux blessés, se consacrant spécialement aux gardes de nuit, service très pénible dont elle s'est acquittée avec la plus grande assiduité et un dévouement digne d'éloges.

M^{me} *Bonnin*, née Vigier (Elise-Charlotte-Marie-Thérèse), à Poitiers : infirmière d'un dévouement absolu et d'une compétence parfaite; s'est, pendant plus de quatre ans, consacrée au service des grands blessés à l'hôpital n° 101, à Poitiers, apportant aux chirurgiens un concours qu'ils ont hautement apprécié.

M^{me} *Bonniot* (Antoinette-Yvette), à Courpière : infirmière-major bénévole à l'hôpital annexe n° 105, à Saint-Étienne; a prodigué ses soins aux malades et blessés, pendant toute la durée de la guerre, avec un zèle et un dévouement inlassables.

M^{me} *Brunot* (Alicé), à Auxerre, infirmière de nuit à l'hôpital auxiliaire n° 107, à Auxerre; en a assuré le service régulièrement deux fois par semaine pendant trois ans de guerre, au prix de dures fatigues vaillamment supportées.

M^{me} *Buhot*, née Ottot (Renée-Marthe-Cécile), à Paris : a rempli gratuitement, avec le plus grand zèle et le plus grand dévouement, les fonctions d'infirmière, du 1^{er} octobre au 31 décembre 1914 à l'hôpital 101, à Paris; du 1^{er} février 1915 au 1^{er} novembre, à l'hôpital 153 de Paris; du 1^{er} novembre au 1^{er} janvier 1916, à l'hôpital du Vésinet, et, depuis le 1^{er} avril 1916, à l'hôpital 406, du Raincy; le tout formant quarante-sept mois sans interruption.

M^{me} *Chevillon* (Elise), à Auxerre : a assuré, pendant plus de trois ans, de septembre 1914 à janvier 1918, le service des veilles la nuit à l'hôpital auxiliaire n° 107, service très pénible auquel elle s'est consacrée sans relâche avec le plus absolu dévouement.

M^{me} *Dailens* (Marguerite-Eva), à Neuilly-sur-Seine : infirmière bénévole à l'hôpital 113, à Neuilly; puis à l'hôpital auxiliaire 197, à Paris, où elle a rempli les fonctions d'infirmière-major; a fait preuve en toutes circonstances du plus entier dévouement envers les blessés et fourni aux médecins et chirurgiens le concours le plus éclairé.

M^{me} *Debray*, née Legrand (Madeleine-Esther-Marie), à Paris : infirmière bénévole, successivement à l'hôpital auxiliaire 108, à Paris; puis à l'hôpital militaire du Val-de-Grâce; a partout rendu les plus grands services et fait preuve d'une ca-

pacité et d'un dévouement qui ont été hautement appréciés.

M^{me} *Deshayes*, née Vergèze (Marthe-Marie-Valentine-Julie), à Angers : infirmière bénévole, a assuré, depuis le début des hostilités et jusqu'au 1^{er} février 1919, le service d'une salle de chirurgie, s'acquittant de ses fonctions avec le plus grand zèle et un entier dévouement. Depuis l'ouverture du dispensaire de l'Union des Femmes de France, en janvier 1918, s'est consacrée à l'assistance des tuberculeux et des réfugiés; a prêté le concours le plus actif à des fêtes de bienfaisance, faisant don d'objets artistiques vendus au profit des blessés. Services continus et hautement appréciés.

M^{me} *Dreux*, née Labonde (Elisabeth-Marie-Joséphine-Edmée), à Tours : membre de plusieurs sociétés, présidente de la Société protectrice de l'enfance, membre actif du Comité des crèches et de la caisse des écoles, directrice de l'hôpital auxiliaire n° 103, à Tours, dont elle a été l'âme agissante; y a consacré tout son temps, toutes ses forces; a su par son intelligence, son activité, ses qualités de cœur, exercer et conserver, durant toutes les hostilités, une autorité ferme et bienveillante sur tous les services. Fondatrice et présidente de la Maison du soldat, s'est appliquée à donner aux soldats, en même temps que des distractions saines, un appui moral destiné à leur réconfort.

M^{me} *Dumail* (Jeanne-Marie-Louise), à Paris : infirmière surveillante à l'hôpital 102, rue Gassendi, à Paris. A assuré le service des malades et blessés dans cette formation, du 14 novembre 1914 au 1^{er} septembre 1917, faisant preuve d'un constant dévouement dans l'accomplissement de sa généreuse tâche. A rempli également les fonctions d'infirmière à Rabat (Maroc), de novembre 1917 au 8 avril 1918.

M^{me} *Dupont*, née Chabrier (Virginie-Eugénie-Marthe), à Paris : infirmière bénévole à l'hôpital auxiliaire 157, à Paris, a assuré pendant trois ans et demi le service des blessés, s'y consacrant dix heures par jour; affectée ensuite à l'hôpital auxiliaire rue de la Chaise, a prodigué ses soins aux hospitalisés jusqu'à fin décembre 1918. N'a cessé de faire preuve dans l'accomplissement de sa tâche du plus entier dévouement, donnant ainsi l'exemple du plus bel esprit de charité et d'abnégation.

M. *Fernandez de Armenteros* (Charles-Raymond-Léonard-Sévère), docteur en médecine, à Paris : s'est consacré pendant toute la durée de la guerre à des œuvres de secours aux blessés et à la

BRONZE (Suite)

population indigente. A assuré, pendant trois ans et demi, avec un entier dévouement, le service de l'hôpital auxiliaire n° 126, à Ablon.

M^{me} *Fromageot*, née Soudée (Amélie-Zoé), à Paris : en outre, des services qu'elle a rendus comme infirmière et les cours de massage et de myologie qu'elle a professés, a organisé des envois aux blessés, prisonniers, et habitants des pays dévastés; a fait preuve de dévouement et de générosité.

M^{me} *Girard* (Claire), à Vierzon : infirmière bénévole de l'U. F. F., à l'hôpital temporaire n° 45 de Vierzon, depuis le début des hostilités, jusqu'à sa fermeture, en juillet 1918, s'est dépensée sans compter au service des blessés, remplissant ses fonctions avec une grande compétence, un dévouement absolu et un zèle inlassable, au risque de compromettre sa santé.

M^{me} veuve *Goquet*, née de Juglart (Françoise-Marie-Suzanne), à Tonnay-Charente : a dirigé avec beaucoup de compétence et d'assiduité, pendant trois ans, l'hôpital de Tonnay-Charente.

M^{me} *Gueulette*, née du Cournau (Alicé-Marthe-Anatolie), à Paris : infirmière surveillante volontaire à l'hôpital auxiliaire 107, depuis septembre 1914, dirigé depuis lors, sans interruption, l'important service des malades. S'est ainsi astreinte à ne quitter l'hôpital ni jour ni nuit.

M^{me} *Jouel*, née Poulain de Corbion (Marie-Laure-Marguerite), à Paris : a rempli les fonctions d'infirmière bénévole, puis celles de directrice à l'hôpital auxiliaire 101. S'est fait remarquer par son dévouement aux blessés confiés à ses soins et, comme directrice de la formation, par le zèle et l'énergie qu'elle a déployés pour assurer le bon fonctionnement de tous les services. Est restée constamment à son poste, de février 1915 à avril 1919.

M^{me} veuve *Lége*, née Prappé (Pauline-Marie), à Auxerre : bien que d'un âge avancé (étant née en 1847) a offert ses services à l'hôpital auxiliaire d'Auxerre; a été préposée à la lingerie, dont elle s'est occupée sans relâche, du 2 août 1914 à janvier 1918, se consacrant à ses fonctions avec une constance et un zèle qui lui ont mérité l'attestation la plus flatteuse du service médical.

M^{me} *Ligney*, née d'Estouville (Marie-Charlotte-Désirée), à Paris : dans les fonctions d'infirmière-major et de directrice intérimaire, qu'elle a remplies gratuitement dans une série d'hôpitaux, notamment à Verdun, du 2 août à octobre 1914. A fait preuve d'un dévouement et

d'une compétence au-dessus de tout éloge et a rendu les plus grands services. S'est signalée comme infirmière modèle : à son poste du matin au soir, faisant de nombreuses veilles de nuit, couchant même à l'hôpital une grande partie de la guerre; s'est consacrée près de cinq années au bien du pays.

M^{me} *Machenaud*, née Lafon (Pauline-Catherine-Césarine), à Rennes : directrice de l'hôpital complémentaire 41, puis infirmière-major et chef de salle à l'hôpital auxiliaire n° 101, s'est particulièrement signalée par son dévouement et son assiduité et a rendu pendant quatre années des services tout à fait exceptionnels.

M^{me} *Marzocchi*, née Lambert (Marguerite-Alphonsine), à Charenton : à son retour de captivité d'Allemagne, a rempli les fonctions d'infirmière bénévole à l'hôpital 170 de Charenton, de janvier 1915 à avril 1917; a donné des soins assidus aux blessés et s'est fait remarquer dans le service de chirurgie auquel elle a prêté le plus précieux concours. Est restée à son poste jusqu'au jour où sa santé, gravement altérée par excès de fatigue, ne lui a plus permis l'exercice de sa pénible mission.

M^{me} *de Montaut* (Antoinette-Gabrielle-Henriette-Louise-Mélanie), à Paris : infirmière de grand mérite, affectée au service chirurgical dans divers hôpitaux, à Tarbes et à Paris; s'est consacrée, depuis août 1914 jusqu'au 1^{er} juillet 1919, aux soins des blessés, se préoccupant en outre de leur bien-être et de tout ce qui pouvait contribuer à leur réconfort. A fait preuve dans l'accomplissement de sa tâche d'un zèle inlassable et d'un dévouement sans bornes.

M^{me} *Mutel*, née Germain (Marcelle-Armande-Léontine), à Meudon : infirmière bénévole à l'hôpital auxiliaire n° 107, à Meudon, comptant 110 lits, du 4 août 1914 au 15 mars 1918, a rendu en cette qualité de grands services; a toujours rempli ces fonctions avec une assiduité et un dévouement qui ne se sont jamais démentis, et a dû prendre, notamment, trois mois d'un repos, de mars à juin 1915, nécessité par un état d'anémie dû aux fatigues qu'elle avait endurées.

M^{me} *Ortolli*, née Malric (Emma-Rosa), à Tunis : depuis le début de la guerre, a rempli, avec le plus grand zèle et beaucoup de dévouement, les fonctions d'infirmière dans les hôpitaux de Mazamet, Dunkerque, Vittel, Doullens, Sétif; à Doullens, notamment, dans la zone des armées, sans crainte du danger, elle a prodigué ses soins aux malades contagieux.

BRONZE (Suite)

M^{me} *Pamart* (Madeleine-Jeanne-Ernes-tine), à Margny-lès-Compiègne : infirmière bénévole de l'hôpital auxiliaire 105, à Compiègne, a déployé dans ses fonctions un zèle et une activité remarquables d'août 1914 à mars 1918, date de l'évacuation de la ville. A assuré son service dans les circonstances les plus difficiles, faisant preuve du plus grand sang-froid au cours des bombardements dont cette ville a été le théâtre.

M^{me} *Potonié* (Louise-Jeanne), à Paris : infirmière bénévole à l'hôpital Rollin depuis le 22 mars 1915; s'est fait hautement apprécier tant pour sa capacité que pour son dévouement qui ne recule devant aucun soin ni aucune fatigue.

M^{me} *Proust* (Jeanne-Andrée), à Niort : infirmière-major à l'hôpital 104, à Niort, en a rempli les fonctions du 11 août 1914 au 1^{er} février 1919 (date de la fermeture de cette formation), prodiguant ses soins éclairés et assidus de jour et de nuit aux blessés confiés à sa généreuse sollicitude. N'a interrompu momentanément son service que lorsqu'elle y a été contrainte par l'altération de sa santé due au surmenage.

M. *Quantin* (Wilfrid-Hubert), à Auxerre : administrateur de l'hôpital 107, à Auxerre, comportant 180 lits, avec un personnel médical de 5 médecins et de 18 infirmières, a dirigé avec compétence et assiduité, d'août 1914 à janvier 1918, le service des entrées et des évacuations et coopéré par son habile gestion à la bonne marche de cette formation sanitaire.

M^{me} veuve *Relhié*, née Labié (Marie-Magdeleine-Louise), à Cahors : malgré ses faibles ressources et sa santé précaire, a contribué sans compter, de sa personne et de sa bourse, à toutes les œuvres de guerre de Cahors (réfugiés, mutilés, orphelins, prisonniers, tuberculeux). A spontanément organisé l'hôpital mixte 103, comptant 42 lits, de 1914 à 1917.

M^{me} *Remacle* (Marie-Madeleine-Marguerite-Jeanne-Léonie), à Arles : infirmière-major à l'hôpital 47, à Arles, du 1^{er} septembre 1914 au 13 janvier 1916, et du 15 janvier 1916 à la fermeture, à l'hôpital auxiliaire 105; n'a cessé de donner ses soins aux blessés et aux malades atteints d'affections contagieuses, avec un zèle et un dévouement dignes des plus grands éloges; s'est consacrée avec une

admirable abnégation à toutes ces tâches.

M^{me} *Rochard* (Angèle-Marie), en religion sœur Modeste, à Versailles : s'est consacrée, nuit et jour, pendant toute la durée de la guerre, aux soins des blessés en traitement à l'hôpital auxiliaire de Versailles 183. S'est distinguée par son inlassable dévouement, notamment au cours d'une épidémie de grippe, se dépensant sans compter auprès des nombreux malades confiés à sa sollicitude. Infirmière bénévole d'une haute valeur.

M^{me} *Rouchausse* (Angèle-Victorine), en religion sœur Léonide, à Paris : a rempli les fonctions d'infirmière surveillante à l'hôpital auxiliaire 144, à Paris, de septembre 1914 à juin 1919, soignant avec le plus grand dévouement les tuberculeux et les paludéens.

M^{me} *Salomon*, née Bénédic (Rosy-Marthe), à Paris : a fondé, au début de la guerre, dans la propriété lui appartenant à Lonjumeau, un établissement consacré à l'assistance aux convalescents militaires; en septembre 1915, cet établissement a été remplacé par l'hôpital auxiliaire 402, dont M^{me} Salomon a assumé, avec un admirable dévouement, les fonctions de directrice et à l'entretien duquel elle a pourvu exclusivement au moyen de sa fortune personnelle.

M^{me} *Scherdlin* (Marguerite-Louise-Mathilde), à Paris : excellente infirmière, consciencieuse, capable, dévouée, très aimée des soldats; a assuré, au moment des grosses arrivées, le service de jour et de nuit, sans reculer devant aucune fatigue. A rempli bénévolement ses fonctions dans divers hôpitaux de Paris et de Cannes jusqu'en mai 1917, époque à laquelle elle a dû prendre du repos, sur l'ordre du médecin. Auparavant, elle avait contracté en service un grave phlegmon. Palme d'argent de l'U. F. F. et du service de santé.

M^{me} *Weill*, née David (Andrée), à Angers : après avoir servi comme infirmière à l'hôpital 102, s'est particulièrement distinguée, depuis le début des hostilités, par son inlassable dévouement à l'œuvre des réfugiés du département de Maine-et-Loire, où elle a fait preuve des plus remarquables qualités d'organisatrice; par son action personnelle et incessante, a obtenu les résultats les plus satisfaisants.

Par décret du 10 janvier 1920, le Président de la République a conféré la médaille de la Reconnaissance française aux membres de l'U. F. F. dont les noms suivent :

VERMEIL

M^{me} *Fresson*, née Rau (Valentine), à Paris : infirmière de premier ordre, a, depuis le début jusqu'à la fin des hostilités, prodigué ses soins gratuits aux blessés et donné sa collaboration éclairée aux chirurgiens dans les salles d'opé-

rations, tant aux hôpitaux et ambulances des villes que du front, ainsi qu'au Maroc; services des plus méritoires qui appellent un témoignage de la reconnaissance publique.

ARGENT

M^{me} *Berthier*, née Marti (Césarine-Célestine), à Quincieux (Rhône) : après avoir été pendant sept mois attachée comme infirmière de bénévoles à une formation sanitaire de la métropole, a servi pendant vingt-sept mois à bord du navire-hôpital *la Navarre*, avec le plus grand dévouement. A contracté le typhus au chevet des malades.

cours des nombreux bombardements subis par la ville et l'hôpital.

M^{me} *Berthier* (Marie-Antoinette), à Quincieux (Rhône) : infirmière de l'U. F. F., a été affectée pendant deux ans à une formation de la métropole; a ensuite accepté d'embarquer sur le navire-hôpital *la Navarre*, où elle est restée plus de deux ans, donnant ses soins aux contagieux, et a contracté la grippe à leur chevet.

M^{me} *Fay*, née Valadon (Suzanne-Louise-Marthe-Eugénie), à Paris : infirmière-major à l'hôpital auxiliaire 108, s'y est fait remarquer par son zèle et sa rare capacité, non moins que par son esprit d'organisation et par un dévouement qui ne s'est jamais lassé.

M^{me} *Brown de Colstoun* (Marguerite-Marie), à Paris : infirmière de l'U. F. F., a servi durant plus de deux ans à l'hôpital de Saint-Dié avec un dévouement et une capacité hautement appréciés des médecins de cet établissement; a fait preuve de courage et de sang-froid au

M^{me} *Mariez* (Marguerite), à Versailles : a, comme infirmière-major d'abord, et ensuite comme infirmière-chef, rendu les plus appréciés services à l'hôpital 114 de Versailles, du 8 août 1914 au 30 mai 1919, où son zèle et sa régularité n'ont jamais fléchi devant la fatigue de la multiplicité des emplois auxquels s'appliquait son infatigable dévouement.

M^{me} *Mascart*, née Blocq (Louise-Frédérique), à Paris : affectée successivement à plusieurs formations militaires comme infirmière-major s'y est fait hautement apprécier par son zèle, son esprit d'organisation et son absolu dévouement.

BRONZE

M^{me} *Blaquière*, née Jeanne Daudé, à Aniane (Hérault) : a rempli les fonctions d'infirmière traitante à l'hôpital 101, à Paris, dès le 1^{er} septembre 1914, donnant ses soins assidus aux blessés et les veillant la nuit deux fois par semaine; a dû cesser son service en juin 1916, à raison d'une maladie grave contractée au chevet des blessés; s'est consacrée ensuite à la « Terre de France », œuvre ayant pour but la mise en culture de terrains en friche concédés à l'œuvre et au ravitaillement des pauvres à l'aide des produits de la récolte; a fait preuve, dans ses fonctions de secrétaire générale de l'œuvre, d'une endurance et d'un dévouement sans bornes, restant en permanence sur les champs de culture, en dépit des dangers que lui faisaient courir de violents bombardements. Services exceptionnels rendus au pays pendant plus de quatre ans.

M^{me} *de Bony de Lavergne*, née Tribou-det de Mainbray (Marie-Alexandrine-Antoinette), à Bujaleuf (Haute-Vienne) : infirmière-major aux hôpitaux auxiliaires de Saint-Léonard, de Paramé et de Vit-tel, a, pendant quatre ans et demi de guerre, prodigué ses soins aux blessés en traitement dans ces diverses formations, se dépensant sans compter avec un zèle, une assiduité et un dévouement dignes d'éloges. Services gratuits rendus sans interruption, sauf quelques jours de repos réglementaire.

M. *Boutfol* (Victor-Léon-Alexis), à Argenteuil : président d'honneur et secrétaire général de la Croix-Rouge à Argenteuil, a administré l'hôpital auxiliaire 127 à Argenteuil et fait de nombreux dons et avances pour assurer la bonne marche de cette formation comprenant 65 lits; a collaboré à diverses œuvres de guerre, dirigé comme président l'Association

BRONZE (Suite)

pour l'instruction notariale et le placement de mutilés de la guerre et l'Union fraternelle de la grande guerre. A, en outre, installé le Foyer du soldat dans une maison lui appartenant. Services continus pendant toute la durée des hostilités.

M^{me} *Bret*, née Jullien (Marie-Honorine), à Fréjus : présidente du comité de l'U. F. F. à Fréjus. S'est occupée avec un grand dévouement de l'organisation de l'hôpital bénévole (400 lits), de l'ouvrage et des secours aux combattants et à leurs familles, sous toutes leurs formes, et dans toutes les œuvres de guerre de la région.

M^{me} *Cantenot*, née Guinier (Marguerite-Thérèse-Félicie), à Dôle : infirmière diplômée en 1911, à l'hôpital auxiliaire 104, depuis 1914 jusqu'en 1916, a dû cesser temporairement son service en août 1915, ayant été blessée très gravement par un jet de pus à la face qui a occasionné un phlegmon.

M^{me} *Carpentier*, née Donnio (Anna-Victorine), à Rennes : infirmière-major, puis présidente de l'U. F. F., comité de Rennes, a, d'octobre 1914 à mai 1919, date de la fermeture de l'hôpital auxiliaire 101, à Rennes, rempli ses fonctions avec un zèle, une intelligence et un dévouement dignes d'éloges. Par son entrain, sa gaieté, sa bonté, a su gagner chacun et donner aux blessés, en plus des soins, le réconfort moral qui soutient et qui adoucit les souffrances.

M^{me} *Carrouget* (Marie-Louise), à Champigny-sur-Marne : infirmière-chef, médaille d'argent des épidémies et commémorative du Maroc. Dévouement incessant. En permanence à l'hôpital 120 depuis 1914 jusqu'en 1919. Forcée d'interrompre deux fois son service, pendant quelques jours, à raison du surmenage.

M^{me} *Claude* (Léonie-Irma-Marie), à Auxerre : a rempli pendant trois ans, d'août 1914 à janvier 1918, à titre bénévole, les fonctions d'infirmière de nuit à l'hôpital auxiliaire 107, à Auxerre, et donné ses soins aux blessés avec assiduité et dévouement, consacrant tout le temps dont son emploi de commerce lui permettait de disposer.

M^{me} *Crouzier* (Jeanne-Marie), en religion sœur Adeline, à Bar-le-Duc : a été affectée comme infirmière à l'hôpital 111, de Bar-le-Duc. Y a soigné pendant trente mois, au cours des hostilités, de nombreux malades, parmi lesquels se trouvaient des contagieux. S'est acquittée de sa tâche, sans souci des dangers de la contagion, avec une activité et un dé-

vouement remarquables. Signalée comme ayant rendu les plus grands services.

M^{me} *Curie* (Irène), à Paris : a rendu dans divers hôpitaux de Paris et des départements des services techniques de la plus haute valeur par l'installation d'appareils de radiographie et par des instructions aux praticiens, pendant toute la durée de la guerre, ainsi que par des soins donnés directement par elle aux blessés. A obtenu un témoignage de satisfaction du médecin-chef de l'hôpital temporaire 112, à Amiens, où elle se trouvait pendant les bombardements par avions.

M^{me} veuve *Debat*, née Pla (Anne-Jenny-Baptistine), à Narbonne : présidente du comité de l'Union des Femmes de France de Narbonne; bien qu'éprouvée par la guerre dans ses affections les plus chères, n'a cessé, depuis le début des hostilités, de se dépenser inlassablement pour les malades et les blessés confiés à sa Société.

M^{me} *Delfour*, née Brisédou (Marie-Louise), à Auxerre : infirmière bénévole à l'hôpital auxiliaire n° 107, à Auxerre, n'a cessé, depuis le mois de septembre 1914, de donner des soins de jour et de nuit aux grands blessés et aux malades contagieux, avec un zèle et un dévouement dignes d'éloges.

M. *Dubreuil-Chambardel* (Emile), docteur en médecine à Tours : s'est occupé, comme délégué régional de l'U. F. F., de l'organisation de nombreux hôpitaux. Sur son initiative, dès le début de la guerre, le nombre des lits de ces hôpitaux fut augmenté dans l'intérêt des blessés militaires et de nouveaux hôpitaux furent créés dans diverses villes, permettant à l'Union de mettre 1.500 lits à la disposition des victimes de la guerre. Obligé de se retirer en juillet 1916, pour raison de santé, a continué de s'intéresser aux formations qu'il avait organisées.

M^{me} *Duchêne*, née Laurent (Marie-Lucie), à Paris : infirmière diplômée de l'U. F. F., n'a cessé, depuis le 15 septembre 1914, jusqu'à février 1919, de soigner, à titre bénévole, les blessés avec une compétence et un dévouement au-dessus de tout éloge. Affectée d'abord à l'hôpital 47 de Saint-Briac, et ensuite à l'hôpital 108 à Paris, où elle était préposée au service des grands blessés, s'est dépensée sans compter dans ces deux formations, fournissant un travail considérable de jour et de nuit. Son précieux concours a été hautement apprécié par le service de santé et lui a valu les félicitations les plus flatteuses.

BRONZE (Suite)

M^{me} *Duchêne* (Louise-Marie-Lucy), à Paris : infirmière diplômée de l'U. F. F., a rempli, à titre bénévole, les fonctions d'infirmière à l'hôpital 47 à Saint-Briac, et ensuite à Paris, à l'hôpital 108. S'est acquittée de sa généreuse tâche, de septembre 1914 à février 1919, avec un dévouement digne des plus grands éloges et auquel ont rendu hommage ses chefs hiérarchiques.

M^{me} veuve *Faye*, née Courier (Louise-Marie-Amélie), à Marseille : infirmière bénévole à l'hôpital auxiliaire n° 109, à Marseille, depuis le début des hostilités, y a fait preuve constamment d'une activité remarquable et de beaucoup de dévouement jusqu'au 1^{er} juillet 1917, date de la cessation de ses services pour cause de maladie.

M^{me} *Frick* (Aurélien-Marie-Louise), à Angoulins-sur-Mer (Charente-Inférieure) : infirmière à l'hôpital auxiliaire n° 128, à Enghien-les-Bains. Pendant plus de trois ans, a rempli gratuitement ses fonctions avec compétence et un très grand dévouement, se mettant, malgré son âge avancé, à la disposition de tous les services.

M^{me} *Gourlat* (Eugénie), à Roanne : infirmière bénévole attachée à l'hôpital auxiliaire 103, a fait preuve d'un dévouement et d'une assiduité qui pendant toute la durée de la guerre ne se sont jamais démentis.

M^{me} *Granet*, née Fortune (Fernande-Thérèse-Louise), à Arles : infirmière de l'U. F. F., en service à l'hôpital d'Arles depuis septembre 1914, s'y est fait remarquer par son constant dévouement, sa générosité envers les blessés et sa capacité professionnelle. A obtenu les notes les plus élogieuses du service de santé.

M^{me} veuve *Hélye*, née Courty (Anna-Lucy), à Fougères : a fait preuve d'un zèle et d'un dévouement particulièrement signalés, non seulement dans la direction de l'hôpital auxiliaire 106 à Fougères, mais encore dans la large part qu'elle a prise, de jour et de nuit, au traitement des malades qui y ont été recueillis au nombre de 16.000.

M^{me} veuve *Huguet*, née Laine (Madeleine-Pauline-Julie), à Paris : infirmière-major à titre bénévole à l'important hôpital 108, de 300 lits, en a rempli les fonctions pendant quatre ans, d'août 1914 à juin 1918, avec une grande compétence et le plus absolu dévouement.

M^{me} *Kerr*, née Ulrich (Henriette-Marie-Elise), à Nantes : comme sous-directrice, a fait preuve, pendant quatre années, du dévouement le plus absolu et d'une com-

pétence technique indiscutable; a été l'âme d'une formation particulièrement importante et a compromis sa santé par un surmenage de tous les instants, apportant aux grands blessés, avec l'habileté de ses soins, le réconfort de son tact et de sa sérénité.

M^{me} *Lafont* (Blanche-Justine-Joséphine), à Arles : infirmière de l'U. F. F. à l'hôpital d'Arles, s'est signalée par son zèle, son assiduité et sa compétence dans le service de chirurgie; après une maladie contractée dans l'exercice de ses fonctions, les a reprises avant complète guérison.

M^{me} veuve *Lambert*, née Lambert (Eugénie), à Charenton : a été, pendant deux ans et demi, directrice gestionnaire de l'hôpital 170 de Charenton. S'est consacrée à ses fonctions avec le plus entier dévouement et ne les a abandonnées que lorsqu'elle y a été contrainte par son état de santé.

M^{me} *Lambert*, née de Prudhomme (Marie-Jeanne-Adélaïde), à La Rochelle : présidente de l'U. F. F., a organisé l'hôpital auxiliaire 108, à La Rochelle; n'a cessé, d'août 1914 à juin 1917, de se consacrer, malgré son grand âge, à la bonne marche de cette formation, ne ménageant ni ses peines, ni ses soins, dans l'accomplissement de la tâche qu'elle s'était imposée et n'abandonnant sa gestion que le jour où son état de santé ne lui a plus permis d'en continuer l'exercice.

M^{me} *Laurent-Walsain* (Paule-Renée-Marie), à Paris : attachée d'abord au service de pharmacie à l'hôpital auxiliaire n° 108, à Paris, s'est en même temps prodiguée auprès des blessés et des malades contagieux, leur donnant tous les soins nécessaires avec intelligence et activité.

M^{me} *Leloup* (Marie-Thérèse-Alice), à Paris : infirmière à l'hôpital auxiliaire n° 108, bénévole d'août 1914 à janvier 1916, rémunérée à raison de 150 francs par mois à partir de cette date jusqu'au 15 janvier 1919, a consacré tout son temps au service des typhoïdiques d'abord, des blessés ensuite, méritant, tant par sa compétence que par son dévouement, l'appréciation favorable du chirurgien-chef.

M^{me} *Marquiset*, née Benoit de Laumont (Anne-Fernande-Marie), à Paris : infirmière d'élite; a rempli d'octobre 1914 à novembre 1918 les fonctions d'infirmière-major à l'hôpital 117 (Janson-de-Sailly), s'est consacrée à sa tâche avec un dévouement sans bornes, donnant ses soins personnels aux blessés, se tenant à leur chevet douze heures par jour et

BRONZE (Suite)

les entourant de la plus affectueuse sollicitude. A la suite du surmenage qu'elle s'est volontairement imposé pendant quatre ans, sa santé a été gravement compromise.

M^{me} *Ménard*, née Rubin (Jeanne-Antoinette), à Rennes : s'est consacrée avec un dévouement reconnu, jour et nuit, au service des blessés arrivant en gare de Rennes, de 1914 à 1915. Affectée ensuite et successivement à l'hôpital 105, aux annexes des Tour-d'Auvergne et Vieux-Cour, s'est prodiguée avec zèle et dévouement aux soins et pansements en qualité d'infirmière-major.

M^{me} *Mérodack*, née Varin (Jeanne-Marie-Renée), à Angers : infirmière-chef, très dévouée et très capable. Depuis le 4 août 1914 jusqu'au 1^{er} février 1919, a rempli bénévolement les fonctions de monitrice d'une salle de chirurgie de 25 lits à l'hôpital auxiliaire 102, à Angers. En 1914, employée au service de contagieux, a contracté la scarlatine en les soignant. Médaille d'argent des épidémies.

M^{me} *Millot*, née Martin-Lavallée (Anne-Marie-Elisabeth-Adèle-Julie), à Paris : infirmière de l'U. F. F., employée pendant toute la durée de la guerre dans les services de grands blessés, impliquant un travail d'au moins huit heures par jour, a donné entière satisfaction à ses chefs de service par son zèle, son assiduité et sa compétence.

M^{me} *Néau*, née Drovant (Marie-Gabrielle), à Saint-Jean-d'Angély : présidente du comité de l'U. F. F., a dirigé avec le plus grand zèle, depuis le mois d'août 1914, l'hôpital auxiliaire 105, assurant par sa présence constante la marche régulière de tous les services, témoignant aussi d'un profond dévouement à l'œuvre officielle de Secours aux prisonniers de guerre de l'arrondissement.

M^{me} *Petitgand* (Marie-Eudoxie-Augusta), à Toul : infirmière bénévole de l'U. F. F., en service ininterrompu depuis le 2 août 1914, dans les formations sanitaires de Toul, a toujours fait preuve de courage, de zèle et d'exactitude, montrant un dévouement absolu.

M^{me} *Pier*, née Servy (Berthe), à Auxerre : couturière, n'a pas hésité à faire le sacrifice de ses intérêts personnels pour se consacrer bénévolement au service des blessés en traitement à l'hôpital auxiliaire 107, à Auxerre. A fait preuve depuis le début des hostilités du plus constant dévouement dans l'accomplissement de sa généreuse tâche, au point de compromettre sa santé très éprouvée par le surmenage que son service lui imposait.

M^{me} *Poinsignon* (Marie), en religion Révérende Mère Camille, à Rueil : a assumé pendant toute la durée de la guerre et sans interruption la direction de l'ambulance auxiliaire 135 à Rueil. S'est fait hautement apprécier par son abnégation et par les services précieux qu'elle a rendus.

M. *Rachel* (Pierre-Armand), docteur en médecine, à Honfleur : médecin chef de l'hôpital auxiliaire 113, à Honfleur, qui compte 222 lits. Y a assumé, seul, le service de chirurgie depuis septembre 1914, avec une assiduité et un dévouement dont les manifestations quotidiennes ont amené l'altération de sa santé.

M^{me} *Rigaud*, née Aubert (Sophie-Marie-Vitaline), à Saint-Servan : directrice de l'hôpital 102, à Saint-Malo, du 2 août 1914 au 23 octobre 1918. Services dévoués et assidus. Compétence et dévouement absolu; donnait ses soins personnels aux blessés et y consacrait souvent ses nuits.

M^{me} *Siros* (Marie-Madeleine), à Paris : infirmière bénévole à l'hôpital auxiliaire n° 198, de Paris, depuis sa création, en juillet 1915, jusqu'en juillet 1919, a consacré tout son temps aux soins des blessés, des diphtériques et des paludéens, et a même contracté la diphtérie au contact des malades.

M^{me} *Thévenot* (Marguerite-Françoise-Célestine), à Meudon : infirmière diplômée de l'U. F. F., a accompli, depuis le début de la guerre jusqu'en fin décembre 1918, les fonctions d'infirmière-major à l'hôpital auxiliaire n° 107 de Meudon, se consacrant chaque jour aux soins des blessés avec un zèle et un dévouement dignes d'éloges. Services continus et très appréciés par le corps médical.

M. *Thomas* (François-Abel), docteur en médecine au Raincy : médecin chef des hôpitaux auxiliaires 115 et 178, a assuré son service pendant toute la durée de la guerre avec autant de zèle que de désintéressement.

M^{me} *Vic*, née Maignien (Marthe-Marie-Lucie), à Saint-Sébastien : infirmière bénévole d'un dévouement, d'une intelligence et d'une activité au-dessus de tout éloge, n'a cessé de remplir les fonctions d'infirmière, depuis le 2 septembre 1914, d'abord à Bordeaux, au grand lycée, à l'île de Ré, puis à Pau, à l'hôpital auxiliaire n° 137, dont elle a assuré la direction avec compétence et activité, apportant dans le service de chirurgie le plus précieux concours.

BRONZE (Suite)

M. *Violet* (Jean-Marie-Louis), docteur en médecine à Paris : médecin traitant à l'hôpital auxiliaire n° 114, à Paris, pendant toute la durée de la guerre, a, mal-

gré son âge et les soins que réclamait sa santé, assumé les services avec une régularité et un dévouement qui ont été hautement appréciés.

Par décret du 11 mars 1920, le Président de la République a conféré la médaille de la Reconnaissance française aux membres de l'U. F. F. dont les noms suivent :

ARGENT

M^{me} *Bruneton* (Marie), à Saint-Cloud (Seine-et-Oise) : infirmière remarquable d'une haute valeur professionnelle et d'un dévouement qui ne s'est jamais démenti, ayant mérité la croix de guerre avec citation à l'ordre de l'armée en 1916. A rendu depuis lors les services les plus appréciés dans les hôpitaux de France et de l'armée d'Orient.

M^{me} *Champagne de Labriolle*, née Chrétien-Lalanne (Marguerite-Louise), à Paris : infirmière-major bénévole dans diverses formations sanitaires soit à Paris, à Vittel, à Amiens, à Cambrai ou à l'ambulance 1073 (équipe chirurgicale A 285) sans interruption d'août 1914 à août 1919; n'a cessé de faire preuve des plus hautes qualités techniques et morales, se faisant partout distinguer par son intelligente compétence, par son énergie, par sa ferme douceur et son constant dévouement auprès des blessés ou malades, par son complet oubli d'elle-même.

M^{me} *Grenillet* (Joséphine-Marie-Pauline), à Paris : infirmière-major à l'hôpital 144 (Paris), s'est, avec un dévouement

exceptionnel, consacré nuit et jour aux blessés, notamment aux asphyxiés par les gaz. Lors des bombardements, restait auprès des grands malades qu'on ne pouvait pas descendre.

M^{me} veuve *Lepicard*, née Lambing (Eléonore-Gabrielle), à Pantin : a, dès les premiers jours de la guerre, organisé à Pantin, de sa propre initiative, un hôpital (n° 119), contenant 120 lits, et qui a fonctionné jusqu'au 31 janvier 1919, sous son habile et active direction; prodiguant elle-même ses soins aux blessés, passant ses journées entières à l'hôpital, et souvent ses nuits, notamment pendant les bombardements, n'a cessé de se dévouer, avec une abnégation absolue, à la grande tâche qu'elle s'était imposée, donnant à tous le plus bel exemple d'énergie, de persévérance et de patriotisme.

M^{me} *Mezergue* (Marie-Gabrielle), à Paris : a, comme infirmière, et plus spécialement dans le dur et périlleux service des trains sanitaires, fait preuve des plus belles qualités. Blessée au cours d'un bombardement.

BRONZE

M^{me} *Allard*, née Lenoir (Magdeleine-Baptistine), à Paris : infirmière-major pendant toute la durée de la guerre, s'est fait remarquer par son dévouement et son inlassable activité autant que par son esprit de décision et son aptitude à donner d'excellents soins aux blessés et aux malades; services absolument gratuits.

M^{me} veuve *Bamberg*, née Rostagni (Françoise-Joséphine), à Nice : infirmière directrice bénévole de l'hôpital auxiliaire 107, a prodigué ses soins aux soldats blessés ou malades avec une grande bonté et beaucoup de dévouement, d'août 1914 à décembre 1915, date de la fermeture de l'hôpital; s'est ensuite adonnée

d'une façon continue à la direction de diverses œuvres de guerre, notamment le Foyer du soldat, fondé par elle à Nice, la cantine du refuge des permissionnaires, etc., s'imposant ainsi une très lourde tâche par une surveillance des plus minutieuses qui s'exerçait tous les jours, souvent jusqu'à 9 heures du soir, et parfois même pendant toute la nuit.

M^{me} *Baylancq*, née Verdeau (Jeanne-Marie-Thérèse-Honorine), à Pau : infirmière-major de chirurgie, a contribué à la toute première installation de l'hôpital auxiliaire n° 137, de Paris, et y a rempli avec zèle et dévouement les doubles fonctions d'économiste et d'infirmière-major de septembre 1915 à août 1917.

BRONZE (Suite)

M^{me} *Bernard*, née Plasson (Cécile-Irma), à Asnières : présidente du comité de Bois-Colombes (U. F. F.), a dirigé, à Bois-Colombes, deux hôpitaux importants, veillant à tous les services et s'occupant de tous les détails : approvisionnement, recrutement du personnel, soins aux soldats, lingerie, organisation de quêtes et fêtes pour recueillir les sommes nécessaires aux hôpitaux. Par son concours actif et dévoué, a assuré la bonne marche de ces formations où de nombreux blessés ont été soignés.

M^{me} *Berty* (Marie-Louise), à Paris : infirmière diplômée de l'U. F. F., a été attachée à l'hôpital 106 de Bar-sur-Seine, de septembre 1914 à octobre 1915, puis à l'hôpital 165 à Rennes jusqu'à janvier 1919. A Bar-sur-Seine, a donné les soins les plus dévoués aux malades et blessés confiés à sa sollicitude. A Rennes, a assuré avec assiduité le service de stérilisation; est signalée par ses chefs comme une infirmière d'élite et d'un zèle infatigable.

M^{me} *Bonnefoi*, née Caménisch (Jeanne-Geneviève-Marie), à Aubagne : infirmière diplômée, a assuré à titre bénévole, d'août 1914 à janvier 1918, le service d'une salle de fiévreux, parmi lesquels se trouvaient de nombreux tuberculeux, salle de l'hôpital auxiliaire 106 à Aubagne. Infirmière très dévouée, s'est signalée par son assiduité, sa compétence et sa sollicitude envers les malades confiés à ses soins.

M^{me} *veuve Brachet*, née Bazille (Jeanne-Françoise-Nelly), à Aix-les-Bains : pendant toute la durée des hostilités a exercé une haute surveillance sur l'administration des hôpitaux de l'Union des Femmes de France à Aix-les-Bains et à Chambéry. En outre, a organisé un cercle du soldat, une cantine pour le ravitaillement des permissionnaires. A fait des sacrifices pécuniaires de 20.000 à 25.000 fr.

M^{me} *Champion* (Henriette-Marie), en religion sœur Nathalie, à Bourges : cette religieuse, malgré ses soixante-dix ans, s'est offerte généreusement, dès le début de la guerre, pour soigner les blessés dans l'hôpital auxiliaire n° 101, de Bourges, comprenant 250 lits, presque tous occupés, et leur a prodigué ses services de jour et de nuit avec un dévouement égalant sa grande compétence.

M^{me} *Clément* (Cécile), à Versailles : infirmière-major bénévole de la plus haute compétence, attachée à l'hôpital 114 de Versailles, n'a cessé de faire admirer par tous son incomparable dévouement, prodigué sans relâche pendant toute la durée des hostilités.

M^{me} *Le Dantec* (Jeanne-Josèphe-Hortense), à Paris : infirmière bénévole à l'hôpital auxiliaire n° 106, de Château-Thierry, où elle a eu une belle tenue sous les bombardements en 1914; a continué ses services à l'hôpital auxiliaire 106 de Bar-sur-Seine, puis à l'hôpital complémentaire n° 105 de Rennes, et enfin à l'hôpital militaire du Val-de-Grâce, où, jusqu'à fin juin 1919, elle s'est fait remarquer par son dévouement et son abnégation comme infirmière-major.

M^{me} *Duclos* (Berthe-Marthe), à Paris : infirmière bénévole à l'hôpital auxiliaire n° 102, à Paris, a fait preuve, durant trois ans, de jour et de nuit, du plus grand zèle et d'un dévouement absolu auprès des blessés confiés à ses soins.

M^{me} *Duclos* (Emilienne-Lucie), à Paris : infirmière bénévole à l'hôpital auxiliaire n° 102, à Paris, a, durant trois ans, témoigné aux blessés un dévouement absolu, leur prodiguant des soins assidus avec le plus grand zèle.

M^{me} *Ducomet*, née Ducor (Gabrielle-Julie-Marie-Thérèse), à Rennes : infirmière bénévole à l'hôpital auxiliaire de Rennes, n° 101, n'a cessé, depuis le début des hostilités, et jusqu'à la fermeture de la formation (avril 1919), de donner des soins aux malades et blessés avec un zèle, une persévérance et un dévouement des plus méritoires. A rendu à l'hôpital d'importants services, se consacrant huit à dix heures par jour à l'assistance des blessés.

M^{me} *Forichon* (Frédérique-Louise-Marie-Geneviève), à Paris : infirmière bénévole à l'hôpital auxiliaire n° 121 et à celui n° 407 de Paris puis à l'un des hôpitaux d'Amiens, enfin à l'hôpital complémentaire n° 38 de Beauvais, a donné, dans ces diverses formations, l'exemple du dévouement le plus assidu joint à la compétence la plus remarquable, du commencement à la fin des hostilités. Se consacre encore actuellement à la cause nationale par la direction du poste de secours dispensaire de l'U. F. F., à Ressous-sur-Matz (Oise).

M^{me} *Fouchard* (Amanda-Berthe), en religion sœur Madeleine, à Paris : infirmière bénévole à l'hôpital 144 de Paris, depuis août 1914 à juin 1919, n'a cessé de rendre les plus appréciés services, tant comme surveillance exercée que comme soins donnés. S'est fait aimer de ses malades par un dévouement qui ne reculait devant aucune fatigue ni aucune veille pour les soulager.

M^{me} *Garnier* (Marie-Victorine-Françoise), à Paris : services ininterrompus dès avant la guerre, au Maroc, jusqu'en dé-

BRONZE (Suite)

cembre 1918, et rendus avec compétence, dévouement et abnégation. Infirmière modèle.

M^{me} *Guénot* (Yvonne-Georgette-Victorine), à Paris : infirmière bénévole, infirmière chef d'une salle de 65 lits, attachée à l'hôpital auxiliaire n° 103, à Paris. A su mériter par son zèle et son dévouement l'éloge de ses chefs.

M^{me} *Gueylard* (Gabrielle-Emilie), à Paris : pendant deux ans de guerre, a prêté son concours bénévole à l'hôpital auxiliaire 103 (Ecole normale) en qualité d'aide-infirmière chargée des pansements. A manifesté, dans cet emploi, beaucoup de zèle et d'intelligence.

M^{me} *Jullion* (Louise), à Champigny (Seine) : infirmière bénévole à l'hôpital auxiliaire n° 112 à Fécamp, d'octobre 1914 à août 1915, puis à l'hôpital auxiliaire n° 120 de Champigny-sur-Marne, de cette dernière date au mois d'août 1919, a prodigué avec un zèle louable, de jour et de nuit, ses soins aux blessés et aux malades.

M^{me} *Lacascade* (Anne-Rose-Elise), à Paris : infirmière diplômée militaire du Val-de-Grâce, est entrée dès le 4 août 1914 comme infirmière bénévole à l'hôpital 117 à Paris, affectée au service des grands blessés, a toujours montré, dans l'exercice de ses fonctions, une compétence incontestable et un dévouement sans bornes, veillant les blessés au moins deux nuits par semaine, et rendant ainsi à l'hôpital les plus signalés services, jusqu'en juin 1919, date de la fermeture de cet hôpital.

M^{me} *Lafay* (Jeanne), à Roanne : infirmière bénévole à l'hôpital 103 de Roanne, n'a cessé, depuis le début de la guerre, pendant quarante-quatre mois, de se dévouer aux blessés, leur prodiguant les soins les plus assidus avec un zèle et une activité dignes d'éloges. A fait preuve d'une bonté et d'une sollicitude qui ont contribué au réconfort moral des hospitalisés placés dans son service.

M^{me} *Leroide* (Marguerite-Louise), à Ablon-sur-Seine : infirmière bénévole, puis infirmière-major; constamment chargée d'assurer le service des grands blessés, s'est toujours acquittée de sa tâche de la façon la plus louable, grâce à son intelligence, à son savoir professionnel, à son extrême dévouement.

M^{me} *Level* (Yvonne-Marie), à Constantinople : infirmière diplômée de l'U. F. F., a été attachée à l'hôpital auxiliaire 101 depuis février 1915. A fait preuve, dans l'exercice de ses fonctions, de remarquables qualités professionnelles et d'un constant dévouement aux blessés confiés

à ses soins. Chargée pendant un an du soin des blessés atteints de gangrène et des lésions du rachis, s'est signalée par son zèle et sa compétence. Depuis la fermeture de l'hôpital 101, a continué son service d'infirmière dans un hôpital de Constantinople.

M^{me} *Maurice* (Henriette-Thérèse), à Bry-sur-Marne : infirmière bénévole, a assumé pendant trois ans à l'hôpital 155 du Perreux, de 20 heures à 8 heures, le service de nuit avec zèle et dévouement.

M^{me} *Michel* (Marie-Caroline), à Angers : infirmière monitrice d'une salle de chirurgie à l'hôpital auxiliaire 102 d'Angers, a, pendant plus de quatre ans, quoique éloignée de la ville, et malgré son âge, assuré son service avec le plus grand dévouement. Remplit actuellement les fonctions de dame visiteuse des réformés tuberculeux.

M^{me} *Mourgues* (Yvonne-Claire-Madeleine), à Paris : infirmière bénévole à Paris, d'abord à l'hôpital auxiliaire 144, rue de la Tour-d'Auvergne, puis à l'hôpital temporaire Rollin. S'est partout acquittée de sa tâche avec un dévouement et une compétence hautement appréciés, montrant un équilibre moral parfait et très aimée des malades auxquels elle prodiguait ses soins.

M^{me} *Naudé*, née Guillaume (Marguerite-Emilie), à Bizanos (Basses-Pyrénées) : a accompli avec beaucoup d'exactitude et de dévouement ses fonctions d'infirmière et de directrice adjointe à l'hôpital auxiliaire n° 137 de Pau, depuis le 25 septembre 1914 jusqu'au 15 avril 1919, date de la fermeture dudit hôpital.

M^{me} *Nieolas*, née Gillot (Marie-Mélanie-Clémentine), à Nancy : vice-présidente du comité de Lunéville, a donné un bel exemple de tranquille courage pendant les combats qui se sont livrés à Lunéville et l'occupation allemande, ne cessant de venir quotidiennement à l'hôpital 102, dont elle assurait le fonctionnement par la direction du vestiaire. A été l'objet d'une citation à l'ordre de l'armée, du 17 août 1919.

M^{me} *Paufigue*, née Berthier (Louise), à Lyon : a dirigé avec fermeté, intelligence et le plus grand dévouement, pendant toute la durée de la guerre, tous les services du comité lyonnais de l'U. F. F., et assuré le bon fonctionnement des hôpitaux, dont le nombre s'est élevé jusqu'à 7, comptant près de 1.200 lits.

M^{me} *veuve Peuvrel*, née Bellemontre (Augustine-Eugénie), à Paris : fondatrice d'un hôpital, en a assuré la direction pendant toute la guerre avec un dévouement inlassable. Infirmière-major placée

BRONZE (Suite)

à la tête du service des officiers gravement blessés, s'est consacrée à sa tâche avec le plus grand zèle.

M^{me} *Quenion*, née Pepin (Marie-Louise-Virginie-Alexina), à Angers : affectée pendant toute la durée de la guerre, et jusqu'au 1^{er} février 1919, comme infirmière bénévole à l'hôpital auxiliaire n° 102 d'Angers, n'a cessé de prodiguer ses soins aux blessés avec un zèle et un dévouement exemplaires; s'est également occupée des réfugiés et des réformés tuberculeux, prêtant, en outre, son concours aux fêtes et quêtes organisées pour subvenir aux frais de la formation.

M^{me} *Quenu* (Henriette-Catherine-Marie), à Paris : s'est prodiguée, au Val-de-Grâce, avec un inlassable dévouement, pendant toute la guerre, auprès des blessés comme infirmière, auprès des aveugles comme rééducatrice. Tous ces services ont été continus, sauf un repos de trois semaines, par an, et non rémunérés.

M^{me} *Renard* (Thérèse-Elisabeth), à Nancy : a, pendant trois ans et demi, rendu, comme infirmière, de méritoires services, à l'entière satisfaction de ses chefs, en dépit de sa santé délicate, dans les hôpitaux auxiliaires 15 A et 108 à Nancy, A contracté une maladie en service.

M^{me} *Revilliod*, née Ginet (Marie-Isabelle), à Gap : directrice de l'hôpital auxiliaire de Paramé, du 23 septembre 1914 au 1^{er} mai 1918. A organisé et dirigé l'hôpital avec une activité et un dévouement au-dessus de tout éloge (douze heures de service par jour).

M^{me} *Ritte*, née Birbel (Jeanne-Ernestine-Elisabeth), à Vierzon : directrice d'hôpital pendant trois ans, y a fait preuve du plus absolu dévouement et d'une grande générosité.

M^{me} *Rostand*, née Batcave (Jeanne-Antoinette), à Paris : a été infirmière bénévole dans trois hôpitaux différents, allant où le devoir l'appelait pendant la guerre, acceptant les tâches les plus pénibles. A constamment donné des soins, jour et nuit, à de grands blessés, dont elle s'est fait aimer par sa douceur.

M^{me} *Roussel* (Marie-Herveline), en religion sœur Sainte-Irénée, à Bourges : cette religieuse s'est offerte généreusement, dès le début des hostilités, pour assurer le pénible service des nuits à l'hôpital auxiliaire 101 de Bourges, comprenant 250 lits, presque toujours occupés par de grands blessés, auxquels elle n'a cessé de prodiguer gratuitement les soins les plus compétents.

M^{me} veuve *Sabourdy*, née Moissel (Etiennette-Charlotte), à Vichy : membre des principales œuvres de guerre de Vichy, directrice de l'hôpital auxiliaire 109, fondatrice du Foyer du soldat, vice-présidente du comité des pupilles de la guerre et du Phare des aveugles, n'a cessé, pendant toute la durée des hostilités, de donner l'exemple d'un dévouement et d'une activité dignes d'éloges. A soigné deux années, de 1914 à 1916, les blessés à l'hôpital 109 et contribué, pour une très large part, à la prospérité des œuvres charitables de Vichy.

M^{me} *de Traz*, née Guysperger (Laure), à Paris : infirmière bénévole, d'abord à l'hôpital d'évacuation 12 à Neufchâteau (Vosges), ensuite à l'hôpital auxiliaire 122 à Paris, s'est signalée dans ces deux fonctions tant par son assiduité que par son endurance. Ses soins attentifs, alliés à sa valeur technique, lui ont valu les éloges des médecins-chefs. Services continus depuis septembre 1914 jusqu'au 3 septembre 1918, sauf une interruption de quelques mois.

M^{me} *Treille*, née Solmavico (Anna-Maria), à Saint-Florentin : âgée de 63 ans en 1914, a rendu les plus grands services à l'hôpital auxiliaire 107 à Auxerre, puis en 1918 a continué ses fonctions d'infirmière à Paris au Val-de-Grâce, même sous les bombardements.

M^{me} *Tual* (Victoria-Clémentine), à Saint-Malo : a, pendant vingt-huit mois, soit comme infirmière à l'hôpital 114, soit comme infirmière-major aux hôpitaux 94 et 95, fait preuve d'un dévouement signalé en donnant ses soins aux blessés.

M^{me} *Vassal* (Colombe-Victoire), en religion sœur Marie-Antoinette, à Paris : infirmière à l'hôpital auxiliaire n° 167, avenue Malakoff, à Paris, a, pendant plus de trois ans, prodigué ses soins aux blessés et aux malades avec un dévouement et un zèle au-dessus de tout éloge; a fait preuve de beaucoup de compétence et d'une abnégation constante.

M^{me} *Verheyde* (Angèle-Marie-Louise), en religion sœur Julienne, à Rueil : a rempli gratuitement et sans interruption, du 30 septembre 1914 à fin janvier 1919, les fonctions d'infirmière-major à l'ambulance 135 à Rueil (fondation Cognacq), se signalant par son esprit d'initiative, ses soins éclairés et intelligents et son dévouement inlassable. Les pansements les plus délicats et la préparation des salles d'opérations lui étaient confiés (douze heures de présence par jour en moyenne), santé très ébranlée par le surmenage qu'elle s'était imposé.

Sur la proposition de M. le docteur Cressac, médecin-chef de l'hôpital français de Moscou, les récompenses suivantes ont été décernées aux infirmières de l'U. F. F. qui se sont dévouées pendant la guerre dans les hôpitaux de Pétrograd :

La croix de guerre, la médaille de la Reconnaissance française et la médaille des épidémies ont été attribuées à :

M^{me} Marie Berthier, en religion sœur Stanislas;

M^{me} Marie Philippe, en religion sœur Amédée;

M^{me} Marie Simon, en religion sœur Natalie.

La croix de guerre a été décernée à M^{lle} Violette-Hermann.

NÉCROLOGIE

Le général Mercier-Milon est décédé brusquement le 25 mars.

Engagé volontaire pendant la guerre de 1870-1871, il passa ensuite par Saint-Cyr et par l'ancienne Ecole d'état-major. Il en sortit très brillamment. Les qualités exceptionnellement solides qu'il révéla dès sa jeunesse et que l'avenir ne cessa de confirmer lui firent attribuer, au cours d'une carrière constamment coupée par des stages et des commandements dans la troupe, des fonctions particulièrement lourdes. Successivement chef de bataillon attaché à l'état-major de l'armée, lieutenant-colonel et colonel chef de la section du personnel d'état-major, général directeur de l'infanterie au ministère de la guerre, commandant de la 7^e division d'infanterie, puis de la division de Constantine, enfin du 15^e corps d'armée, il venait de passer au cadre de réserve quand éclata la guerre de 1914.

Il commanda d'abord un secteur du camp retranché de Paris, puis la 5^e région.

Par une rectitude de jugement qui n'était jamais en défaut, par une droiture et une fermeté de caractère incomparables, par son goût des responsabilités, il s'imposait partout comme un chef. Il montrait, dans toute sa vie privée, les mêmes rares qualités. Il était le plus sûr et le plus précieux des amis.

Depuis plus de deux années, le général Mercier-Milon avait consenti à prêter son généreux concours à l'U. F. F., et il avait accepté de remplir les fonctions de délégué général pour l'Afrique du Nord.

En 1913, le nombre des comités de l'Afrique du Nord s'élevait à dix-neuf; aujourd'hui, ce nombre est de vingt-huit, sans compter les sous-comités.

Ce résultat est dû au dévouement des délégués régionaux d'Algérie, de Tunisie et du Maroc. Mais le général Mercier-Milon a secondé leur activité : il a su donner une direction heureuse aux efforts de tous; par son esprit de méthode et d'organisation, il a rendu les plus grands services, et sa

perte sera vivement ressentie aussi bien à Paris que dans toutes les villes de l'Afrique du Nord où l'U. F. F. était représentée.

Chacun appréciait l'aménité de son caractère, ainsi que l'extrême bienveillance et la grande courtoisie avec lesquelles il accueillait tous ceux qui l'approchaient.

Il laisse après lui des regrets unanimes, et le Comité central ne peut qu'y ajouter le témoignage de sa reconnaissance pour le concours que lui apportait cet homme de bien.

Nous avons le regret d'apprendre la mort d'un de nos plus anciens professeurs, le docteur Courtin.

En raison de sa santé, le docteur Courtin avait cru devoir abandonner ses fonctions depuis quelques années; mais, dès le début de la guerre, il revint se mettre à la disposition de la directrice de l'enseignement.

Malgré toutes les difficultés, il professa le cours du 11^e arrondissement, fit partie des jurys d'examen et rendit de toutes façons les services les plus signalés.

Nous prions sa famille de bien vouloir accepter nos sincères condoléances.

Le Comité de Blois vient d'être douloureusement éprouvé par la perte de sa trésorière, M^{me} Patte, qui fut une de ses collaboratrices les plus dévouées et qui lui consacra, durant trente-trois ans, son temps, son activité, ses hautes capacités.

Elle fut de celles qui, en 1887, sous la direction du docteur Banchon, fondèrent à Blois ce Comité. Membre du Conseil d'administration, elle succédait quelques années plus tard, comme trésorière, à M^{me} Confant, et devait conserver ce poste jusqu'aux derniers jours de sa vie. C'est à l'ordre admirable de sa gestion que le Comité de Blois est en grande partie redevable de la prospérité financière, qui, au jour de la mobilisation, lui a permis de disposer de ressources suffisantes pour ouvrir et maintenir pendant quatre ans un hôpital de 76 lits. Bien que sa vue, très affaiblie, lui ait rendu dans ses dernières années sa comptabilité difficile, son dévouement ne s'est pas démenti, et ce n'est qu'à la dernière Assemblée générale (9 décembre 1919) qu'elle avait résigné ses fonctions.

Deux mois plus tard, elle fut brusquement enlevée, le 24 février, à l'affection de ses parents et de ses nombreux amis.

M. Albert Goulard, président du tribunal civil, un des membres fondateurs du Comité de Montauban, en avait été élu trésorier en mai 1891. Il est resté le conseil précieux et dévoué de la Société jusqu'au jour douloureux (5 janvier 1920) où il fut enlevé à l'affection des siens, victime de son dévouement à son pays.

Si les finances de ce Comité ont connu une ère de prospérité ininterrompue, c'est grâce à sa gestion impeccable et à sa méticuleuse exactitude.

Homme de devoir, d'une exquise délicatesse de sentiments, ardent pa-

triotte, pendant toute la guerre il s'est dépensé sans compter pour toutes les œuvres de la défense nationale; en particulier, que de services rendus à cet hôpital 105 qu'il aimait tant! Tous les jours, il venait prendre sa part du travail quotidien: les petits soldats, les blessés, se souviennent avec émotion de son extrême bonté et de ses attentions.

L'administration de l'hôpital, reconnaissante de l'appui moral donné pendant ces cinquante-trois mois, si largement et avec tant de compétence, s'incline bien bas devant son cercueil et adresse à celui qui n'est plus l'hommage de sa profonde douleur.

DIVERS

Nous adressons nos félicitations à M. le docteur Masselot, ancien interne des hôpitaux de Paris, médecin de l'U. F. F. à Tunis, qui vient, après un brillant concours subi devant la Faculté de Paris, d'être proposé pour les fonctions de médecin-chef de service à l'hôpital français de Tunis.

Nous publions avec plaisir la lettre ci-dessous, adressée à M^{me} Galli par la déléguée de la Croix-Rouge polonaise en France:

Paris, 15, rue Marignan, le 9 mars 1920.

Madame,

Il m'est bien agréable de vous remercier au nom de la Croix-Rouge polonaise pour le don en pansements et en médicaments que vous avez bien voulu nous adresser. Comme il coïncidait avec le départ d'un train de matériel, il a pu aussitôt être dirigé sur Varsovie.

En vous remerciant pour la bienveillance de votre accueil, je vous prie, Madame, de trouver ici l'expression de mes sentiments distingués.

Signé: Comtesse PLATER-LYBERG.

Toutes les infirmières de l'U. F. F., habitant Paris et la banlieue parisienne, sont d'office conviées aux réunions amicales Jonquièrre, créées à leur intention, et peuvent, d'ores et déjà, considérer cet avis comme une invitation.

Dates et sujets des conférences et réunions pour le 1^{er} semestre de 1920:

Samedi 27 mars (16, rue de Thann): « Le rôle de la femme dans les œuvres sociales d'après-guerre », conférence par M. le docteur François Sorel, secrétaire du Comité consultatif d'hygiène au ministère des régions libérées.

Dimanche 18 avril (16, rue de Thann) : Petite représentation récréative et artistique (comédie, monologues, chants, etc.).

Samedi 15 mai, à 5 h. 30 (école des filles, rue Félix-Pécaut) : « L'assistance médico-sociale en France », conférence par M. Jolly, ancien député.

Samedi 12 juin, à 5 h. 30 (école des filles, rue Félix-Pécaut) : « L'hygiène scolaire et la lutte contre la tuberculose », conférence par M. le docteur Cousin, ancien interne des hôpitaux de Paris.

DEUXIÈME PARTIE

Remise de la Croix de la Légion d'Honneur aux Présidentes des trois Sociétés de la Croix-Rouge

Cérémonie du 22 mars chez M^{me} PÉROUSE

Nous empruntons au *Petit Journal* (13 mars) le récit de la cérémonie au cours de laquelle M. le Président de la République a remis à notre vénérée présidente, M^{me} Pérouse, les insignes de la Légion d'honneur, en même temps qu'aux présidentes des deux sociétés sœurs :

Le Président de la République a rendu, hier, un éclatant hommage à l'inlassable dévouement de nos infirmières de France, en épinglant, lui-même, à l'Élysée, en une cérémonie tout intime, la croix de la Légion d'honneur au corsage des trois présidentes de la Croix-Rouge française : M^{me} Carnot, la comtesse d'Haussonville et M^{me} Pérouse.

Y eût-il jamais croix mieux méritées que celles-là, qui consacrent de façon nationale les inappréciables services rendus pendant la guerre par l'Association des Dames françaises, la Société de secours aux blessés militaires et l'Union des Femmes de France ?

Les trois présidentes, dont la modestie égale la grandeur d'âme, résumant, en effet, ces légions admirables d'infirmières à coiffes blanches ou bleues qui pendant de longs mois, penchées au chevet de nos chers blessés, les ont sauvés ou guéris.

Toutes les trois se dérobent aux félicitations, trouvant naturelle la tâche qu'elles ont assumée pendant la durée des hostilités.

Mais quelle tâche écrasante !

C'est M^{me} Carnot, qui, non contente d'organiser des équipes de dames qui allèrent pendant la guerre du Maroc, 1907-1908, soigner les blessés à Alger, Colomb-Béchar et Ain-Sefra, a placé, depuis 1914, dans 365 hôpitaux, créés de toutes pièces, 15.000 infirmières. C'est M^{me} la comtesse d'Haussonville, qui, alors toute jeune mariée, entre, en 1870, au service de la Société de secours aux blessés militaires et qui, dans la période de la guerre, trouve un champ immense, digne de son activité. C'est enfin M^{me} Pérouse, qui, par la mobilisation de ses 15.000 élèves diplômées, a organisé les hôpitaux auxiliaires et les hôpitaux complémentaires, refusant, au moment de la Marne, de quitter Paris pour Bordeaux.

Comment, après semblables exemples, douter des destinées ou du salut d'un pays qui produit pareilles floraisons de dévouement et d'abnégation ?

M. Paul Deschanel a vivement félicité les trois présidentes des éclatants services rendus par leurs Sociétés et de leur infatigable dévouement personnel.

Après la remise des croix, les nouvelles décorées ont été reçues par M^{me} Deschanel, qui leur a adressé ses félicitations et ses compliments.

Quelques jours après — le 22 mars — une fête de famille réunissait, chez M^{me} Pérouse, les membres du Conseil d'administration de l'U. F. F., ainsi que les présidentes des groupes d'arrondissements, qui offraient à notre présidente la croix de diamants. Elle lui fut remise par le docteur Bou-

loumié, qui, au milieu de l'émotion générale, prononça l'allocution suivante :

Madame et chère Présidente,

Vous le voyez, vous le lisez sur nos visages, vous l'entendez dans nos propos, c'est dans un même sentiment que nous sommes tous groupés autour de vous aujourd'hui pour vous rendre hommage, vous exprimer notre joie de la distinction si méritée dont vous avez été l'objet et pour vous dire, à cette occasion, quels sont notre attachement et notre dévouement à notre chère présidente.

Vous le voyez aussi, vous personnifiez à ce point votre Société, que l'honneur qui vous est fait semble rejaillir sur tous ses membres; vous pouvez en juger à la satisfaction et à l'orgueil qu'ils en éprouvent comme s'il était fait à eux-mêmes. Aussi, moi, leur doyen, suis-je particulièrement heureux du privilège que me donne mon âge, d'être leur interprète et leur porte-paroles.

Vous m'aviez fait le grand honneur, auquel j'ai été très sensible, de me choisir pour parrain. M. le Président de la République l'a réclamé pour lui-même et, en vertu d'un de ces droits régaliens qui ont survécu sous la République, c'est à lui qu'est échue la faveur de vous donner l'accolade en vous introduisant officiellement dans l'ordre de la Légion d'honneur et en épinglant la croix sur votre poitrine. Je voudrais prendre ma revanche.

La réunion d'aujourd'hui n'a donc rien d'une cérémonie officielle; elle n'est autre chose que la manifestation unanime et spontanée des sentiments de l'Union tout entière, sentiments de respectueuse affection, d'admiration et de reconnaissance, qui, partant du plus profond du cœur de tous, va sûrement au vôtre parce que vous les sentez très sincères.

Comment d'ailleurs pourrait-il en être autrement, après plus de trente ans d'intime et affectueuse collaboration, du moins pour ceux qui, comme moi, savent tout ce que, pendant cette longue période, vous avez fait pour l'œuvre commune, l'élan et l'éclat que vous lui avez donnés, le dévouement admirable et soutenu avec lequel vous l'avez dirigée pendant la guerre et, par là-même, la grande part qui vous revient dans son succès, dont chacun de ses membres est en droit de s'enorgueillir aujourd'hui?

Vous me permettez de rappeler ici que vous avez été, dès les premières heures, une des ferventes adeptes de l'Union; que, depuis 1882, votre nom figure sur ses listes; que, depuis 1892, vous avez pris une part active à ses travaux, comme membre du Conseil d'administration d'abord, puis, pendant dix ans, de 1896 à 1906, comme directrice de la Commission des finances; que, vice-présidente depuis 1899, vous avez bien voulu, jusqu'en 1906, faire l'intérim de la présidence, alors que notre vénérée présidente-fondatrice, M^{me} Koëchlin-Schwartz, était retenue loin de nous par de cruelles souffrances auxquelles, hélas! elle a succombé, sans avoir eu la joie de voir réaliser le rêve de sa vie et le but de ses efforts : la restitution de sa chère Alsace à la France.

Mais vous étiez là, Madame; elle vous avait mise à sa place et nous l'en remercions tous les jours. Vous avez continué son œuvre et, comme elle l'avait prévu, l'ayant prise à cœur, vous avez réussi à mener à bien et jusqu'au bout la tâche qu'elle vous avait confiée.

C'est, en effet, sous vos présidences, intérimaire d'abord, effective ensuite, qu'ont été préparés et réalisés les services de l'Union pendant la guerre. Travail de préparation et d'entraînement et travail d'exécution, vous avez tout dirigé avec une sûreté de vue, une continuité dans l'effort, un tact et une vigilance de tous les instants qui ont amené l'Union à la haute situation dont elle a aujourd'hui le droit d'être fière.

Vous avez donné l'exemple et vous avez été suivie, parce que de votre personne se dégageait en toute occasion un rayonnement de générosité, d'indulgence, de bonté, d'intelligence et d'autorité douce et ferme en même temps, qui vous assurait les concours les plus efficaces parce que les plus dévoués.

Le respect dû à la noblesse de votre caractère et de votre attitude, la confiance de tous dans vos appréciations, la crainte, parfois, d'aller à l'encontre de vos désirs, faisaient toujours pencher la balance dans le sens de vos vœux et nul n'eût jamais à le regretter. Ainsi, jusqu'à la fin de la guerre a grandi parmi nous votre autorité.

Je ne vous accablerai pas sous des compliments, pourtant mérités, mais je ne peux manquer de rappeler, avec toute la reconnaissance et l'affection dont débordent nos cœurs, que le vôtre a été pendant un quart de siècle le moteur qui a fait circuler la vie jusque dans les plus lointaines ramifications de notre œuvre; c'est sous son impulsion que se sont fondées les institutions qui ont fait à l'Union le plus grand honneur; que se sont préparés et exécutés les actes qui lui valent sa légitime renommée actuelle parmi les grandes œuvres d'assistance dont la France peut se montrer fière.

C'est, tout d'abord, la fondation de notre hôpital-dispensaire-école, d'où sont sorties les admirables infirmières qui ont porté si haut la réputation de notre Société; la fondation de Tonny-Charente, premier établissement pour tuberculeux militaires; la création de la section antituberculeuse, première manifestation active des sociétés d'assistance dans la lutte contre la tuberculose; l'organisation et l'entraînement non seulement de nos infirmières, mais de tout le personnel de l'Union, qui ont permis nos heureuses et multiples interventions, parmi lesquelles je citerai celles du Sud oranais, du Maroc, où elles se continuent; celle de Messine, de Paris, lors des inondations, et celles, enfin, si nombreuses, si importantes et si efficaces, dans les services sanitaires, ambulances et hôpitaux de l'armée, et dans nos hôpitaux; puis, enfin, dans l'assistance aux réfugiés et aux rapatriés des régions dévastées.

Tout cela, Madame la Présidente, nous n'avons pu le faire, nous ne saurions l'oublier, que grâce à nos vaillantes infirmières, que je salue ici avec respect et reconnaissance dans la personne de leur chef, M^{me} Brunet, mais nous le devons aussi aux sentiments de dévouement, d'abnégation, de discipline et de patriotisme que vous avez donnés à tout le personnel de notre œuvre en montrant combien vous-même en étiez animée.

Et laissez-moi vous dire, à cette occasion, quelle satisfaction vous nous procurez par là, à nous, les vieux, les fondateurs de notre Société, qui ne pouvions souhaiter plus belle revanche que les succès éclatants de vos efforts personnels et de ceux de ces dames, aux quolibets et aux critiques de toutes sortes qui ont accueilli à ses débuts l'idée de sociétés de femmes en vue de l'assistance militaire. Nous en étions encore à l'époque où on disait et écrivait des phrases comme celles-ci : « Les femmes l'ont montré pendant la guerre (la guerre de 1870), elles sont parfaites pour faire de la charpie, préparer des moyens de pansements, pour faire des quêtes et des collectes en faveur des blessés, mais elles sont plus gênantes qu'utiles dans les hôpitaux et ambulances. Il y a d'ailleurs un moyen facile de les en éloigner, c'est de leur inspirer des craintes pour leur beauté, en apposant à la porte des salles : « Ici, « il y a de la variole, etc... »

Vous avez hautement montré, Mesdames, combien fausses étaient ces appréciations, s'appliquant à des femmes instruites et entraînées à leurs fonctions. L'Union avait fait d'emblée la plus large place à l'instruction de ses infirmières; vous lui avez donné raison. Toutes les sociétés d'ailleurs fonctionnent à cet égard aujourd'hui et depuis quelque temps déjà, comme elle l'a fait, dès ses débuts et depuis. Elle ne peut que s'en féliciter.

Et tout cela, Madame la Présidente, c'est en grande partie à vous que nous le devons.

Comment, dès lors, ne serions-nous pas heureux d'applaudir à l'attribution d'une croix si largement méritée et pourrions-nous hésiter à vous demander d'accepter aujourd'hui le faible, mais sincère témoignage de notre admiration, de notre affection, de notre dévouement et de notre reconnaissance?

Veillez donc, chère Présidente, accepter cette croix et, avec elle, le modeste parchemin qui vous sera remis portant quelques signatures apposées là au nom de tous les membres de notre Association, qui, à regret, ne peuvent en ce moment être des nôtres que de cœur.

Permettez, enfin, que, renouvelant, au moins en partie, le cérémonial de la remise officielle de votre décoration, je place cette croix au niveau de votre cœur et que, remplaçant par une variante la formule sacramentelle, je vous dise :

« Au nom de notre vénérée présidente-fondatrice, dont vous avez réalisé le vœu le plus cher, au nom de l'Union des Femmes de France et de tous ses membres et en vertu des pouvoirs tacitement conférés par eux, je vous fais, en vous remettant cet insigne, chef de la Légion d'honneur qu'a été, pendant la guerre, le groupement des « femmes de France ».

Puis, ce fut le tour de M^{me} Galli de traduire les sentiments de tous en ces termes :

Ma chère Présidente,

Je me fais bien volontiers l'interprète de mes collègues, quoique bien certaine de ne pouvoir traduire tous les sentiments que j'ai à vous exprimer, pour vous adresser en leur nom comme au mien nos sincères et si affectueuses félicitations pour votre nomination de chevalier de la Légion d'honneur.

Je sais que vous vous défendez d'avoir mérité cette croix que votre modestie a tant de fois refusée.

Permettez-moi, cependant, de vous dire, ma chère Présidente, que, si la femme courageuse et vaillante que nous avons vu dépenser au service des plus nobles causes les rares dons de sa grande intelligence et les qualités si précieuses de son esprit élevé, qui forçait notre admiration par la sérénité et la droiture de ses jugements qu'aucune considération personnelle ou étroite n'inspirait, si cette femme dont les hautes vertus rendaient meilleur qui s'en approchait et suscitait par son exemple les plus beaux dévouements, si elle ne veut point avoir mérité cette croix, il en est une qui ne peut la refuser, ma chère Présidente, c'est celle que j'ai nommée déjà d'un nom qui nous est cher : notre présidente au grand cœur, et c'est à celle-là que nous adressons nos félicitations, qu'elle agréera.

Et si je me reporte en arrière, avec quelle émotion ne vous saluons-nous pas de ce nom qui est si bien vôtre. Au cours de ces années d'héroïsme et d'ardente fraternité, n'est-ce point ce grand cœur, que seul vous écoutiez, ma chère Présidente, qui vous a inspiré ces initiatives généreuses qui ont débordé nos statuts, en un sentiment précurseur de la mission que les Croix-Rouges allaient avoir à remplir. Et, grâce à vous, que de dévouements ont surgi, que de bonnes volontés ont été encouragées, que d'appels ont été présentés ou entendus, que de tristesses reconfortées, consolées, de détresses secourues ! Et pour nous toutes qui avons vécu si intensément la vie sublime de notre grande et chère France, quelle reconnaissance ne vous avons-nous pas, de nous avoir aidées à la servir.

En saluant en vous, avec un légitime orgueil, la dignitaire de ce grand ordre de la Légion d'honneur, consécration des gloires françaises, permettez, ma chère Présidente, à vos collaboratrices de saluer avec respect et émotion celle qui fut pour nous et parmi nous le chevalier toujours armé du devoir et de la bonté.

Au nom de nos admirables infirmières, de nos zélées et nombreuses présidentes, des membres et des comités de l'Union, des membres du Conseil central, et, ma chère Présidente, de vos collaboratrices de guerre, car nous ne voulons point être oubliées, recevez cette croix que votre bon cœur a voulu modeste et que le nôtre, croyez-le bien, enrichit des trésors qui vous sont chers.

Après M^{me} Galli, notre nouveau secrétaire général, le baron d'Anthouard, déclara s'associer de tout cœur aux paroles prononcées par son prédécesseur, le docteur Bouloumié.

S'il n'a pu apprécier lui-même le dévouement et la haute intelligence que M^{me} Pérouse a mis au service de l'U. F. F., il en a recueilli, depuis qu'il est en fonction, d'innombrables témoignages et les preuves les plus variées. Il sait quelle autorité légitime la présidente générale avait acquise et de quelle affection unanime elle était entourée.

Dans la lourde tâche imposée à l'U. F. F. par les effroyables dévastations infligées à notre pays, les vertus dont M^{me} Pérouse a donné l'exemple seront indispensables aux infirmières et à tous les membres de l'Association. C'est un modèle, qui devra être toujours devant leurs yeux et où ils puiseront les forces, le courage et les inspirations nécessaires.

M. d'Anthouard termine en proclamant que l'Union a le droit d'être fière

de cette décoration, qui l'honore tout entière; il prie M^{me} Pérouse d'agréer ses félicitations les plus respectueuses et les plus cordiales.

Enfin, l'un de nos plus anciens collaborateurs, M. Defert, a tenu à porter le tribut de son hommage :

Madame la Présidente,

Permettez-moi de m'associer à mon tour au juste hommage qui vous est aujourd'hui rendu et de m'y associer à un double titre : un peu comme vice-président du Comité consultatif de l'Union et beaucoup comme président du Touring-Club de France.

Au Comité consultatif, j'ai été témoin de vos longs efforts et de votre infatigable dévouement.

Au Touring-Club de France, j'ai, mieux que personne, apprécié les services que vous avez bien voulu lui rendre chaque fois que nous avons fait appel à votre concours, notamment pour cette journée du 75, où les quêtesuses bénévoles de l'Union ont fait merveille pour l'œuvre du Soldat au front.

Après les années d'épreuves que nous avons traversées et pendant lesquelles vous avez été tous les jours à la peine, il est tout naturel, n'est-il pas vrai ? que je me joigne à vos collaboratrices le jour où vous vous trouvez à l'honneur; et c'est pour moi, croyez-le bien, une joie profonde de vous apporter ici l'expression de ma respectueuse et fidèle amitié en même temps que l'hommage de gratitude du Touring-Club tout entier.

Très émue, M^{me} Pérouse a répondu par les paroles de remerciements suivantes :

Mesdames, Messieurs,

Vous savez tous comment pendant la guerre je suis restée à vos côtés et combien nous sommes demeurés dans la plus affectueuse communauté.

Toujours nous nous sommes consacrés à venir en aide à nos vaillants soldats. Et jamais je n'oublierai avec quelle reconnaissance ils parlaient de notre chère Union des Femmes de France.

Je suis à présent une très vieille dame et c'est mon devoir de laisser la place à nos vaillantes et vaillants collaborateurs.

Merci de tout cœur au docteur Bouloumié, toujours si dévoué et si bon.
Merci de tout cœur aussi à M^{me} Galli qui me remplace avec tant d'affectueux dévouement.

Merci à mes chères vice-présidentes, à nos infatigables directrices, à nos infirmières si fidèles et à nos précieux trésoriers, ainsi qu'à nos délégués régionaux.

Merci, enfin, à notre secrétaire du Conseil, M^{me} Vrignault, si zélée pour notre chère Union.

Je n'oublie aucune de mes collaboratrices, de Paris, de nos départements, de nos comités lointains, toujours prêtes à faire le bien. Et je serai toujours heureuse de les recevoir.

Je tiens à exprimer toute ma reconnaissance au baron d'Anthouard qui, après le grand rôle qu'il a joué pendant la guerre, en s'occupant du sort de nos malheureux prisonniers, nous apporte aujourd'hui comme secrétaire général un concours dont nous apprécions toute la valeur.

La belle croix que vous m'offrez, et à laquelle si nombreux vous avez participé, me touche profondément; je vous en remercie avec émotion. Elle restera toujours pour moi le souvenir des heures si poignantes que nous avons vécues ensemble.

C'est sur ces mots qu'a pris fin la réunion touchante, dont tous ceux qui y assistèrent garderont un souvenir ému.

HISTORIQUE DES COMITÉS DE L'U. F. F. PENDANT LA GUERRE

De nouveau, et sans crainte de nous répéter, nous attirons l'attention de MM. les Délégués régionaux et de M^{mes} les Présidentes des comités sur l'importance de ce travail, qui constituera véritablement le Livre d'Or de l'Union pendant la guerre.

Derechef, nous demandons à nos délégués, dans l'intérêt général, d'être toute autre chose que de simples agents de transmission. Outre qu'une publication comme celle que nous avons entreprise n'a de valeur qu'à condition d'être complète, c'est-à-dire de n'omettre aucun des comités d'une même région, il importe que les comptes rendus fournis par ces comités, d'une façon forcément disparate, soient uniformisés de manière à présenter dans la mesure du possible même plan, mêmes dispositions, mêmes proportions. Ce travail ne peut, à l'évidence, être fait que par une personne au courant du sujet traité.

C'est pourquoi nous demandons à chacun de nos Délégués de vouloir bien revoir dans ce sens les notices qu'il aura reçues et nous les faire parvenir toutes ensemble, sous leur forme définitive.

GOUVERNEMENT MILITAIRE DE PARIS ⁽¹⁾.

Comité d'Ablon.

L'hôpital auxiliaire 126, à Ablon, fut, au début de la guerre, installé dans les locaux dépendant de la pension Jeanne-d'Arc; puis, au 20 octobre 1914, transféré dans un pavillon nommé « Pavillon de Sully », obligeamment mis à la disposition du Comité par la famille Raffard.

L'exiguïté des locaux n'a permis d'installer que 30 lits prêtés, ainsi que literie, draps, couvertures, etc., par des personnes charitables d'Ablon.

Le service médical, depuis l'ouverture (2 novembre 1914) jusqu'à la fermeture, au 15 janvier 1919, a été assuré tout d'abord par le docteur Dantin, médecin de la ville, puis, à partir du 1^{er} juillet 1915, par le docteur Fernandez d'Amenteros. Ces médecins ont été secondés par des infirmières bénévoles dirigées, au début, par M^{lle} Leroide, infirmière-major, qui, lors de son départ, en juillet 1916, fut remplacée par M^{lle} Ba'estra, infirmière-

(1) Voir, dans le numéro de mars, l'historique des comités des 2^e et 11^e régions.

major, jusqu'à la fermeture de l'hôpital, avec M^{lle} Gerber, M^{me} Hallade, infirmières.

Le service de la lingerie et du matériel a été assuré par des personnes de la localité, membres de l'Union, qui ont apporté leur concours absolument désintéressé : M^{me} Bisset, M^{lles} Thévenot et Collet.

Le nombre des journées d'hospitalisation s'est monté à 21.424, durant lesquelles les soldats ont trouvé un accueil maternel et des soins dévoués de la part de tout le personnel sous la direction de la présidente, M^{me} Carré, de la directrice, M^{me} Georgenthum, et de M. Vullotte, qui ont participé largement à la bonne tenue de l'hôpital.

Comité d'Argenteuil.

L'œuvre principale du Comité a été la direction et l'entretien de l'hôpital auxiliaire 127, installé dans les locaux de l'institution Jeanne-d'Arc, prêtés par M^{me} Clichy, qui a été nommée directrice.

L'administrateur a été M. L. Bouffol, et, le secrétaire, M. Rivière. Le médecin-major était M. le docteur Biron, médecin-major de 1^{re} classe, chevalier de la Légion d'honneur.

Tous sont restés en fonctions pendant toute la durée de la guerre.

Le nombre des soldats hospitalisés, du début à la fermeture, a été de 1.792, donnant 47.358 journées d'hospitalisation et occasionnant une dépense de 184.110 fr. 25.

En outre de l'hôpital, le Comité s'est activement occupé de postes de secours aux gares, de postes de secours militaires, des mesures prises contre avions ennemis, des réfugiés français et alliés, des blessés rentrés dans leurs foyers, des permissionnaires, des convalescents, des prisonniers, des recherches des disparus, des appareils à fournir aux blessés.

Il a organisé toutes les ventes-journées à Argenteuil et recueilli de ce chef plus de 39.000 francs.

Il a de plus organisé un Foyer du Soldat, créé des cours d'infirmières, participé à de nombreuses fêtes patriotiques et de bienfaisance et honoré les nombreux morts qui reposent dans le cimetière d'Argenteuil.

Comité d'Aulnay-sous-Bois.

Dès août 1914, deux cantines pour les enfants et les femmes des mobilisés restés sans ressources ont fonctionné dans les écoles d'Aulnay, Parc et Bourg; de nombreux repas y furent servis, matin et soir, ainsi que du lait pour les enfants en bas âge, jusque fin octobre 1914, moment où la commune prit le tout à sa charge.

En août également, le Comité faisait un appel à la population aulnaysienne et parvenait à installer plus de 100 lits; montait deux ambulances dans les écoles, qui servaient d'infirmier à tous les malades, éclopés, etc., de toutes les troupes de passage et de celles cantonnées dans Aulnay et les environs.

Le service de ces ambulances fut assuré aux écoles du Parc par nos infirmières, M^{lles} Mattioli, Lucie et Maria Frotiée; aux écoles du Bourg, par M^{mes} Lorin, Visier et Le Couteux.

A la rentrée des classes, les ambulances furent supprimées; une seule infirmerie subsista au Parc et fut des plus utiles aux sections de G. V. C. et de boulangers. M^{me} Cantrelle en assura le service, comme infirmière, pendant plus d'une année.

Cette infirmerie n'a cessé qu'en avril 1919; les frais de régime et l'entretien du linge ont été supportés entièrement par le Comité.

Les infirmières, M^{lles} Marguerite Mattioli et Areintz, M^{me} Visier, ont assuré, pendant quatre années, le service d'ambulance au poste de l'électro du Bourget.

L'ouvroir a fonctionné régulièrement tous les mercredis, dirigé par M^{me} Téroinne, qui a tenu la présidence avec beaucoup de dévouement pendant toute la durée de la guerre.

Le travail de l'ouvroir, consistant en linge et lainages pour les soldats, a été donné aux familles nécessiteuses pour des envois aux prisonniers.

Il a été fait, chaque année, à l'occasion de la Noël, une distribution de lainages, linge et layettes aux jeunes enfants d'Aulnay.

Comité de Boulogne-Billancourt.

Le Comité a installé un Cercle du Soldat pour les cantonnements, de la ville, 188, route de Versailles, et, à cette même adresse, a organisé un Foyer du Permissionnaire des régions envahies, qui a reçu des permissionnaires belges et français jusqu'à fin février 1919.

Comité de Charenton.

Le Comité de Charenton a, dès le début de la guerre, ouvert l'hôpital auxiliaire 170 qui, de 20 lits, s'est augmenté ensuite de 20 autres lits, puis de 10 autres. Il y a eu jusqu'à 52 blessés par jour. Le nombre des blessés et malades, soignés à l'hôpital 170, est de 510 et le nombre des journées d'hospitalisation, de 29.199.

Installé dans les locaux scolaires, l'hôpital 170 a été fermé le 1^{er} novembre 1917.

Ne voulant pas rester inactif, le Comité, après avoir procédé à la liquidation de l'hôpital, a voulu s'occuper encore de nos soldats, et, le 6 janvier 1918, il ouvrait un Cercle du Soldat, qui répondait à une réelle nécessité, puisque les entrées, de 60 ou 80, au début, ont rapidement passé à 103 ou 150 et plus par jour (jusqu'à 425). Du 6 janvier 1918 au 6 juillet 1919, date de la fermeture du Cercle, le nombre des entrées s'est élevé à 91.785 et le nombre des consommations servies à 166.648.

Comité de Courbevoie-Asnières.

Dès le samedi 2 août 1914, les membres du Conseil du Comité sont convoqués pour prendre les dispositions nécessaires à l'installation de l'hôpital.

M^{mes} Viville, Bobillard, Fuchs, Bolleter, Binon, Lo Casto, Grente, Gineste, Michel, Maillard, Pierrefeu, Schwartz, Lazard, Berthelot, Cassan, Lerefait, Dournel, Grosselin, M^{lles} Serre et Lazard répondent à l'appel qui leur est adressé. C'est sous la direction de ce Conseil, assisté de M. Develle, nommé secrétaire général, que l'U. F. F. s'organise à Courbevoie et Asnières.

Les écoles du Cayla étaient mises à la disposition du Comité qui, ayant terminé le 8 août les installations prévues, faisait savoir immédiatement à la direction du service de santé que l'hôpital 118 était prêt à recevoir des blessés.

Dès la première heure également, il adressait un chaleureux appel à la population des communes d'Asnières et de Courbevoie. Jamais appel ne fut mieux entendu. Les adhésions, les offres de concours, les dons de matériel affluèrent. Chacun voulait un rôle actif. C'est alors que M. Lapierre, propriétaire des établissements Tricotel, offrit un pavillon pouvant contenir 15 lits. Il prenait, de plus, à sa charge l'entretien de 10 lits. Ce fut l'hôpital 118 bis, ayant pour directrice M^{me} Lapierre.

Le 11 août, arrivaient à l'hôpital les premiers malades, des soldats fatigués par des marches. Le 25 août, arrive le premier blessé.

La victoire de la Marne fait renaître la confiance, et celle-ci se transforme vite en sentiment de sécurité. C'est ainsi que M. le Maire de Courbevoie informe le Comité qu'il devra reprendre ses écoles pour le mois d'octobre. La déception est grande d'avoir à quitter les écoles du Cayla; elle est heureusement atténuée par la vue du splendide local offert par le Comité de l'Union belge.

Le 15 septembre, le déménagement est terminé, et M^{me} Bérnard est nommée directrice de l'hôpital 118.

Mais les blessés étaient toujours rares. C'est alors que M^{me} Viville décida d'aller directement plusieurs fois par semaine en chercher à la gare d'Aubervilliers. Durant ce temps, M^{me} Lapierre avait agrandi l'hôpital Tricotel et pouvait y recevoir 25 blessés. Ce fut, dès lors, l'hôpital auxiliaire 189.

Cependant, l'activité du Comité ne se borne pas aux hôpitaux. Non content de penser aux soldats, il s'occupa également de leurs enfants. Aussi, à partir de décembre 1914 jusqu'en 1919, a-t-il distribué des vêtements aux enfants pauvres de pères mobilisés au front ou morts pour la patrie.

A partir de 1915, l'hôpital 118 doit être considéré plus spécialement comme hôpital d'évacuation des soldats belges convalescents. Il est porté à 110 lits, dont 80 pour les Belges et 30 pour les Français.

Des collaborations nombreuses ont, avec un dévouement inlassable, prêté leur concours depuis 1914 jusqu'au 30 septembre 1919.

Elles ont eu l'honneur d'en être félicitées plusieurs fois par Mgr Annette qui vint visiter les deux hôpitaux sur l'invitation de M. l'abbé Oudin, curé de Saint-Maurice-de-Bécon, et de M. le curé de Courbevoie.

Il fut reçu à l'hôpital 189 par M^{me} Viville, présidente; M^{me} Lapierre, direc-

trice-fondatrice de l'hôpital, et M^{me} Lefèvre, infirmière-major, entourées de toutes leurs collaboratrices, et à l'hôpital 118 par le baron Guillaume, ambassadeur de Belgique à Paris; par M^{me} Viville, entourée de tout son Comité et de son Conseil d'administration. Le Comité central de l'Union était représenté par M^{me} Barbier-Hugo, vice-présidente générale, et le docteur Morin, délégué régional.

Son Eminence, après avoir visité l'hôpital et adressé une parole encourageante à chacun, pria M. le Ministre de Belgique d'être son interprète auprès de Leurs Majestés le roi Albert et la reine des Belges et de leur exprimer toute son admiration pour leur héroïque armée combattant auprès de la nôtre.

Le 13 mars 1915, M. le Président de la République, accompagné du général Duparge et du capitaine de vaisseau Grandclément, fit au Comité l'honneur de venir visiter l'hôpital 118.

M. Poincaré a été reçu à son arrivée par le baron Guillaume, ministre de Belgique à Paris; M. Méring, maire de Courbevoie, et ses adjoints; M^{me} Viville, présidente du Comité Courbevoie-Asnières de l'U. F. F., et de tous les membres du Conseil d'administration.

Etaient également présentes à cette réception : M^{me} Pérouse, présidente générale de l'U. F. F.; M^{me} Barbier-Hugo, vice-présidente générale; M. le docteur Morin, délégué régional, et M. le docteur Colinet, médecin de l'hôpital.

Le Président de la République visita en détail les différentes salles du vaste établissement, interrogea au passage chaque blessé, ayant pour chacun un mot d'encouragement et de réconfort. Avant de se retirer, il adressa les éloges les plus flatteurs à tout le personnel, puis laissa une somme de 500 francs pour améliorer l'ordinaire, ainsi que des caisses de tabac et de chocolat, dont les glorieux hospitalisés se partagèrent le contenu.

Dans la nuit du 20 au 21 mars, nos ennemis vinrent par la voie des airs attaquer de paisibles populations endormies. Les communes d'Asnières et de Courbevoie furent particulièrement atteintes, sans être, heureusement, gravement éprouvées.

M. le Président de la République et M^{me} Poincaré vinrent dès le lendemain apporter leurs consolations aux blessés.

Le Comité a participé avec succès aux différentes ventes publiques :

La journée du Drapeau belge rapporta.....	3.155 fr. 60
La journée du 75 du 3 février 1915.....	4.890 fr. 30
La journée des Réfugiés du 23 mai.....	3.972 fr. 50
La journée des Eprouvés de la guerre.....	4.332 fr. 50
La journée de la vente de la Pensée tricolore.....	524 fr. 50
La journée du Poilu du 25 au 26 décembre.....	2.878 fr. 75
TOTAL.....	19.754 fr. 20

Le 28 mai 1916, un concert, donné au gymnase d'Asnières, sous la présidence de M^{me} Barbier-Hugo, au bénéfice de notre œuvre, a rapporté 2.900 francs.

En juin 1916, une représentation au théâtre de verdure a donné 500 francs.

Le 18 février 1917, le tirage d'une tombola, 4.216 francs. Le 11 juillet 1917, un concert donné chez M^{me} Viville par nos soldats de l'ambulance à tous les membres de notre Comité, sous la présidence de M^{me} Barbier-Hugo, a produit, par une quête, la somme de 255 francs. Le 7 octobre, un concert de la Chorale municipale, organisé par cette Société en faveur de l'hôpital 118, en vue d'améliorer l'ordinaire des soldats, 876 fr. 75.

Le 29 décembre 1917, fut faite une distribution de 172 paquets d'habillement et de gâteries aux enfants des mobilisés d'Asnières et de Courbevoie. Le même jour, une fête était organisée en faveur des soldats de l'hôpital 118 avec distribution de divers objets : tabac, cigares, cigarettes, porte-cigares, etc. Un concert a terminé cette matinée, complétée par un goûter.

En novembre 1918, l'hôpital belge a été honoré de la visite de Sa Majesté le roi des Belges, accompagné du prince de Bragance.

Le Conseil d'administration a été éprouvé par la mort de plusieurs de ses membres : M^{mes} Bobillard, Berthelot, Pierrefeu, Michel, qui savaient être les amis de tous ceux qui les entouraient et qui nous laisseront un souvenir inoubliable; de M^{me} Renault, infirmière, morte victime de son devoir d'une maladie infectieuse contractée au chevet de nos soldats.

Le nombre de soldats soignés dans les hôpitaux du Comité de Courbevoie-Asnières est de 5.573 parmi lesquels aucune mort ne fut à déplorer.

Le nombre des journées d'hospitalisation a été de 104.935.

L'hôpital 189 a été fermé le 27 novembre 1918.

L'hôpital 118 a été fermé le 30 septembre 1919.

Comité de La Garenne-Colombes. (Hôpital 116.)

Dès le début des hostilités, un vaste hôpital de 120 lits fut installé dans les écoles avec le précieux concours du docteur Hallade, médecin-chef, et du docteur Kaminer, médecin-adjoint; de nombreuses infirmières accoururent pour se dévouer aux blessés.

En juillet 1916, le Ministre de l'instruction publique ayant décidé de rendre les écoles aux communes, l'hôpital auxiliaire 116 dut fermer, pour être transféré dans un autre local.

Grâce aux efforts constants du Comité, présidé depuis peu par M^{me} Hallade, toutes les difficultés purent être surmontées et l'hôpital, réouvert dès septembre 1916 avec 66 lits, demeura des plus actifs jusqu'à la fin de janvier 1919, époque où sa fermeture fut prononcée par le Sous-Secrétaire d'Etat du service de santé militaire.

Pendant cette longue période de cinquante-cinq mois, 1.500 blessés ont été soignés et hospitalisés, soit un total de 80.259 journées.

En outre, chaque jour, de nombreux pansements étaient faits gratuitement aux blessés en congé de convalescence dans la localité, ainsi qu'aux victimes des bombardements.

Jusqu'à la fin, le zèle du Comité, des médecins, de la directrice, M^{me} Sperry, des vingt infirmières attachées à l'hôpital, fut inlassable. De

son côté, la population garennoise aida largement le Comité et ne ménagea jamais sa sympathie à son œuvre.

Comité de Malakoff.

Pendant les premiers mois de la guerre, d'août à décembre, le Comité a envoyé des paquets aux combattants. Il a reçu un diplôme de l'Automobile-Club.

En février 1915, ouverture de l'hôpital 28, route de Montrouge (institution Notre-Dame-de-France), local prêté gracieusement par les directrices de l'institution. Médecin-chef, le docteur Armand Lefèvre, qui a donné tous les soins avec un grand dévouement; directrice, M^{me} Foulongue, présidente du Comité; M^{me} Bouqueau, secrétaire; M^{me} Colomb, économiste; M^{mes} Guérard, Degris, Jardin, Blouet, Lévy, infirmières.

Il y a eu 14.737 journées d'hospitalisation. Depuis la fermeture de l'hôpital, un ouvroir est installé à la crèche (siège social); on y confectionne des vêtements pour les orphelins de guerre. Cet ouvroir est dirigé par M^{me} Ludwig.

Comité de Meudon-Bellevue.

Lorsque, aux premiers jours du mois d'août 1914, le Comité de Meudon-Bellevue prit possession de la maison des missions, gracieusement mise à sa disposition par M. le Directeur des missions étrangères, l'installation de l'hôpital avait été prévue pour 20 lits.

Toutefois, considérant que la maison était spacieuse et bien aérée, pourvue de dortoirs, d'un réfectoire, d'une vaste cuisine, d'une terrasse ombragée, de jardins, qu'elle était donc particulièrement propre à recevoir dans de bonnes conditions des blessés ou des malades, le Conseil décida de faire tous ses efforts pour ne pas s'en tenir là.

Un premier appel fut fait à la population, et, grâce aux dons reçus en argent et en nature, grâce au matériel mis par les Pères des missions à la disposition de l'hôpital 107, il fut possible de porter presque aussitôt le nombre des lits à 64.

C'est sur cette première base que l'hôpital a fonctionné pendant un an.

Au mois d'août 1915, l'Etat, par l'intermédiaire de l'Union, engagea le Comité à augmenter encore l'hôpital : 50 nouveaux lits furent ajoutés aux précédents, ce qui donna un total de 116 lits, répartis dans six salles.

En novembre 1915, l'hôpital 107 devint satellite de l'ambulance américaine de Neuilly, mais il conserva son autonomie.

En 1918, l'hôpital 107 fut organisé pour recevoir des gazés, qui y furent soignés jusqu'à la fermeture (27 décembre 1918).

Le nombre des journées d'hospitalisation fut au total de 100.039.

Pour faire face aux lourdes dépenses, occasionnées par les accroissements successifs et par la cherté de la vie, le Comité a organisé des ventes, kermesses, concerts, tombolas, etc., qui ont rapporté 9.255 fr. 45. M^{me} Binois, présidente actuelle, qui avait succédé à M^{me} Fagniez, déploya un esprit

d'initiative et une activité au-dessus de tout éloge. Elle fut admirablement secondée par les directrices successives, M^{mes} Welly et Thévenot (cette dernière a fait preuve d'un dévouement inlassable dont sa santé a gravement souffert), qui ont assuré une excellente gestion; par le concours empressé du personnel infirmier et administratif et par la générosité de nombreux donateurs (Pères de la mission, municipalité de Meudon, ouvriers des usines Lebord et du parc de Chalais-Meudon, maison Tupier, maisons diverses de blanchisserie de la localité; M^{mes} Marquet de Vasselot, Gallué, Ménard, Dorian, Lecoupé-Desvilles; M. l'abbé Rozan; M^{lle} Marguerite Hugo, qui assurait à ses frais le service automobile).

Le service chirurgical était assuré par M. Hutchinson et le service médical, par MM. les docteurs Blandeau, Ribard, etc...

(A suivre.)

RAPPORT

sur le Congrès international de Secours aux Enfants

Les 25, 26, 27 février, ont été tenues, à Genève, les séances du Congrès de l'Union internationale de secours aux enfants.

Pour la première fois, des Français devaient se rencontrer officiellement avec nos ennemis d'hier. Il avait été décidé que chacune des sociétés de la Croix-Rouge française enverrait deux de ses membres pour la représenter.

C'est en parfait accord et avec une certaine émotion que les six délégués se sont mis en route.

Dès leur arrivée à Genève, l'accueil reçu par le président et les membres du bureau du Congrès leur a fait comprendre combien les Français avaient eu raison de ne pas se tenir à l'écart et de surmonter de trop légitimes appréhensions.

Les neutres étaient nombreux. Les pays éprouvés par la guerre avaient leurs représentants. Tous ont exprimé leurs désirs, exposé leurs terribles épreuves, et les besoins des enfants victimes eux aussi du monstrueux fléau.

L'Union avait fait précéder ses délégués de rapports, photographies, etc., montrant le grand effort fait par notre Société et les résultats obtenus dans nos chères régions libérées.

A Genève, un rapport général de la Commission française fut demandé, et nos délégués furent en complet accord avec les représentants de la S. B. M. et de l'A. D. F., sans oublier le Secours d'urgence.

La Commission eut la bonne fortune de pouvoir faire présenter son rapport par M. le professeur Pittard, qui voudra bien trouver ici la sincère expression de notre reconnaissance.

Nous ne pouvons mieux faire que de citer :

Mesdames et Messieurs,

La Commission française a désiré que le rapport dont vous allez prendre connaissance soit présenté par son président, qui est un Suisse.

Je le fais d'autant plus volontiers qu'à plusieurs reprises, et en bien des lieux, j'ai été le témoin douloureusement ému des désastres effroyables qui se sont abattus sur la France envahie. Et j'apporte ici le témoignage personnel de ce que souffrent l'enfance et la jeunesse de ces régions malheureuses; de ce qui sera nécessaire pour aider à panser les plaies de toute nature dont les enfants sont les malheureuses victimes.

Au surplus, car rien n'est supérieur à l'observation et à l'expérience, j'invite les membres de ce Congrès à parcourir les pays dévastés. Ils saisiront aussitôt, mieux que par n'importe quelle description ou quelle lecture, l'étendue des souffrances endurées, l'immensité des besoins et la nécessité impérieuse d'y faire face dans toute la mesure du possible.

Les œuvres françaises, représentées au Congrès et constituées en commission sous la présidence du docteur-professeur Pittard, attirent l'attention du Congrès sur la situation particulière de la France, dont le sol ravagé sur une étendue de centaines de kilomètres, comprenant plus de dix départements, n'est plus en état de subvenir aux besoins des populations et ne présente pas des conditions d'habitation normales.

Malgré cet état de dévastation qui dépasse toute description, les habitants, profondément attachés à leur sol, à leur village, y sont rentrés en grand nombre, bravant tout inconvénient, d'où nécessité de leur venir immédiatement en aide et en particulier de secourir les enfants dont la santé a si cruellement souffert, autant ceux des régions occupées par l'invasisseur que ceux des régions dévastées. Les uns et les autres ont été sous-alimentés et ont vécu dans des conditions matérielles et morales qui ont entravé leur développement et semé en eux des germes morbides qui pendant de longues années feront d'eux des débilites et même des malades.

Dans une première catégorie rentrent à la fois les enfants et les mères, qui doivent être nourries et alimentées avant comme après l'accouchement, pour faciliter l'allaitement maternel. Afin de compléter et, si nécessaire, de suppléer celui-ci, il faut prévoir un apport important de lait pour les nourrissons; soit par le don de vaches et de chèvres, soit par l'envoi de lait condensé, sucré ou non, et de farines lactées.

A ces secours alimentaires, il y aurait lieu d'ajouter des dons de layettes, de literies pour les nouveaux-nés, dont le nombre est en considérable augmentation dans les pays libérés comme dans la France entière. Pour assurer la surveillance de ces tout petits, il y aurait également lieu de prévoir la multiplication et le développement de dispensaires et de leur complément indispensable : les infirmières visiteuses.

Pour les enfants de 3 à 12 ans, il serait nécessaire de pourvoir les débilites d'une alimentation plus substantielle et de leur distribuer des reconstituants tels que l'huile de foie de morue. De plus, un nombre important de ces débilites doit être envoyé en colonies de vacances et dans les écoles en plein air, et certains atteints de pré-tuberculose dans des préventoria, ce qui entraînera pour les œuvres de lourdes dépenses.

A titre d'exemple de cette situation particulièrement difficile, voici un extrait du rapport du docteur Calmette :

Sur 18.036 enfants que comptaient lors de l'armistice les écoles publiques et privées de la ville de Lille, un peu plus de 8.000 ont dû être hospitalisés ou envoyés dans des colonies de convalescence par les soins du ministère des régions libérées.

Cette sélection, effectuée par des médecins spécialement compétents, a fait reconnaître que, dans l'ensemble des groupes scolaires, à la fin de l'occupation, 60 p. 100 des enfants avaient subi un arrêt marqué de croissance et 40 p. 100 environ présentaient des signes manifestes de tuberculose ganglionnaire ou ganglio-pulmonaire.

Dans une seule école (école Fombelle), inspectée en mars 1919, sur 210 enfants examinés, 1 seul fut trouvé normal; 163 étaient atteints de déformations ou des maladies les plus diverses; 139 avaient des ganglions tuméfiés; 42, du rachitisme; 6, de la tuberculose pulmonaire.

Les enfants de 12 ans et au delà devront aussi être surveillés dans les dispensaires, à cet âge particulièrement critique de leur développement physique et moral.

Il a déjà été pourvu à ces divers besoins par les œuvres actuellement existantes (citées plus haut), parmi les plus importantes desquelles on compte les trois Sociétés de la Croix-Rouge française, que leur forte organisation antérieure et leur personnel expérimenté rendaient particulièrement aptes à cette lourde tâche. Toutes ces œuvres, dans les secteurs déterminés qui leur ont été dévolus par l'administration pré-

factorale, ont organisé des postes de secours, des permanences, dans lesquels les secours ont été distribués et des dispensaires rudimentaires ont été organisés.

Là, par des visites à domicile, des consultations médicales et un système de fiches soigneusement tenues, tous les enfants du secteur ont été visités, surveillés, soignés sur place ou hospitalisés.

Mais cet effort a très lourdement grevé le budget de ces œuvres, que cinq années de guerre avaient déjà en grande partie épuisé.

Les subventions pécuniaires ou en nature de pays étrangers, au premier rang desquels nous nommerons l'Amérique et l'Angleterre, avaient apporté une aide importante, qui est à la veille de nous faire défaut. C'est pourquoi nous saluons avec reconnaissance l'espoir qui nous est apporté aujourd'hui.

Les œuvres françaises représentées au Congrès de Genève et déjà visées (sans oublier les autres œuvres qui en France et à l'étranger ont travaillé et travaillent encore dans et pour les pays dévastés) reconnaissent que devant l'immensité et la diversité des besoins à satisfaire, il sera probablement impossible à l'Union d'y faire entièrement face.

C'est pourquoi, limitant leurs vœux à ce qui leur paraît immédiatement indispensable, elles demandent à l'Union de les aider financièrement et matériellement le plus rapidement possible dans les œuvres suivantes qu'elles considèrent actuellement comme les plus urgentes :

1° Venir en aide par tous les moyens possibles au développement des enfants du premier âge;

2° Venir en aide par tous les moyens possibles aux enfants débilites de tout âge. En terminant, la commission émet le vœu que le bureau du Congrès serve de lien entre toutes les œuvres s'occupant de l'enfance et donne, par les moyens d'information dont il dispose, les facilités de se procurer, dans les conditions les plus économiques, tous les produits dont elles peuvent avoir besoin pour la tâche qui leur incombe.

Ce rapport produisit une grande impression et dans les réunions suivantes nos délégués eurent la joie d'entendre des neutres, peu intéressés jusque-là, sembler-il, aux misères des enfants de notre pays, demander des détails, promettre appui et secours.

Le dernier soir, dans une réunion solennelle de clôture, ce fut le délégué de l'Union, M. Verne, qui eut l'honneur, à la demande de M. Ador, président de la Croix-Rouge internationale, et de M. Werner, président du Congrès, de prendre la parole au nom de la France.

Nous citons encore :

Monsieur le Président,

Je ne veux pas laisser se terminer le Congrès sans adresser au nom de la France un remerciement ému à la Croix-Rouge internationale, dont vous êtes l'âme. Nous n'oublierons jamais ce qui a été fait pour nous pendant ces années dramatiques; nos angoisses rassurées par l'œuvre des prisonniers de guerre, nos blessés hospitalisés, nos réfugiés accueillis à leur retour d'une dure captivité. Tout cela s'est fait au nom de la Croix-Rouge, dont la Suisse a été le berceau. La Croix-Rouge, ce signe a été, au milieu des souffrances indicibles qui ont submergé le monde, la lueur d'espoir qui a rendu le courage à tant de malheureux.

Le blessé sur le champ de bataille a vu venir à lui le brancardier, à qui son brancard assurait ou plutôt, hélas! *aurait dû* assurer la neutralité; il a vu se pencher ensuite sur son lit de douleur la forme blanche marquée d'une Croix-Rouge, qui lui disait la pitié d'une mère. A ces bienfaits d'ordre général, la Suisse a ajouté des dons sans nombre, dus à la générosité de ses œuvres. Qu'ils soient ici tous remerciés.

La France, hélas! n'a pas souffert seulement dans ses enfants disparus ou mutilés; elle a souffert dans son sol ravagé sur une longueur de 600 kilomètres; elle a vu ses départements les plus riches, les plus peuplés réduits à un état désertique :

plus de terre labourable, plus de champs, plus d'usines, plus de maisons, partout le chaos et des engins meurtriers se cachant sous les décombres.

Qui donc a plus souffert de cette dévastation que les enfants, victimes innocentes et pitoyables?

Chassés de leurs demeures, errants sur les grandes routes, contraints parfois à des travaux qui dépassaient leurs forces ou vivant dans des zones bombardées, ils n'ont eu devant les yeux que des visions de misère et de mort, une nourriture insuffisante, des conditions hygiéniques déplorable, des ébranlements nerveux. Voilà quel a été le sort de centaines de milliers d'enfants de France!

Dans le rapport présenté au nom de la commission française, nous avons exposé les besoins de ces enfants issus de dix départements, et qu'il faut secourir, si nous voulons conserver à notre race sa force et sa prospérité.

La France sait ce qu'elle leur doit, et elle a, aidée par de généreux concours étrangers, créé et subventionné des œuvres de secours; mais, profondément atteinte dans sa puissance de production, et obligée de reconstituer son outillage de travail détruit ou emporté, elle ne saurait, seule, suffire à la tâche de sauvetage; aussi salue-t-elle avec émotion et reconnaissance l'Union internationale de secours aux enfants qui, groupant toutes les bonnes volontés, suscitant toutes les initiatives, apportera aux enfants de France, comme à ceux du monde entier, l'expérience et la résurrection.

M. Ador remercia vivement M. Verne de ses paroles : « Nous savons, dit-il, tout ce que la France a souffert; elle sait qu'elle peut compter sur nous. »

B. C.

Nous avons le regret de ne pouvoir, faute de place, publier ici le rapport du docteur Bouloumié sur la première réunion tenue à Genève, du 2 au 9 mars, par le Conseil général de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge. Désirant le donner à nos lectrices *in-extenso*, nous le réservons pour le prochain numéro de la *Revue*.



TROISIÈME PARTIE

PSYCHOSES ET NÉVROSES DE GUERRE

On peut diviser les psychoses et névroses de guerre en deux groupes principaux, un peu théoriquement sans doute : d'une part, les maladies contractées au combat; d'autre part, celles qui apparaissent au repos ou à l'arrière.

Dans les deux cas, l'émotion, la fatigue, l'action du bombardement, les blessures, la contagion mentale sont les causes à propos desquelles, le plus communément, les troubles apparaissent sur un terrain psychique, autant dire toujours prédisposé.

Certains auteurs ont insisté sur l'action de l'intoxication alcoolique, qui, manifestement, diminue la résistance physique et morale, et donne à plusieurs des maladies que nous signalerons plus loin un caractère spécial : c'est, en particulier, le cas des confusions mentales hallucinatoires et de certaines crises hystéroides ou épileptiformes.

Le rôle dominant de l'émotion dans l'étiologie des psychoses et névroses de guerre m'oblige à étudier celles-ci avant toute autre chose.

L'émotion de la bataille est généralement déprimante, qu'il s'agisse d'un bombardement continu ou discontinu. Mais, fait à noter, le bombardement continu qu'on supportait en premières lignes, était, en soi, moins déprimant que le bombardement intermittent, inattendu, des secondes lignes. C'est que, dans le premier cas, le risque était continu et non épisodique, et, par conséquent, l'émotion n'était pas sujette à des variations continues; rien n'est plus déprimant que de passer sans cesse de l'impression de sécurité à celle d'insécurité; on préfère le risque continu, parce que, une fois accepté, on agit continuellement en conséquence.

Ceci se perçoit clairement dans l'émotion et l'anxiété parfois extrêmes chez les officiers, qui précèdent le moment de l'attaque; c'est le saut dans l'inconnu, le risque grave qui va être couru dans un nombre d'heures ou de minutes ou de secondes qu'on connaît et qu'on suit la montre à la main.

Cette effroyable émotion, une fois le parapet franchi, cesse presque toujours complètement pour faire place à une suspension de l'émotion, à un état que certains disent à tort être de lucidité exceptionnelle, car il est, à vrai dire, comme un état anesthésique passager de l'émotion. Qu'une blessure même minime vienne à arrêter le combattant, qui, il n'y a qu'un instant, avait comme le sentiment de son invulnérabilité, aussitôt il tombe dans un état de dépression émotive qui surprend chez des âmes particulièrement bien trempées. On dirait que l'émotion vivait en eux à l'état de sursaturation

plus de terre labourable, plus de champs, plus d'usines, plus de maisons, partout le chaos et des engins meurtriers se cachant sous les décombres.

Qui donc a plus souffert de cette dévastation que les enfants, victimes innocentes et pitoyables ?

Chassés de leurs demeures, errants sur les grandes routes, contraints parfois à des travaux qui dépassaient leurs forces ou vivant dans des zones bombardées, ils n'ont eu devant les yeux que des visions de misère et de mort, une nourriture insuffisante, des conditions hygiéniques déplorables, des ébranlements nerveux. Voilà quel a été le sort de centaines de milliers d'enfants de France !

Dans le rapport présenté au nom de la commission française, nous avons exposé les besoins de ces enfants issus de dix départements, et qu'il faut secourir, si nous voulons conserver à notre race sa force et sa prospérité.

La France sait ce qu'elle leur doit, et elle a, aidée par de généreux concours étrangers, créé et subventionné des œuvres de secours; mais, profondément atteinte dans sa puissance de production, et obligée de reconstituer son outillage de travail détruit ou emporté, elle ne saurait, seule, suffire à la tâche de sauvetage; aussi salue-t-elle avec émotion et reconnaissance l'Union internationale de secours aux enfants qui, groupant toutes les bonnes volontés, suscitant toutes les initiatives, apportera aux enfants de France, comme à ceux du monde entier, l'expérience et la résurrection.

M. Ador remercia vivement M. Verne de ses paroles : « Nous savons, dit-il, tout ce que la France a souffert; elle sait qu'elle peut compter sur nous. »

B. C.

Nous avons le regret de ne pouvoir, faute de place, publier ici le rapport du docteur Bouloumié sur la première réunion tenue à Genève, du 2 au 9 mars, par le Conseil général de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge. Désirant le donner à nos lectrices *in-extenso*, nous le réservons pour le prochain numéro de la *Revue*.



TROISIÈME PARTIE

PSYCHOSES ET NÉVROSES DE GUERRE

On peut diviser les psychoses et névroses de guerre en deux groupes principaux, un peu théoriquement sans doute : d'une part, les maladies contractées au combat; d'autre part, celles qui apparaissent au repos ou à l'arrière.

Dans les deux cas, l'émotion, la fatigue, l'action du bombardement, les blessures, la contagion mentale sont les causes à propos desquelles, le plus communément, les troubles apparaissent sur un terrain psychique, autant dire toujours prédisposé.

Certains auteurs ont insisté sur l'action de l'intoxication alcoolique, qui, manifestement, diminue la résistance physique et morale, et donne à plusieurs des maladies que nous signalerons plus loin un caractère spécial : c'est, en particulier, le cas des confusions mentales hallucinatoires et de certaines crises hystérisiformes ou épileptiformes.

Le rôle dominant de l'émotion dans l'étiologie des psychoses et névroses de guerre m'oblige à étudier celles-ci avant toute autre chose.

L'émotion de la bataille est généralement déprimante, qu'il s'agisse d'un bombardement continu ou discontinu. Mais, fait à noter, le bombardement continu qu'on supportait en premières lignes, était, en soi, moins déprimant que le bombardement intermittent, inattendu, des secondes lignes. C'est que, dans le premier cas, le risque était continu et non épisodique, et, par conséquent, l'émotion n'était pas sujette à des variations continuelles; rien n'est plus déprimant que de passer sans cesse de l'impression de sécurité à celle d'insécurité; on préfère le risque continu, parce que, une fois accepté, on agit continuellement en conséquence.

Ceci se perçoit clairement dans l'émotion et l'anxiété parfois extrêmes chez les officiers, qui précèdent le moment de l'attaque; c'est le saut dans l'inconnu, le risque grave qui va être couru dans un nombre d'heures ou de minutes ou de secondes qu'on connaît et qu'on suit la montre à la main.

Cette effroyable émotion, une fois le parapet franchi, cesse presque toujours complètement pour faire place à une suspension de l'émotion, à un état que certains disent à tort être de lucidité exceptionnelle, car il est, à vrai dire, comme un état anesthésique passager de l'émotion. Qu'une blessure même minime vienne à arrêter le combattant, qui, il n'y a qu'un instant, avait comme le sentiment de son invulnérabilité, aussitôt il tombe dans un état de dépression émotive qui surprend chez des âmes particulièrement bien trempées. On dirait que l'émotion vivait en eux à l'état de sursaturation

et que la blessure a provoqué la rupture de l'équilibre normal et produit la précipitation subite d'un état émotif.

Ceci est très sensible dans les cas d'ensevelissement, où la victime ne perd connaissance ou ne présente de crise convulsive qu'au moment où le danger est écarté et où elle est aux mains de ses sauveteurs.

Chez plusieurs, la bataille ne semble avoir provoqué que peu d'émotion, mais ils sont terrassés ou amoindris peu à peu par la préoccupation morale, la plus mortelle des ennemies de notre cerveau. Que ce soit le souci de ses responsabilités, de sa famille, de son foyer, de la santé des siens, que ce soient des préoccupations d'ordre purement moral, religieux ou social même (comme j'ai pu en observer quelques cas), la dépression s'installe et détruit l'énergie, au point qu'il suffira d'une cause légère surajoutée pour qu'un trouble psychique se manifeste. Ils connaissaient bien les nuisibles effets de ces préoccupations, ceux qui, à diverses reprises, tentèrent de démoraliser nos défenseurs par des lettres anonymes honteuses ou des campagnes défaitistes.

A ceux qui s'étonneraient de la place énorme que prennent les préoccupations morales chez les combattants, il suffit de rappeler que l'uniformité de la vie des tranchées, l'inoccupation intellectuelle favorisent la rumination mentale autant que l'impuissance actuelle à modifier les causes de la préoccupation.

Enfin, la peur du retour au front — qui s'observait d'autant plus intense que le sujet qui en était saisi était plus loin de la zone des combats — a provoqué des troubles extrêmement variés chez des hommes prédisposés, allant de la simulation aux troubles dits hystériques, et poussant même plusieurs à des actes gravement répréhensibles, et qui ne laissaient pas que de surprendre quand leurs auteurs avaient antérieurement donné les preuves du courage le plus éclatant.

Peut-on s'étonner, quand on considère à quel point et par quel mécanisme multiple l'émotivité peut être touchée chez le soldat, que celui-ci ait présenté pendant la guerre tant de troubles mentaux ou des névroses dont l'émotion était la cause principale (la fatigue n'agissant que comme sensibilisateur de l'émotivité), ou bien dans lesquels ce facteur se contentait de donner un caractère spécial, comme dans les états commotionnels de type émotif, les séquelles émotionnelles de confusion mentale, les états dépressifs ou neurasthéniques (1)?

On a observé pendant la guerre, chez les combattants en particulier, tous les troubles mentaux ou névropathiques connus, mais la proportion relative de chacun de ces troubles n'a rien à voir avec ce qui s'observe en temps de paix.

(1) Si, dans cet exposé, j'ai pu admettre que l'émotion prend sa source dans l'idée, c'est afin de rendre plus compréhensibles les questions traitées, à ceux qui sont peu familiarisés avec la psychologie. En réalité, j'admets, avec W. James et la plupart des psychologues contemporains, que l'émotion a une base physique et non psychique. Cette théorie a l'avantage de satisfaire beaucoup plus l'esprit, en particulier quand il s'agit de la guerre, mais elle m'aurait obligé à de trop longs développements, étant données les habitudes psychologiques du plus grand nombre de mes lecteurs.

Si les *démences*, les *accès maniaques*, les *délires* n'ont pas été sensiblement influencés dans leur fréquence, il n'en est pas de même des confusions mentales, des états dépressifs et neurasthéniques. Quant aux tares mentales, telles que la *débilité*, les *perversions instinctives*, le *déséquilibre*, on peut en dire que, si déjà, le service militaire en temps de paix était l'épreuve qui, par excellence, les rendait apparentes, en temps de guerre, les conditions nouvelles du service les manifestaient avec éclat. Ces tares apparaissaient chez les clients des conseils de guerre, chez les embusqués; elles contribuaient à encombrer les services médicaux de l'arrière et les dépôts.

A l'avant, ce sont les prédisposés qui ont fourni le principal contingent des psychopathes.

Il est impossible de vouloir en un bref article décrire toutes les maladies qui devraient prendre place sous le titre que nous avons choisi, mais il est permis d'essayer d'en faire saisir l'essentiel par quelques exemples qui seront plus instructifs qu'un aride exposé didactique.

Il faut lire les *Notations de bataille*, d'André Gilles; on y trouve une bonne description de *confusion mentale*, un de ces troubles qui furent si fréquents sur le front, et dont beaucoup de ceux qui ont eu à subir de longs bombardements ont éprouvé comme les premières atteintes. Il a bien décrit ce progressif assoupissement mental des hommes soumis au bombardement prolongé, la torpeur qui empêche de dormir, mais de laquelle on n'arrive plus à s'éveiller, qui fait que les yeux se ferment et que le *délire vous surprend comme un rêve*. On sent que la volonté et la raison s'échappent; on a peur de devenir fou; on est inerte, le visage inexpressif, sans pensée volontaire, dans un état que Milian a décrit sous le nom d'hypnose des batailles. C'est la confusion mentale avec stupeur que beaucoup ont pu observer, et qu'un repos parfois assez court, qu'un vrai et profond sommeil fait disparaître chez les mieux trempés.

La confusion mentale mérite bien son surnom de psychose d'épuisement, quand elle frappe le combattant..., et même parfois le non-combattant.

Après un séjour assez prolongé dans un secteur très exposé, un sergent, excellent soldat jusqu'alors, avait attiré l'attention de ses chefs par une sorte de mauvaise volonté, d'affaissement de son énergie morale, ajoutée à une inactivité singulière, à une apathie que la fatigue seule ne paraissait pas suffire à expliquer. Cependant, cet homme souffrait de maux de tête diffus, d'une sensation d'obnubilation qui suivait le sommeil, sommeil mauvais, entrecoupé de cauchemars. Il appréhendait le bruit et la lumière intense du soleil. L'appétit était faible. Evacué, il resta comme une masse inerte pendant plusieurs jours, ne parlant pas, ne pouvant faire l'effort de lire une lettre, et moins encore celui d'en écrire une. Il passa plus d'une heure à écrire, un jour, une demi-page. Chez lui, la fatigue, un état émotif créé par des préoccupations de famille, le bombardement enfin, avaient produit un état de confusion mentale.

Parfois, l'état confusionnel n'était que secondaire à un état commotionnel. On a trop abusé du mot *commotion*, pour que je n'éprouve le besoin de le définir par une brève description.

Le *commotionné* n'est pas celui qui a reçu un choc violent portant sur la tête. Le plus souvent, un *gros obus* éclate dans un *espace limité*, provoquant

une répercussion sur place du déplacement de l'air. Les hommes qui sont placés dans la zone de ces ondes de pression peuvent n'être pas blessés ni projetés, mais sont renversés, roulés, perdent un instant connaissance parfois, puis demeurent inertes, le visage figé, les muscles flasques, la sensibilité atténuée. Ils présentent une multitude de signes qui permettent de dire qu'ils sont en état de collapsus. On ne sait pas avec certitude encore si, dans cet état, il y a prédominance de lésions organiques, ou s'il s'agit d'un état névropathique. Quoi qu'il en soit, les grosses manifestations du début, auxquelles il faut joindre l'obnubilation et les maux de tête, passent assez vite, et le commotionné peut, en général, sans même être évacué à l'intérieur, reprendre son poste de combat. Mais, parfois, le tableau se complique de confusion mentale ou de troubles hystériques, et, en particulier, de crises convulsives. Ceci nous ramène à la question si intéressante de la terminaison des états confusionnels.

Quoique la durée de la confusion soit généralement assez courte, elle laisse derrière elle des syndromes, soit hystériques, soit pithiatiques, soit de l'hyperémotivité, qui la prolongent démesurément.

J'ai soigné, en 1916, un directeur d'école, d'esprit fort distingué, qui, à la suite de circonstances dont il ne se souvenait pas, présentait un état confusionnel grave sur lequel il ne pouvait donner aucun détail. Les événements s'étaient passés sur le front de Belgique. Il se réveilla de sa stupeur confusionnelle à la vue du tableau noir d'une école où il était soigné, et qui lui rappela son école. Pendant cette phase de réveil, on constata une astasie, c'est-à-dire une impossibilité de se tenir debout et de marcher, ainsi qu'une parésie des membres supérieurs et des muscles de la face, qui lui donnait l'aspect figé des Parkinsonniens. La parole était bégayée. Enfin, il présentait une hyperémotivité telle, qu'il ne pouvait même supporter le bruit très lointain du canon. Il traînait ces troubles depuis près d'un an quand il entra dans le service du professeur Gilbert Ballet. Des années de soins ont abouti à sa guérison presque totale. Aujourd'hui, seule l'hyperémotivité persiste.

Astasie-abasie, dos courbé, parésies, surdité, voilà les *syndromes pithiatiques* qui accompagnent le réveil des confus. Ils s'opposent aux séquelles *hystériques* en ce que celles-ci sont plus tardives, précédées d'une phase de rumination, non pas *passives*, mais *actives* dans leur réalisation. C'est le cas des crises convulsives, des tremblements, des contractures, des pseudo-délires.

Les manifestations pithiatiques de la phase de réveil guérissent très vite si on les traite énergiquement dès le début. Les manifestations hystériques s'installent plus lentement et échappent souvent de ce fait à une thérapeutique énergique et précoce. On a soutenu avec quelque vraisemblance que les manifestations hystériques, chez les militaires, étaient conditionnées par une tendance mythomane plus ou moins consciente. Je ne vois pas pourquoi on voudrait séparer ici la mythomanie, des états mentaux qui la contiennent. J'ai retrouvé chez les milliers d'hystériques que j'ai observés dans les hôpitaux militaires une constitution mentale spéciale, qui est tantôt celle des débiles, tantôt celle des pervers-instinctifs. Ces sujets trop souvent voudraient ne pas guérir et s'opposent plus ou moins consciemment à l'action du médecin, qui n'en peut venir à bout que par des

méthodes extrêmement violentes, et plus désagréables au malade que la perspective d'un retour à la santé avec toutes ses conséquences militaires.

En dehors des états commotionnels et confusionnels, en dehors des manifestations pithiatiques et hystériques qui ont été d'une fréquence qu'on ne pouvait prévoir, la guerre n'a que multiplié un peu les *états dépressifs* et *neurasthéniques*, et provoqué l'éclosion prématurée de *délires*, de *psychoses* ou de *maladies organiques* telles que la paralysie générale. On peut, en résumé, dire que la guerre ne nous a pas révélé de maladie mentale nouvelle, elle n'a que modifié le pourcentage des troubles, et leur a imprimé un cachet spécial.

Je ne puis terminer ces lignes sans rappeler au moins que l'armée, étant une vaste agglomération d'hommes, doit être touchée par les maladies psychologiques des foules. On ne peut croire combien la contagion mentale qui a suscité des actes héroïques, tels que ceux qui surgirent du cri : « Debout, les morts! », a pu, d'autre part, causer de maux. Sans elle expliquerait-on pourquoi certaines unités ont presque ignoré les psychoses de la guerre, tandis que d'autres ont été décimées par elles? Aussi ne saurait-on trop veiller à éliminer de l'armée les facteurs d'indiscipline et de démoralisation : un seul homme peut contaminer une compagnie tout entière. La haute valeur de nos chefs a su y remédier magnifiquement; leur valeur morale a été le plus sûr garant de la qualité des hommes qu'ils commandaient, et c'est vers eux que doit aller la plus grande part de la reconnaissance du pays.

Docteur H.-M. FAY,

Ancien interne des asiles de la Seine
et de la clinique des maladies mentales.

CHOSSES VUES

L'exode d'une ambulance (26 mai - 2 juin 1918).

A Madame Beauregard.

Mai 1918! L'attaque allemande du Chemin-des-Dames, le repli des troupes françaises, l'exode des populations chassées pour la seconde fois de leurs foyers! Souvenirs douloureux que les heures de victoire n'ont pu effacer de nos mémoires, je vous revis comme si deux années déjà ne s'étaient écoulées depuis ces tragiques journées.

Je me revois, dans cette soirée douce et lumineuse du 26 mai, prolongeant avec mes compagnes notre promenade dans le grand parc plein de silence, et nous étonnant de ne pas voir, dans un ciel trop clair, apparaître quelque oiseau de mort. Depuis des jours et des semaines, on s'attendait à une offensive, et, cependant, le calme presque exagéré des deux armées qui se me-

suraient avant la lutte suprême, finissait par nous faire douter que le choc se produisit jamais. L'ambulance était quasi vide; profitant de ce repos, nous dirigions nos promenades tantôt vers les bois d'Igny-l'Abbaye, plongeant en fraude nos regards jusque dans le jardin où les moines bêchaient leurs plates-bandes fleuries et vers l'étang du Miroir reflétant la grande croix du bois sombre, au pied de laquelle Huysmans venait méditer; tantôt suivant le cours paisible de la Vesle parmi les champs blancs de pâquerettes, ou bien allant jusqu'à cette colline d'où nos yeux distinguaient les flammes de l'incendie qui achevait d'anéantir Reims la Martyre et, au delà de la ville, s'entrecroisant à l'infini, les premières tranchées allemandes.

C'est vers 1 heure du matin, dans cette nuit du 26 au 27 mai, que je fus éveillée par le fracas d'un tir qui se déclenche. Le vacarme était effrayant et la baraque de planches tremblait comme sous une tempête.

Je sortis et montai jusqu'à la terrasse qui s'étendait devant le château; de là le spectacle était grandiose et terrible : l'horizon tout entier était embrasé, mais c'était surtout en face de moi, vers Fismes, que cet embrasement prenait une intensité inouïe.

« C'est la sucrerie qui brûle », me dit un infirmier.

Les projectiles dessinaient dans la nuit leurs trajectoires lumineuses et plusieurs vinrent éclater à une faible distance. Que faire? Nous n'avions ni abri, ni casques, ni masques; le mieux était de rentrer dans nos baraques et de nous en remettre à la Providence, du soin de nos vies. Chose inconcevable, d'ailleurs, la plupart des blessés et plusieurs infirmières ne s'étaient pas même réveillés, et c'est à son arrivée à Paris que l'une d'elles, partie à l'aube, au moment sans doute où l'attaque commençait, apprit qu'elle avait dormi à 4 lieues d'un des plus effroyables bombardements qui aient été!

Dois-je l'avouer? Moi-même je me rendormis, et j'aurais pu croire, le matin, que j'avais été le jouet d'un cauchemar, tant la campagne était calme et la canonnade lointaine.

D'heure en heure, hélas! les nouvelles sinistres pourtant se précisaient. Les premiers qui arrivèrent étaient des Anglais, la face livide, les yeux irrités par les gaz lacrymogènes, épuisés par la course :

« Ils ont pris le Chemin-des-Dames, ils approchent! »

On les fit se désaltérer et on les congédia : « Propos de fuyards », pensions-nous.

Mais ceux qui les suivaient répétaient les mêmes paroles; ceux-là étaient blessés, quelques-uns gravement même. On se mit à l'ouvrage et on ne s'arrêta plus guère, jusqu'à la nuit, d'opérer, de faire des pansements, d'installer des attelles de fortune. Les ordres, d'ailleurs, étaient précis et, en quelque sorte, rassurants; il fallait réunir tout ce qu'il y avait de précieux dans l'ambulance et attendre. Si les événements devenaient plus graves, des ambulances, des camions nous seraient envoyés, et un train, dont l'heure même était fixée, devait être prêt à nous transporter dans la soirée.

Vers 5 heures de l'après-midi, comme j'allais d'un baraquement à l'autre, je fus surprise d'entendre, sur le toit de tôle des chemins couverts qui relient nos services, comme un bruit de grêle. Je regardai et distinguai plusieurs avions (quatre ou cinq) qui nous survolaient. Je crus à un combat et ne pus retenir un cri en voyant l'un d'eux dont les ailes s'ornaient de gran-

des croix noires, descendre rapidement comme s'il allait s'écraser sur le sol.

Un officier blessé se trouvait non loin de moi, suivant des yeux, lui aussi, la chute de l'avion, quand, au ras des toits des baraques, le pilote redressa brusquement sa direction et, à bout portant, se mit à mitrailler l'ambulance.

Ce fut un miracle qu'aucun de ceux qui étaient dehors n'ait été blessé; mais le jeu dut plaire à ces assassins car, pendant au moins vingt minutes, ils continuèrent à s'amuser ainsi, descendant jusqu'à quelques mètres du sol, déclanchant le tir de leurs mitrailleuses, puis remontant pour laisser la place à leurs camarades dans ce combat glorieux contre des blessés que l'on chargeait sur les ambulances, contre des femmes dont ils distinguaient les costumes blancs d'infirmières, aussi bien que moi-même je les voyais, penchés hors de leur carlingue pour mieux voir où portaient leurs coups!

Vers 6 heures et demie, ils revinrent une seconde fois; mais, sans doute, n'avaient-ils plus grande réserve de munitions, car ils se contentèrent de tirer une ou deux bandes et s'éloignèrent.

La situation devenait angoissante; les communications téléphoniques étaient coupées et les blessés qui arrivaient dans des états lamentables nous disaient :

« Il faut fuir, ils sont là, sur la Vesle; dans une heure ils seront ici! »

Le médecin-chef m'ayant demandé d'aller m'informer si le train était bien prêt à nous transporter, je sortis de l'ambulance et vis, en effet, des wagons sur une voie de garage, mais il n'y avait ni locomotive, ni employés. Je remontai vers le village; il était désert. Des ordres venaient d'arriver et l'on avait, en hâte, fait évacuer la population civile. En revenant à l'hôpital, je trouvai, devant le château, un groupe de blessés et d'infirmières qui montraient un point au bas du coteau qui nous séparait de Fismes.

« Regardez, me dirent-ils, on vient de mettre en batterie quatre 75. »

Et, de fait, les coups se succédaient, allant atteindre sans doute l'ennemi déjà proche. La belle défense en vérité que nous avions là!

Le défilé des blessés continuait! Je revois encore deux soldats dont l'un avait une jambe cassée qui pendait, soutenu par son camarade dont le bras en écharpe saignait sous le hâtif pansement. Ils avaient fait ainsi dix kilomètres, et ils arrivaient pensant trouver enfin les soins et le repos; hélas! que pouvions-nous pour eux? Nous n'avions plus, pour éclairage, que des lanternes; nos pansements étaient épuisés, les instruments, déjà enfermés dans des caisses prêtes à être chargées sur les voitures. Je revois aussi une femme qui avait été atteinte, au village, par les éclats d'un obus et avait l'os du bras fracturé. Nous lui fîmes une attelle de fortune et la conduisîmes chez une vieille femme paralysée dont la maison était voisine. La pauvre malade était étendue dans son lit, pâle, tremblante; tous les siens avaient fui; seul un vieillard était auprès d'elle, la tête dans ses mains, abandonné sans doute, lui aussi.

Nous eûmes grand-peine à obtenir de notre blessée qu'elle consentît à s'étendre; elle voulait se traîner sur les routes, dût-elle y laisser sa vie, mais fuir, fuir loin du Boche exécré. (Ce qu'elle fit après notre départ, je l'appris plus tard.)

La nuit maintenant était tombée, et la canonnade s'était tue. Sur les brancards, dans la baraque obscure, les blessés étendus geignaient douloureusement; de temps en temps, l'une de nous s'approchait avec sa lanterne, elle remplissait les quarts qu'on lui tendait, avec le champagne que nous avions trouvé dans les réserves. Heures lugubres, heures poignantes où l'on se sent impuissantes devant le mal et devant la mort!

A minuit, le médecin-chef nous réunit et nous annonça que nous allions partir.

« Et nos blessés? répondimes-nous. »

— J'ai fait ouvrir la porte qui donne accès dans les souterrains du château, nous allons y descendre les brancards, le plus jeune des majors et deux infirmiers resteront avec eux. »

En vain mes compagnes et moi essayâmes-nous d'obtenir que l'une d'entre les infirmières fût désignée pour demeurer aussi auprès des blessés; nous nous heurtâmes à un refus absolu. Un à un, dans l'ombre, les douze blessés intransportables furent descendus dans ces souterrains; sur une table on disposa quelques seringues, des ampoules et surtout des bouteilles de champagne, tout ce que nous avions pu trouver, n'ayant plus que ce moyen-là de tromper leur souffrance : les griser! Les deux infirmiers qui réclamèrent l'honneur de rester étaient deux prêtres.

Silencieusement, nous serrâmes les mains de ceux dont nous nous séparions, le cœur navré, puis nous sortîmes, et les lourdes portes des souterrains se refermèrent.

Alors, je voulus, encore une fois, revoir ce que j'appelais « ma villa »; l'étroite baraque où j'avais vécu ces inoubliables mois de guerre depuis le dernier automne, la chambre où j'avais réuni des souvenirs familiers et qu'embaumaient, cette nuit-là, les touffes de fleurs cueillies dans les forêts voisines; je voulais revoir le minuscule jardinet que j'avais planté devant ma porte, avec ses myosotis, ses marguerites, ses violettes odorantes. Et soudain, il me prit un désir irraisonné d'arracher tout cela, de brûler cette maison, avant que le Boche ne vint mettre sa main profane sur ces souvenirs pieux et ne cueillît peut-être une de ces petites fleurs bleues pour l'envoyer à sa Gretchen aux lourdes tresses avec son « *Fergiss mein nicht* ». Souhaits impossibles! Les Boches vinrent quelques heures plus tard, et quand je pus, après la victoire, revoir ces lieux si chers à ma mémoire, de tout ce que j'avais laissé, je ne retrouvai, parmi les cendres, qu'un de ces humbles plants de violettes qui avait fleuri sous les ruines (1).

A 1 heure du matin, le triste cortège s'ébranla. D'abord les majors, les infirmières, les blessés, puis les infirmiers, puis *Cocotte*, la jument de l'hôpital, traînant cette voiture que nous appelions dédaigneusement « la chignole » et qui emportait aujourd'hui le peu que nous pouvions sauver; et puis, fermant la marche, nos six petits ânes sous la conduite de leur ânier. Le vieux château et l'église au toit de brique verdi de mousse profilaient

(1) L'ambulance fut incendiée, le château de Courville anéanti par l'explosion des mines que l'ennemi avait disposées dans les souterrains. La vieille femme paralysée, dont j'ai parlé plus haut, eut la force de se pendre pour ne pas tomber vivante aux mains des Allemands.

dans la nuit leur masse sombre; tout ce coin si pittoresque, si plein de souvenirs d'histoire, devait aussi être anéanti par les vandales, et c'en était une dernière vision qui se gravait dans notre mémoire, au moment où nous franchissions le seuil de l'antique domaine des évêques de Reims et de Mazarin.

Evitant les routes que les avions mitraillaient sans relâche, ces routes où se déroulait le cortège désolant des malheureuses populations abandonnées, pour la seconde fois, leurs villages, nous gagnâmes, par des chemins détournés, Igny-l'Abbaye. Cette première étape de 9 kilomètres, après les fatigues de la journée, nous avait brisées, et je vois encore le groupe que nous formions-là, assises ou étendues par terre, quelques-unes cédant au sommeil qui les terrassait. La halte, pourtant, devait être brève, car les ordres étaient pressants; il fallait aller plus avant, toujours plus avant sur cette route interminable et poussiéreuse.

A l'aube, nous avions atteint le village de Cierge; le soleil s'était levé radieusement clair dans un ciel sans nuages, et la distance atténuait déjà pour nous le bruit de la canonnade qui avait repris avec le jour. Réunie sur la grand-place du village, l'ambulance ressemblait à quelque tribu nomade avec son cheval dételé, ses ânes broutant l'herbe rare des talus. On trouva, chez des paysans, des œufs durs et du pain, et l'on mangea de bel appétit ce maigre festin avant de reprendre notre marche que la fatigue déjà faisait plus lente. Oh! cette route de Cierge à Château-Thierry, comme elle est longue, et droite, et monotone!

A chaque halte, notre rassemblement était plus difficile; tantôt, c'était *Cocotte* qui refusait d'avancer, tantôt un des petits ânes qui avait trouvé plus plaisant quelque sentier de traverse, et je me rappelle qu'un soldat d'un des régiments que nous croisions, montant, eux, vers les lignes de combat, voyant le pitoyable défilé de cette ambulance errante, nous lança au passage :

« Allons, ça va! ça va! La retraite s'effectue en bon ordre. »

L'humour français ne perd jamais ses droits...

Et ainsi, cahin-caha, nous atteignîmes je ne sais quel village avant Jaulgonne, où deux camions, qui allaient vers Château-Thierry, acceptèrent de transporter les infirmières.

La ville, déjà, était encombrée de réfugiés, de blessés, de formations cherchant, comme la nôtre, un gîte. On nous dit tout net qu'on ne pouvait ni nous loger ni nous nourrir dans les hôpitaux, et, comme nous allions par la ville en quête d'un bon de pain qu'on nous refusait à la mairie, un monsieur important vint nous intimer l'ordre de ne pas « nous promener » dans les rues et d'aller dans un hôpital!

Ne sachant en vérité quel parti prendre, et ayant plus sommeil encore que faim, je revins avec quelques-unes de mes compagnes à l'Hôtel-Dieu; sans être vues, nous gagnâmes du côté des communs une allée où nous nous étendîmes, et où je dormis mieux que dans le meilleur des lits.

Il fallait pourtant bien trouver quelque nourriture; le pain, surtout, nous eût été le plus désirable régal. Une infirmière, dont je n'ai pas su le nom, mais à laquelle je garde le plus reconnaissant souvenir, vint à ce moment m'offrir le morceau qu'elle avait mis en réserve pour elle. Oh! ce morceau n'était pas gros, et partagé en cinq ou six, il parut même à

chacune excessivement minime; mais, à la guerre comme à la guerre, n'est-ce pas?

Le repas pris, restait à trouver le gîte; cette même aimable personne nous indiqua une maison où elle-même logeait et dont les hôtes venaient de partir. Il y avait deux lits et nous étions dix; nous nous y arrangeâmes parfaitement. Dans le salon, je vois encore, en arrivant, cette robe de première communiantie laissée là dans la hâte du départ, une robe si fraîche, si légère, si blanche! Et nous la regardions, n'osant porter sur cette chose si pure nos mains poussiéreuses, nos mains de vagabondes errant depuis la veille sur les chemins.

Château-Thierry fut visité par des avions cette nuit-là, mais toutes leurs bombes auraient bien pu pleuvoir sans troubler notre sommeil. La note gaie de l'aventure fut l'arrivée, le lendemain matin, de la brave femme faisant le service de la maison, et trouvant là dix pensionnaires inattendues, ayant envahi et déjà bouleversé le logis paisible.

L'une de nous, envoyée en éclaireur, revint bien vite nous annoncer la bonne nouvelle : elle avait retrouvé l'ambulance! Il eût été d'ailleurs assez difficile de ne la voir point. Sous l'œil étonné du bonhomme La Fontaine, devant la maison même où nous avions dormi, tout cet étrange campement s'était rassemblé et, chose digne d'être notée, il n'y manquait personne, pas même un des braves bourricots!

La rude journée que ce fut! Dans l'hôpital qu'on nous avait assigné, les blessés affluaient. Il n'était plus question de pansements savants; un peu d'iode, une compresse, une injection de sérum antitétanique et les hommes étaient emportés par les ambulances vers la gare où des trains les attendaient.

Le soir tombant, il fallut bien se mettre en quête d'un domicile moins exigü que celui de la veille. Je descendis la rue conduisant à la Marre et fut surprise de la trouver déserte; par contre, la grand'route présentait une animation extraordinaire; parmi les flots de poussière soulevés, dévalaient des autos, des camions, des pièces d'artillerie, et je retrouvais là plus navrants, plus épuisés, plus terreux, se garant de l'ava'anche de fer qui les étourdissait de son vacarme, ces malheureux que nous avions vus sur les chemins, poussant des brouettes chargées de leurs bagages disparates, traînant des enfants, encombrant cette voie qu'il eût fallu laisser large et libre pour qu'y passât cette armée rapide, la même qui, par un magnifique revirement, allait la remonter victorieuse quelques jours plus tard.

« Madame, voudriez-vous un chien? » Je regardai avec un peu d'étonnement celui qui me faisait cette offre. « L'ennemi sera ici demain; je quitte Château-Thierry pour ne pas connaître une seconde fois la tyrannie de l'occupation allemande. Si vous voulez venir jusque chez moi, je vous donnerai cette bête à laquelle je tiens beaucoup... et la maison par-dessus le marché. »

La maison était charmante, et, comme si la chose eût été toute simple, on m'en fit les honneurs :

« Ici, la chambre (une chambre avec un lit aux draps fins et brodés!); ici,

le salon, la salle à manger; ici, détail que je n'ai jamais oublié, des réserves de confitures... »

C'était comme dans un conte de fée, mais un conte raconté un soir de bataille, au bruit des canons qui roulent et de la cavalerie qui dévale.

Le chien, un cocker aux longues oreilles et aux bons yeux bleus, suivit d'assez mauvaise grâce ses nouveaux maîtres. Quand je revins avec lui, toute fière de « ma maison », je trouvai mes compagnes réunies dans une des pièces de l'hôpital avec notre médecin-chef et le chef du service de santé de notre armée. Celui-ci nous adressait d'élogieuses paroles, ajoutant que, seule, notre ambulance était arrivée sans une défection, et nous laissant espérer qu'il ne l'oublierait pas (1).

Mais, après qu'il nous eût dit de si aimables choses, il ne nous cacha pas que nous n'étions pas au bout de nos peines, et que, sur l'heure, il nous fallait repartir « par nos propres moyens », ce qui, en bon français, veut dire : à pied. Cette fois-ci, Montmirail était le but fixé à nos pérégrinations.

Adieu, la belle maison, adieu le lit aux draps brodés et les réserves de confitures!

« Sauvez tout ce que vous pourrez », nous avait dit notre médecin-chef, et l'on exécuta ses ordres du mieux qu'on put. En un tournemain, les portes furent ouvertes, les armoires, mises à sac, les caisses, fouillées; nos musettes s'emplirent d'un bulin hétéroclite, et, plus d'une, laissant là sa blouse et son tablier poussiéreux, s'habilla aux dépens des réserves de la lingerie. Les infirmiers, eux, avaient d'abord ouvert le magasin et roulé au milieu de la cour un tonneau de vin dont ils recueillaient dans leurs bidons le précieux contenu coulant à grands flots rouges par toutes les planches disjointes. Quand ils n'eurent plus ni bouteilles, ni quarts vides, ils éventrèrent la pièce « pour que les Boches, au moins, ne boivent pas le pinard français! »

Je crois que cela fut pour quelque chose dans la bonne humeur dont ils firent preuve; mais, en vérité, tout se passa fort bien et notre petite colonne se reforma en bon ordre. Le pont franchi, cependant, tout un régiment d'artillerie lourde se mit à défilier, auquel il fallut céder la place et, jusque bien avant dans la nuit, nous dûmes attendre dans une rue de traverse que la voie fût libre. Jusqu'à Montmirail, d'ailleurs, elle ne le fut guère; et l'ennemi eut beau jeu à jeter au hasard ses projectiles sur les routes encombrées, où les victimes, le plus souvent, étaient des paysans qui fuyaient, des femmes portant des enfants...

Vers 2 heures du matin, accablés de fatigue, nous fîmes enfin halte au petit village de Viffort où nous pûmes nous étendre jusqu'au jour sur les paillasses des abris souterrains organisés dans d'anciennes carrières. Et ce n'est qu'à midi que nous atteignîmes Montmirail, notre caravane exténuée s'efforçant de faire bonne contenance avec sa carriole, ses grisons et son chien!

Je voudrais pouvoir ne pas rappeler les souvenirs qui se pressent dou-

(1) L'ambulance 3/61 fut tout entière citée à l'ordre de l'armée.

loureux à mon esprit à ce mot de Montmirail. Je revois cette pièce encombrée de blessés sanglants, mourants, et, au milieu d'eux, ce brancard où l'on avait lié l'un d'eux pris de folie. Pas un pansement, pas une pince, pas un flacon de teinture d'iode! Nous ne pouvions que nous pencher sur eux, leur dire des mots d'encouragement ou d'espoir, et, vers plus d'un, guider ceux de leurs infirmiers-prêtres qui, mieux que nous, savaient les paroles suprêmes qu'il faut prononcer devant la mort.

A chaque étape, nous avions laissé ainsi nos morts sans sépulture à la pitié de l'ennemi, si de tels ennemis peuvent encore garder au cœur quelque pitié! Mais cette vision de Montmirail reste, pour moi, la plus affreuse de toutes.

Ce n'est que bien plus tard, le soir, qu'on reçut l'ordre de se rendre à Sézanne, où des voitures nous transportèrent.

Sézanne! Une pelouse desséchée où des brancards sont alignés, se touchant presque, une religieuse qui passe avec une cruche de vin, remplissant le verre qu'elle approche des lèvres fiévreuses, et, dans la nuit baissant d'ombre toutes ces choses, un bruit de plaintes et de râles d'où s'élève, par moment, une voix désespérée appelant : « Maman! Maman! » C'est horrible! Pour opérer, il y a un couteau, quelques pinces, et le sol de la baraque étroite est tout maculé de terre et de sang. Le sommeil nous accable; il me faut, entre les anesthésies, sortir, respirer un peu d'air frais et tremper mes mains dans l'eau de la fontaine pour ne pas y céder.

Chaque chirurgien peut à peine, dans la nuit, prendre une dizaine de ces blessés, et il en arrive par centaines! La mort, hélas! achève souvent son œuvre avant même que l'on ait pu intervenir, et, dans la chapelle, où l'air s'empuantit, les cercueils s'entassent.

Je me suis étendue au matin dans l'herbe, je ne sais où, à bout de forces, et le soir, de braves gens m'ont recueillie chez eux, m'offrant le lit du fils qui était à la guerre.

Ainsi, pendant des jours, pendant des nuits, ne prenant que le strict temps de repos, nous avons secondé les admirables religieuses qui fournissaient un effort presque surhumain. Et puis, après les heures sombres de la défaite, se leva enfin l'aube des victoires attendues! L'ambulance, qui avait été à la peine, reprit, par ces mêmes routes, le chemin glorieux des terres reconquises; elle traversa à nouveau la Marne aux eaux deux fois saintes, et, la première, s'installa dans les ruines d'une de nos plus nobles cités martyres.

Pourrais-je terminer ces lignes sans évoquer le souvenir de la compagne qui laissa, à cette dernière étape où je ne l'avais pas suivie, sa vie trop largement dépensée au soin des malades et des blessés? Les heures que je viens de retracer, elle les avait vécues avec nous; ensemble, nous avions reçu cette croix de guerre que je res'e seule, hélas! à porter aujourd'hui. Qu'elle reçoive ici, l'hommage de ma pensée fidèle. En songeant à elle, à ceux qui tombèrent alors, le beau vers du poète chante en ma mémoire :

« Heureux qui meurt le soir d'une grande victoire! »

Henriette DALLIGNY,

*Infirmière-major de l'équipe des infirmières de l'U. F. F.,
Ambulance 3/61.*

DANS LES ARDENNES

(Carnet d'une Infirmière).

Lever vers 6 h. 30. Tous les matins, la bénédiction de l'air pur qui entre par la fenêtre s'ouvrant sur la neige d'où montent les sombres fûts des arbres givrés de Noël.

Je passe la matinée à rédiger le rapport qui n'est pas encore achevé. Pendant ce temps, Marie-Louise, sous la neige, fait la tournée du lait. Cet après-midi, il fallait aller à Vouziers assurer le service religieux. Des habitants de Savigny désirent avoir la messe et recevoir les sacrements pour la fête de la Chandeleur. Il fallait s'assurer de l'heure à laquelle viendrait le prêtre, et le leur faire savoir. Il fallait aussi avoir les espèces à consacrer. Je m'apprete à partir, quand passent des habitants de Brécy qui se rendent à Vouziers pour le ravitaillement. Marie-Louise me prévient, me conseille de partir avec eux. Elle leur offre du café.

« Mademoiselle, répondent-ils, nous savons que vous avez le cœur sur la main. »

Je les rejoins; je reconnais un grand garçon que nous avons hier comme acquéreur à nos comptoirs improvisés. Les deux paysans sont sur le devant du char (le plus rustique qui soit). J'y prends place à l'arrière, en sens contraire du mouvement de la voiture, et n'ayant rien devant les yeux. Rien que la tombée de la neige sur la neige; au loin, sur les débordements glacés de l'Aisne, sur les osiers couleur de sang parmi lesquels de vieux chardons bourgeonnent et s'étoilent de blanc. A Vouziers, je descends de mon char, je me rends à la caserne; au bureau des entrées, je trouve l'aumônier militaire, et je m'assure de sa venue. Il y a là des prisonniers allemands. Revenue en ville, je passe à l'église que je trouve béante en trois endroits. Sinistre. Au maître-autel, seul le tabernacle subsiste entre des éboulis. Il me reste encore à faire un pèlerinage, à me rendre sur l'emplacement de la statue de l'oncle Taine. Je le cherche en vain. Ils ont enlevé la statue, n'ont laissé que le socle, l'inscription admirable qui à elle seule est une effigie, la plus belle qu'il soit possible de conserver.

A grand-peine, je trouve un civil qui me renseigne sur l'emplacement de la statue, sur celui de la maison. Je me rends ainsi d'abord à ce socle où je déchiffre cette belle épitaphe que je reconnus, l'ayant lue à Menthon sur la pierre tombale; je ne m'en rappelle textuellement que quelques mots : « D'une âme candide, il aime la vérité uniquement. » J'aurais voulu rester là longtemps pour graver dans mon esprit cette belle phrase latine, mais l'on m'avait vue tant chercher ces souvenirs dans ces rues pleines de l'activité militaire que je passai outre pour cette fois. Je me rends à la maison. La plaque commémorative est brisée, il n'en reste qu'un vestige..., même pas le nom. J'entre par la porte brisée. Je vois d'étroites chambres, des

effondrements. Je monte un petit escalier de bois; là-haut, d'autres petites chambres torturées. Je passe de l'une à l'autre, supputant la chance d'entrer dans celle où il est né. Je sais au moins qu'il est passé par là, par cet escalier que je redescends religieusement. Son nom est encore vivant dans le pays. Je hasarde cette découverte à Saint-Morel, puis à Brécy. Maintenant, quand on me demande d'où je viens, je dis souvent que j'ai eu des grands-parents à Vouziers. Je dis le nom de Taine, et tout de suite je vois le regard d'intelligence, et surprend l'admiration.

Je me rendis de là à l'hôpital Saint-Louis, où l'aumônier militaire me donna pour le service religieux les espèces à consacrer. Je repris le chemin de Savigny tenant le pain destiné à l'eucharistie. Mille parcelles du pain qui deviendra hostie. Je reviens à pied, toujours sous la neige, bien indigne de mon fardeau.

Hélène SAINT-RENÉ-TAILLANDIER.

Janvier 1919.

CONSEILS PRATIQUES ET RECETTES UTILES

Nous sommes heureux d'offrir à nos lectrices le premier article — dont l'intérêt pratique ne leur échappera pas — publié par notre collaboratrice, M^{me} Grandjean-Bayard, docteur en médecine.

M^{me} Grandjean-Bayard, dont l'Union a déjà pu apprécier à maintes occasions le dévouement et la science, a bien voulu accepter la direction de cette rubrique. Elle accueillera volontiers les communications, qui devront lui être adressées à la Rédaction de la Revue, 16, rue de Thann.

Stérilisation et Vitamines.

Varions notre nourriture et surtout ne la stérilisons pas à outrance! Il est scientifiquement démontré, aujourd'hui, que de graves maladies proviennent du manque de principes vivants dans les aliments soumis à une cuisson excessive ou trop soigneusement épurés. Ces principes, dont la nature est encore mal connue, ferments pour les uns, substances cristallisables pour d'autres, sont indispensables à la croissance des enfants et au maintien de notre équilibre vital.

Il suffit, d'ailleurs, de doses infinitésimales de ces principes qu'on désigne sous le nom de *vitamines* et qui se trouvent dans les aliments tirés du monde vivant : dans la viande fraîche comme dans les légumes crus, dans le lait naturel comme dans les céréales et les fruits. Supprimez toute vitamine dans

le régime d'un animal en expérience et vous le verrez dépérir et mourir, finissant par refuser obstinément l'aliment impropre à le faire vivre (1).

Si, au contraire, vous lui rendez en temps opportun les principes vitaux dont il a besoin, il ressuscite en quelques heures.

Depuis longtemps, les faits ont démontré que le scorbut, décime surtout les populations éprouvées par la disette, les équipages de navires en souffrance et qu'il résulte de l'alimentation insuffisante et défectueuse, dépourvue de tout produit frais. Plus récemment, l'usage exclusif des conserves a été nettement incriminé et, dans la seconde moitié du siècle dernier, on a rencontré chez les jeunes enfants une maladie de tous points comparable au scorbut, la maladie de Barlow, ou scorbut infantile. Cette maladie n'existe pas chez les nourrissons au sein ni chez ceux qu'on élève au lait cru ou simplement bouilli. Elle s'observe surtout en Angleterre ou en Amérique où les laits maternisés ou homogénéisés sont particulièrement en honneur ainsi que les farines industriellement préparées.

Du scorbut et de la maladie de Barlow, on doit encore rapprocher le béri-béri, maladie caractérisée par de graves troubles nerveux et circulatoires. Or, cette maladie règne dans les pays chauds où le riz constitue le fond de la nourriture, et elle s'y est surtout développée depuis qu'on a substitué aux procédés de mouture indigène le polissage du riz par des machines perfectionnées. Un savant du nom d'Eykman releva ce fait et démontra que le béri-béri n'était pas le résultat d'une infection, mais provenait de l'usage du riz « glacé », c'est-à-dire dépourvu de sa cuticule. Ce fut là le point de départ de toutes les recherches et de toutes les expériences qui ont amené la découverte des « vitamines » et qui, du même coup, ont fait établir une nouvelle classe de maladies, les maladies par carence (du latin *carere*, manquer). Ces maladies proviennent du manque de principes vivants, de « vitamines », dans les aliments ingérés. On rattache aux maladies « par carence » les troubles qui atteignent les marins et les explorateurs trop longtemps nourris de conserves.

De même il y a danger à trop prolonger l'usage de certains régimes exclusifs : farines sélectionnées et pâtes bouillies contre les entérites, laits à l'autoclave pour les nourrissons. Une alimentation morte, exclusive et prolongée devient nuisible, quelles que puissent être par ailleurs ses qualités. Donc, suivons un peu l'instinct naturel qui nous porte à varier notre régime et ne répudions pas entièrement les crudités, fruits ou salades, ni le lait frais ou simplement bouilli. Et pour nos tout petits, évitons aussi l'emploi exclusif des laits « dévitalisés » et autoclavés, celui des farines hautement blutées.

Si le régime s'impose, corrigeons-le par l'addition de deux ou trois cuillerées à café de jus de fruits frais : raisins, cerises, oranges, ananas, plus tard par un peu de marmelade de pommes, additionnée de quelques gouttes

(1) Dans les expériences initiales de MM. Weil et Mouriquand, cet aliment était le riz « glacé », c'est-à-dire rigoureusement privé de sa cuticule, et les animaux en expérience, des pigeons, mouraient en des crises convulsives. (Voir *La Nature*, 1^{er} septembre et 18 décembre 1917, 21 février 1920.)

de jus de citron. Et, dès qu'il sera possible, instituons un régime plus varié. Disons bien aussi et répétons sans cesse que cette question troublante, parfois angoissante de l'alimentation ne se pose pas pour le nourrisson élevé au sein de sa mère. C'est là seulement qu'il peut puiser l'aliment parfait, vraiment adapté à ses besoins.

M^{me} GRANDJEAN-BAYARD,
Docteur en médecine.

BIBLIOGRAPHIE

Le Commandement suprême de l'Armée allemande (1914-1916) et ses décisions essentielles

Avertissement et traduction par le général A. NIESSEL, commandant
le 19^e corps d'armée.

Dans l'ouvrage sensationnel qui vient de paraître sous ce titre et sous la signature du général Erich von Falkenhayn, général de l'infanterie, ancien chef d'état-major des armées allemandes, est exposée toute la conduite de la guerre sur le front oriental aussi bien que sur le front occidental depuis le premier échec de la Marne jusqu'à la défaite allemande de la Somme en 1916, en passant par l'épopée de Verdun et les défaites russes.

Ce document remarquable, indispensable pour la connaissance de la dernière guerre, projette une surabondance de lumière sur la stratégie allemande de cette époque sur tous les fronts et aussi sur l'état d'âme de l'Allemagne.

C'est une œuvre magistrale d'histoire militaire : l'exposé des opérations stratégiques et des résultats obtenus par elles en font l'intérêt capital. Nous y voyons clairement, sans détails prêtant à la discussion, facile à suivre sur des cartes simples et de lecture commode, le déroulement de toutes les grandes crises de la guerre pendant deux ans.

Mais nous y trouvons aussi un plaidoyer pour les conceptions personnelles des généraux allemands et pour leurs procédés de guerre que Falkenhayn comme Ludendorff voudraient chercher à innocenter aux yeux de la postérité.

Il est enfin un enseignement qui éclaire ce livre : c'est le manque stupéfiant de perspicacité psychologique de nos adversaires d'hier dans toutes les questions vitales qui ont exercé sur la guerre une influence décisive, leur orgueil, leur égoïsme, toute leur âme. Aussi, à tous les points de vue, le livre du général von Falkenhayn constitue un document de tout premier ordre.

Le général A. Niessel, commandant le 19^e corps d'armée, qui l'a traduit et présenté par un avertissement très documenté, était particulièrement désigné pour le comprendre par suite de ses nombreuses missions en Russie, Pologne et pays baltiques. (Lavauzelle, éditeur, 124, boulevard Saint-Germain, Paris, et Limoges. Prix : 24 fr.)

Le gérant : LEFORT-LAVAUZELLE.

PARIS ET LIMOGES. — IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE MILITAIRES CHARLES-LAVAUZELLE.

DÉLÉGUÉS RÉGIONAUX DE L' « U. F. F. »

(au 1^{er} février 1920)

- Gouvernement militaire de Paris.** M. MILLOT.
- 1^{re} Région : Lille** Docteur BEDART, professeur à la Faculté de médecine;
- 2^e Région : Amiens** M. HONORÉ, avocat à la Cour.
- 3^e Région : Rouen** M. PAULME, directeur du Crédit Foncier; Adjoint : M. DELABARRE, architecte.
- 4^e Région : Le Mans** M. LAJUS, procureur de la République.
- 5^e Région : Orléans** M.
- 6^e Région : Châlons**
- 7^e Région : Besançon** Docteur PRIEUR, directeur de l'école de médecine.
- 8^e Région : Bourges** Commandant JAFFLIN.
- 9^e Région : Tours** M. FAGUET, président du tribunal; Adjoint : M. PROUST.
- 10^e Région : Rennes** M. MACHENAUD.
- 11^e Région : Nantes** M. MATHOREZ. Adjoint : M. Joseph LE ROUX, conseiller général.
- 12^e Région : Limoges** M. le commandant MOREL.
- 13^e Région : Clermont-Ferrand** Docteur GAUTREZ.
- 14^e Région : Lyon** Docteur SABATIER, professeur à la Faculté.
- 15^e Région : Marseille** M. PASQUIER, ingénieur.
- 16^e Région : Montpellier** Docteur GILLIS, professeur à la Faculté; Adjoint : M. ACLOQUE, directeur de la Banque de France, à Albi.
- 17^e Région : Toulouse** M. GRILLOT, professeur à la Faculté des lettres.
- 18^e Région : Bordeaux** Docteur PICOT; Adjoint : M. GRAND, avocat à la Cour.
- 19^e Région : Alger** M. REY, avocat à la Cour.
- *Constantine* M.
- *Oran* M. le commandant DUTARTRE; Adjoint : M. Georges ESCLAVY.
- 20^e Région : Nancy** M. BOULAY, avocat à la Cour.
- 21^e Région : Épinal** M. ZIÉGLER, industriel.
- Tunisie : Tunis** M. Fabien CIRIER, avocat à la Cour.
- Maroc : Rabat** M. DUMAS, premier président de la Cour d'appel.

REVUE
DE
UNION DES FEMMES NOIRES DE FRANCE

